

Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

Présentation globale et synthétique des Départements provinciaux

Période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009



Table des matières

		Préambule	3
09-10/	RA/01	L'Agriculture	5
09-10/	RA/02	La Culture	21
09-10/	RA/03	L'Education physique et les Sports	35
09-10/	RA/04	La Jeunesse	43
09-10/	RA/05	La Famille, l'Enfance et les Affaires sociales .	. 53
09-10/	RA/06	Le Logement	63
09-10/	RA/07	L'Enseignement	71
09-10/	RA/08	La Formation et les Centres PMS	87
09-10/	RA/09	Les Prêts d'études	95
09-10/	RA/10	Infrastructures	101
09-10/	RA/11	La Santé publique, l'Environnement, la Qualité de la Vie	113
09-10/	RA/12	L'Intranet	139
09-10/	RA/13	Le Tourisme	147
09-10/	RA/14	Les Relations extérieures	167
09-10/	RA/15	La Communication, le Protocole, les Grands Evénements	173
09-10/	RA/16	Gestion des Ressources Humaines	183
09-10/	RA/17	Euregio-Interreg	193



Une Province de Liège moderne, toujours plus proche, et prête pour de nouveaux défis

La Province de Liège s'est engagée depuis quelques années sur la voie de la modernisation, de la rationalisation et de l'efficacité. Le changement d'image a désormais pris sa vitesse de croisière, puisqu'après la décoration des véhicules, ce sont à présent les bâtiments qui arborent fièrement nos couleurs. Mais le renouvellement de l'image n'aurait aucun sens sans un travail de fond concernant le fonctionnement, les objectifs, les projets et les moyens mis en œuvre, autrement dit la bonne gouvernance de la Province de Liège. Un processus transversal d'optimisation des services a donc été engagé, tant au niveau de la gestion du personnel que du fonctionnement interservices (politique GRH, numérisation du processus décisionnel, audit interne).

Enfin, les projets forts, pertinents, et portés par près de 6.500 collaborateurs au service de la population, constituent toujours les piliers de l'action provinciale.

Cette combinaison équilibrée, associant projets porteurs, volonté de toujours mieux faire et renouvellement de l'image, positionne durablement la Province de Liège au cœur de la Wallonie, de la Belgique et de l'Europe du XXIème Siècle.

Une des concrétisations les plus marquantes de cette dynamique d'ensemble est incarnée par la rationalisation et la modernisation des implantations de la Province dans l'hypercentre de Liège. En effet, cette année 2009 a été marquée par l'installation durable de l'Administration Centrale Provinciale dans les locaux « Opéra », simultanément au projet de rénovation en profondeur du bâtiment « Charlemagne », en attendant la réhabilitation complète d'un immeuble de la Place St Etienne. La Ville de Liège est loin d'être la seule concernée, puisque divers projets de grande envergure ont été ou seront encore développés dans les différents arrondissements. Cependant cette réorganisation symbolise parfaitement la volonté de la Province de Liège d'être toujours plus proche des citoyens et de réaffirmer sa place au cœur des villes et des communes.

Dans cette optique, le Collège provincial a prolongé son programme de rencontres, initié fin 2008 et programmé jusque mai 2011, avec les communes et leurs habitants. Cet échange mutuel se déroule en deux phases, permettant à la fois d'informer sur l'action et l'apport de la Province de Liège, tout en prenant la température sur le terrain afin de répondre au mieux aux besoins. Concrètement, mandataires communaux et provinciaux confrontent leurs besoins et problèmes communs lors d'une réunion politique, tandis qu'un « Village provincial » présente de manière conviviale à la population tout ce que la Province de Liège est en mesure de lui apporter au quotidien.

Chaque jour, les citoyens de tous âges, origines et conditions bénéficient des services offerts par la Province de Liège, au même titre que les entreprises, associations, villes et communes. Découvrez au fil de ces pages quels ont été les projets déployés en 2009 par la Province de Liège, une province toujours plus proche de vous.

Pour le Collège provincial,

Marianne LONHAY Greffière provinciale

André Gilles Président du Collège provincial



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

L'AGRICULTURE EN 2009:

UNE ANNEE DE CRISE, DE RESOLUTIONS ET DE PROJETS



1. LA THEMATIQUE

1.1. Action bien perçue

La séquence télévisée sur l'agriculture provinciale a été particulièrement appréciée par le monde agricole. Elle a surtout permis de montrer un « visage positif » de l'agriculture liégeoise et démontre le dynamisme des Services agricoles.





1.2. Conséquences

- coordination avec la Région wallonne : une première réunion avec les responsables de la DGARNE a permis de montrer le nombre et les variétés des services offerts aux agriculteurs par les Services agricoles. Des projets de coordination entre les deux institutions devraient voir le jour rapidement.
- o la promotion : les agriculteurs souhaitent que l'on « amplifie » nos actions de promotion et de défense de l'image de marque de l'agriculture en général. Exemple : Agricharme.





2. LA CRISE DU LAIT

2.1. La thématique

Au cours de la séance, le responsable de la FWA, section de Liège, Monsieur Gaston Wuidar a pu prendre la parole pour exposer le problème de la crise du lait au nom de l'ensemble de la profession.

2.2. La motion

Plusieurs réunions de la Commission de l'Agriculture ont été programmées. Celles-ci ont débouché sur la motion adressée à tous les acteurs concernés par la politique agricole : ministres, parlementaires, députés européens, Eurégio...

Outre la motion et des mesures correctes de soutien aux producteurs de lait, comme par exemple, des analyses gratuites de terres et de fourrages, assurées dès la Foire agricole de Battice et destinée à garantir la qualité de la production laitière, la 2^e Commission a souhaité que soient amplifiées les opérations de sensibilisation et de promotion des produits laitiers, et notamment des produits offerts en circuits courts, le développement de l'agriculture bio, la présence sur des marchés...

2.3. Les mesures immédiates

analyses gratuites

Pour 2009, la gratuité a été accordée pour

- 53 analyses de terres



- 51 analyses de fourrages
- 477 analyses de jardins répartis comme suit:
 - o Journal "Notre Province": 302
 - o Foire Jardin Expo à la FIL de Liège: 55
 - Villages provinciaux (tous confondus): 41Foire "Jardin 2000" à Wanze: 37

 - o Foire d'Oupeye: 27
 - o Foire agricole de Battice: 15
- aide comptable

Le Service de Comptabilité et de Gestion a encadré de nombreuses fermes en difficulté financière. Leur aide vis-à-vis de la Région Wallonne ou des banques a été précieuse.



2.4. Les actions de sensibilisation

a) Distribution de produits laitiers

A chaque opération des Services agricoles est adjointe une distribution de produits laitiers.





b) Les circuits courts

C'est un des créneaux de réponse à la crise du lait.



c) Actions ponctuelles

Mise à disposition de produits laitiers et de fruits locaux lors des séances du Collège provincial.

d) la promotion via le journal « La Meuse »

Une campagne d'information sur les producteurs-vendeurs de produits laitiers a été mise sur pied avec le journal « La Meuse ».

e) les études d'ateliers partagés

Avec la SPI⁺, deux dossiers de création d'ateliers partagés sont envisagés, à savoir : un pour la fabrication de fromage et un pour le jambon d'Ardennes.





3. LES PROJETS EN COURS

3.1. Le développement de l'agriculture biologique

a) formation du personnel

De nombreuses séances d'information ont été suivies ainsi que des visites de terrain en compagnie d'agriculteurs déjà rencontrés.

b) encadrement des producteurs

Un réseau d'experts est créé pour encadrer les producteurs. Ce groupe d'experts est piloté par une cellule technique basée à Waremme.





3.2. Le feu bactérien et la rouille grillagée du poirier

a) conférence

Une conférence a permis de faire le point sur ces deux fléaux.





Rouille grillagée du poirier





Feu bactérien



b) encadrement des communes

Le technicien de Profruit est chargé de suivre les communes concernées par l'arboriculture professionnelle et les vergers à haute tige du Pays de Herve.

3.3. Coulées de boues d'origine agricole

a) encadrement des communes

6 communes ont reçu la visite de l'équipe d'experts qui ont œuvré à la réduction de ces nuisances.





b) promotion du service

Une information est faite à chaque commune lors des rencontres au travers des villages provinciaux.

3.4. Permis G

Six modules de formation ont été mis sur pied et environ 60 élèves ont suivi cette formation. Un tracteur + une benne ont été acquis par les Services agricoles pour intensifier le nombre de modules de formation afin de répondre à la demande croissante (+/- 100 demandes en attente).





3.5. Lutte contre IBR

59 agriculteurs bénéficient de la prime de 100 €/exploitation en 2009.



3.6. Agenda 21

Un vaste programme Agenda 21 est en cours d'élaboration. Cet agenda concerne plus particulièrement le secteur végétal déjà en phase avec les directives européennes de la PAC.

3.7. Produits locaux dans restauration provinciale

Une formation des administrateurs d'internat a été finalisée en collaboration avec le secteur de la formation. L'objectif est de convaincre ces administrateurs d'internat d'utiliser des produits régionaux ou bio dans leurs restaurants scolaires.

3.7. Les pneus usagés

Une aide exceptionnelle de 7.250 € a été accordée au CETA de Bruyère. Cette aide est destinée à réduire le coût d'enlèvement des pneus agricoles usagés qui « défigurent » le paysage du plateau herbager. Cette première expérience avec les 13 communes, si elle est positive, sera renouvelée et étendue.





4. ENERBIOM

Afin d'atteindre les objectifs d'Enerbiom, les actions suivantes sont menées :

- o Inventaire et choix d'itinéraires permettant d'assurer de bonnes performances économiques avec un faible niveau d'intrants et ce pour les espèces clés identifiées ;
- o Implémentation et validation de ces alternatives au sein d'un réseau de référence transfrontalier ;
- o Définition de la valeur d'utilisation de ces biomasses au sein de différentes filières (bio-méthanisation, combustion, bio-éthanol ...);
- o Sur cette base, définir le potentiel de développement agronomique de ces cultures sur la Grande Région ainsi que l'impact environnemental attendu.

L'objectif ultime étant de diffuser ces itinéraires et ces bonnes pratiques au sein des régions partenaires afin de permettre le développement de la production agricole de ces plantes énergétiques en parfaite harmonie avec les caractéristiques de leur territoire.

5. LA PROMOTION

5.1. Foires et expositions

o Libramont



o Battice





5.2. Villages provinciaux

Les Services agricoles ont participé activement à ces rencontres avec les communes et indirectement avec les citoyens.





5.3. Agricharme











6. BILAN DES ACTIVITES

6.1. Station Provinciale d'Analyses Agricoles

6.1.1. Activités du laboratoire

A)	analyses physico-chimiques des sols nombre total d'échantillons enregistrés, dont - agriculteurs - particuliers « professionnels » - entreprises, amateurs de jardin dont % entreprises de jardins envoi données transférées à la banque Réquasud (DBK) - nombre total de déterminations	7.685 5.089 861 1.735 44 % nd 66.676
B)	analyses de nitrates - nombre d'horizons enregistrés - nombre de profils	5.094 2.053 nd 10.188
C)	analyses de fourrages - nombre total d'échantillons enregistrés - nombre total de déterminations envoi DBK	1.824 26.968 nd
D)	analyses de céréales - nombre d'échantillons enregistrés - nombre total de déterminations	50 100
E)	maladies des végétaux - nombre d'échantillons enregistrés - nombre total de déterminations	273 212
ТО	TAUX : - nombre total d'échantillons enregistrés - nombre total de déterminations	14.926 104.144





6.1.2. Activités complémentaires

De nombreuses analyses sont réalisées par le CPL Végémar dans le cadre de ses essais culturaux.

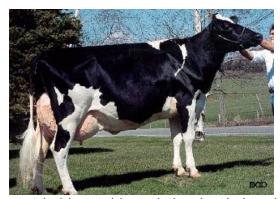
6.2. Centre Provincial Liégeois de Productions Animales ASBL

6.2.1. Ferme provinciale

- a) recherche et développement :
- protiwanze : les essais avec le résidu de la production de bio-éthanol.



- <u>BCS</u>: cette recherche porte sur l'aspect sanitaire du bétail laitier à haut potentiel de production.



- GTL+: création d'un véritable « tableau de bord » de l'exploitation pour guider l'éleveur dans ses choix.
- b) formation et vulgarisation :
 - <u>formation à la traite</u> : pour les élèves de l'école
 - <u>S.R.A.</u>: formation pour les ouvriers aux aspects sanitaires d'un troupeau laitier.





6.2.2. Centre Interprofessionnel pour l'amélioration et la promotion Animales Porcines

a) projet SDRP:

Une convention avec la Région wallonne permettra de tenter d'éradiquer cette maladie.





b) nouvelle étable :

La nouvelle étable a été inaugurée et la Société HYPOR débute son contrat par la présence d'une dizaine de porcs sélectionnés.



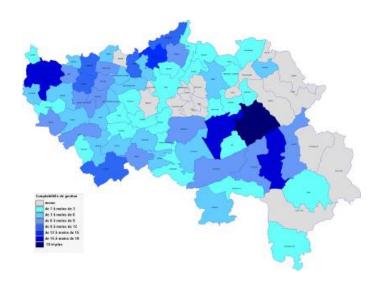




6.3. Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture ASBL

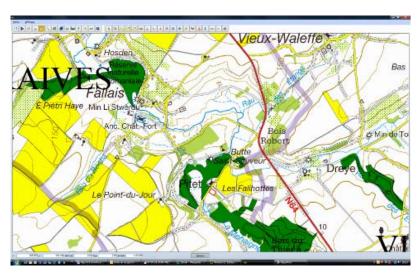
6.3.1. Centre Interprofessionnel pour la Gestion en Agriculture

a) encadrement comptabilité et gestion des exploitations : Ce service reste indispensable surtout en période de crise.



b) développement informatique :

Promogest continue le développement d'Agritrace, d'un logiciel de calcul des rations, de conseil de fumure Nitrates et du logiciel REGIFERT.





6.3.2. Promotion

a) circuits courts:

En réponse à la crise du lait, la création de projets de vente en circuits courts reste une des solutions souhaitées par l'ensemble de la profession.



b) promotion « crise du lait » :

Toujours en réponse à la crise du lait, des actions complémentaires de la promotion des produits en circuits courts ont été entreprises.

6.4. Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL

a) encadrement-vulgarisation:

De nombreux essais ont été entrepris en cultures fourragères, céréalières, chanvre, énergie... Ces essais sont souvent coordonnés par le CRA-W.







b) encadrement bio :

La cellule de techniciens de Végémar travaille avec une cellule d'experts afin d'offrir un service performant à celui qui tente une reconversion de son exploitation.





Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

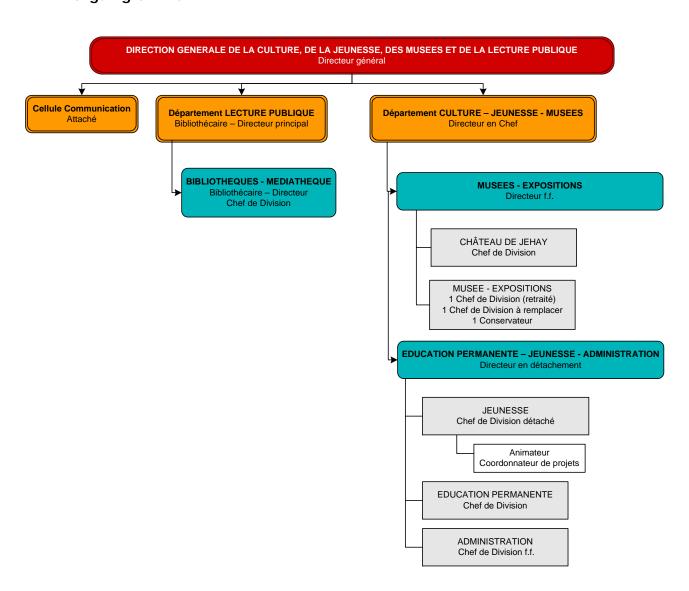
CULTURE

AVENIR, PASSE, PRESENT



1. CULTURE, MUSEES ET LECTURE PUBLIQUE

1.1. Organigramme



1.2. Coordonnées du service

Direction générale de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique

Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège Tél. : 04/232.86.98 – 04/232.86.48

Fax: 04/232.86.94

http://www.provincedeliege.be/culture/ E-Mail: dgculture@provincedeliege.be



1.3. Cellule Communication

La valorisation des activités du Service Culture a conduit à la mise en place en 2001 d'une cellule promotion et communication chargée des relations avec les médias, de l'organisation des conférences de presse, des partenariats et des campagnes publicitaires. Un travail dont on a pu mesurer l'efficacité à l'occasion des campagnes de promotion des événements comme les expositions en plein air dans le domaine provincial de Jehay, la Biennale du Design de Liège, la réouverture du Musée de la Vie wallonne, la Quinzaine du livre, et la communication liée au projet « Passage, croiser les imaginaires ».

Cette cellule est également active dans le cadre du Village provincial mis en place dès le mois de janvier 2009. Elle assure la présence humaine dans le stand consacré à la Culture et contribue à l'animation du Village. Elle est également présente dans des manifestations publiques comme « Retrouvailles ».

Depuis juin 2003, à son initiative, est publié un magazine culturel intitulé « DiverCités ». Cette publication trimestrielle diffuse les informations relatives aux activités du Service Culture.

2. ACTIVITES AU FIL DES DEPARTEMENTS

2.1. Département lecture publique - Bibliothèques et Médiathèque

Une date essentielle dans l'histoire de la bibliothèque et de la médiathèque, deux secteurs dont le destin est désormais étroitement lié, est le 6 juin 2006, jour qui a vu la réinformatisation (logiciel ALEPH), la mise en place de la carte unique bibliothèque-médiathèque, l'adoption d'un règlement unique et l'harmonisation des horaires.

Depuis 2008, le rapport d'activités est scindé en trois parties : locale, itinérante et centraleprincipale. Ce nouveau découpage correspond aux missions supplémentaires remplies par la Bibliothèque de la Province de Liège.

La bibliothèque locale (assure le prêt au public sur le Site Chiroux)
La Bibliothèque propose un vaste choix de media, du document imprimé au CD et DVD, c'est au total un million de documents, ce qui en fait la plus importante Bibliothèque publique de la Communauté française.





La **carte unique**, mise en place en 2008, n'a pas encore eu d'impact sur la fréquentation. Toutefois, on constate une réelle stabilité du lectorat au niveau global. Dès 2010, l'offre s'élargira encore avec le **Pass Bibliothèques** auquel adhèreront les Bibliothèques locales de Verviers, Fléron, Herstal et Waremme.

Fonctionnement du **studio d'enregistrement** sur divers projets :

- réalisation et/ou collaborations provinciales : Odyssée théâtre, minute santé, spot radio Passages, etc.
- réalisation et/ou collaborations ponctuelles : ligue d'impro, Michel Desaubies, CD Showstar,...
- collaboration étroite avec Ça balance [...] qui occupe le studio 2 jours par semaine : démo et compilation.

Activités de formations

- formations professionnelles des bibliothécaires et médiathécaires
- participation à des Salons : Salon du Livre de Jeunesse à Namur, Foire du Livre de Bruxelles et Salon du Livre Politique à Liège.
- Participation à des colloques

Activités d'animation

Public enfant

- Bébé, lis avec nous
 - Heure du conte pour enfants sourds et entendants
 - Fureur de lire du 19 au 24 octobre 2009 sur le thème « Claude Ponti »
 - Ateliers d'écriture
 - Ateliers parents bébés
 - Consultation Internet et conférence sur les dangers d'Internet
 - L'heure du conte
 - Prix Versele
 - Hors les murs : animations pour l'Institut royal des Handicapés de la vue et de l'ouïe
 - Accueil d'auteurs
 - Babillages : festival des arts vivants pour les petits

Public adolescent

- Prix « Et-lisez-moi »
- Fureur de lire sur le thème du Passage
- Ambassadeurs de la lecture
- « Embrouille et débrouille »
- Cercles de lecture pour adolescents

Public adulte

- Initiation à Internet pour les Seniors
- Point emploi
- Permanence écrivain public
- Rencontre « Je dis Livre »
- La Fureur de Lire sur le thème du Passage
- Exposition « les calendriers de la nouvelle Poupée d'encre »

Publications

- listes bibliographiques
- Je dis Livre

Actions ou rapports avec les établissements d'enseignement : accueil de groupes, stagiaires, extérieurs.



La Bibliothèque itinérante

Le bibliobus est un service de proximité. Il dessert, en prêt direct au public, 57 communes deux fois par mois.

Un véhicule spécialement adapté dessert les organismes d'éducation permanente et collectivités, ainsi que les bibliothèques avec les collections de la Bibliothèque centrale.

Le prêt a été informatisé en 2009. Il fonctionne en liaison directe avec le serveur Aleph via le réseau 3G et deux ordinateurs portables par véhicule.

La bibliothèque centrale et principale

Moins familière du grand public, elle travaille dans l'ombre, au service de la lecture en général (pour et avec les bibliothèques du réseau). Elle étend son réseau de services vers les bibliothèques locales :

- en matière de choix de livres : collections d'appoint, lot à thèmes, prêt interbibliothèques.
- conseils techniques, formations, diversification des supports de collection, brochures, élagage.

Expositions et animations

- Au fil de l'eau
- Le cinéma italien à l'occasion de la Fureur de Lire 2008
- Le soleil et sa cour collaboration avec la Maison de la Science
- Romans policiers du Monde Collaboration avec la Bibliothèque de Littératures policières (Paris)
- Aux livres citoyens sur le thème « Passages de mémoire »

Zone professionnelle

La Bibliothèque a intégré sur le site Internet de la Culture de la Province de Liège, un espace « zone professionnelle » : services, banque de données, etc - en consultation libre.

Le réseau Aleph

Depuis la réinformatisation de la bibliothèque en 2006, le Collège provincial a souhaité mettre en place un catalogue virtuel, rassemblant autour de la Bibliothèque Chiroux différentes bibliothèques locales dont les pouvoirs organisateurs ont souhaité s'associer au projet.

Le réseau des bibliothèques de Verviers, la bibliothèque itinérante et le réseau Burdinale-Mehaigne font désormais partie du réseau Aleph de la Province de Liège. Les réseaux de Fléron, Herstal sont quant à eux en cours d'intégration.

Ce réseau a entraîné la mise en place de 2 cellules spécialisées :

- Le SGRA qui veille à la cohérence du catalogue informatisé
- OSEMA qui développe différentes activités : intégration des partenaires, maintenance et helpdesk.



2.2. Département Culture, Jeunesse et Musées

2.2.1. Musées et expositions

a) Musée de la Vie wallonne

Installé dans l'ancien couvent des Frères Mineurs rénové entre 1966 et 1970, le Musée de la Vie wallonne est géré par la Province de Liège depuis le 1er mars 1990 de même que l'Eglise Saint-Antoine -> Espace Saint-Antoine qui accueille les expositions temporaires.

En 2003, le Ministre de la Communauté française chargé de la Culture a notifié son accord de principe sur le dossier de subsidiation par son Département des travaux de rénovation du Musée de la Vie wallonne.

En février 2005, les autorités provinciales et communales ont procédé à la signature de l'accord-cadre prévoyant la prorogation du bail emphytéotique, étendu à la Maison des Artistes, jusqu'en 2042.

Depuis 2005, les travaux de rénovation du bâtiment ont été entrepris. Le Musée a été inauguré le 12 septembre 2008. Le 18 septembre 2008 le Collège provincial a statué sur la fusion du Service des expositions et du Musée de la Vie wallonne sous l'identité « Musées et expositions » constituée de 3 départements : Conservation, Développement culturel et Administration.

Missions de conservation

Centre de documentation

Les usagers peuvent découvrir et étudier les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, le Fonds Desarcy,...). L'objectif est tourné vers la visibilité, la promotion et l'accueil du public.

En 2009, il a connu un grand succès de fréquentation physique et électronique sur des sujets très divers.

Collections

> Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon (FHMW)

Il fait partie des collections du MVW depuis sa reprise en 2004 (convention signée avec l'Université de Liège). Les nouvelles acquisitions sont encodées dans Aleph. Il intègre grâce à cela, le catalogue collectif des Bibliothèques publiques.

Les conditions de stockage ont été perturbées pour cause de travaux de rénovation (toiture et luminaires). Des mesures de nettoyage et de conservation ont été prises auprès de sociétés spécialisées.

Les collections sont en constante évolution car le FHMW reçoit des dons de particuliers, d'associations et est abonné à des revues spécialisées

Le FHMW entretient des contacts réguliers avec des représentants des groupements wallons ou des périodiques d'action wallonne.



Bibliothèque des Dialectes de Wallonie (BDW)

En plus de ses missions d'acquisitions et d'encodage, la publicité de la BDW a été mise en place par des contacts extérieurs. Le gestionnaire a participé à différents événements, associations, et publications relatives aux langues régionales en Wallonie.

> Archives générales et bibliothèque Encodage, accroissement et restauration.

> Archives multimédia

Photothèque, filmothèque, reportages ethnographiques.

Objets

2009 était l'année du chapeau... En effet, grâce à un appel public, de nombreux dons [ou prêts] sont venus enrichir les collections pour un projet d'exposition : képis, casques professionnels, bonnets de bain et autres. On peut noter également que divers mobiliers, appareils ménagers et vêtements sont venus enrichir les pièces de collection. Les objets sont étiquetés et distingués selon qu'ils fassent l'objet d'un dépôt (dans le cadre d'un événement ponctuel) ou d'un prêt à long terme.

La restauration de 90 marionnettes a débuté. Elles viendront, en 2010, équiper une vitrine du hall de la Maison Chamart.

L'informatisation des collections est en cours : encodage Access accompagné d'un lien hypertexte menant aux prises de vue photographiques.

- ➤ Un atelier de restauration protège la collection d'objets, d'ouvrages et de documents sur supports papier et assimilés.
- Gestion des réserves à Ans

Une réserve climatisée trop exigüe respecte les normes internationales en matières d'hygrométrie et de température. Les autres zones de l'entrepôt ne respectent pas néanmoins ces conditions.

En collaboration avec le service des Bâtiments, une réflexion est menée pour transformer le site d'Ans en pôle de conservation et de diffusion des collections muséales.

Développement culturel

Promotion et tourisme

Production de dépliants type général et ponctuels (au fil des actualités) et diffusion de ceux-ci via les réseaux Culture et Promotion, les Maisons du Tourisme, les antennes provinciales, Liège Gestion Centre Ville, des attractions touristiques partenaires (City pass et Pass musées), etc. Le site web www.viewallonne.be est régulièrement actualisé et les actions vers la presse sont fructueuses.

La boutique (en attendant l'Espace saveurs) est dotée d'une section librairie wallonne, de reproductions de qualité, d'articles d'artisans et de designers, etc.

Statistiques

Le total général de visiteurs, pour 2009, est de 33.535 personnes avec une large majorité (près de 90 %) de visiteurs originaires de la partie francophone du pays.

> Subsides et partenariats

Le MVW entre dans le cadre « attractions touristiques » et est reconnu par le CGT depuis cette année.



Médiation culturelle

Ce secteur est chargé des projets éducatifs et culturels. L'équipe de médiation culturelle fournit de nouveaux produits en fonction des publics et des centres d'intérêt : visites « sur mesure » telles que visites commentées thématiques : (R)évolutions, Croyances et fêtes populaires, ou d'activités de découvertes animées par un guide : A la découverte du Musée de la Vie wallonne, Moi, Pierre..., Dis-moi Tchantchès, Du sculpteur à la sculpture, De temps en temps (collaboration avec l'Asbl les Cultivores),...

Pour les enfants : des parcours ludiques, contes, anniversaires, stages et ateliers.

Les activités ponctuelles sont prises en charge par la cellule de médiation : Noël au Musée, goûter des Ambassadeurs, journée enseignants.

> Le théâtre de marionnettes

Le théâtre de marionnettes continue à recueillir un beau succès. Depuis septembre, le Musée a décidé de remettre à l'honneur le théâtre de marionnettes liégeoises traditionnelles en organisant des séances nocturnes pour adultes.

Partenariats

Citons, entre autres, le développement de visites communes avec l'Archéoforum : *Il était une fois autrefois*, Article 27, l'Auberge de Jeunesse Simenon, l'ULg.

Création d'évènements

- > Europalia Chine : pièce de théâtre de marionnettes intégrant des personnages chinois.
- > Exposition temporaire « Vie de Grenier » du 12 mai 2009 au 31 août 2010.
- « Mer & BD » du 11 juillet au 13 septembre à l'Espace Saint-Antoine.
- « Urbain Mulkers », du 3 octobre au 22 novembre, même lieu.
- « Marque jeune » : enrichissement de l'exposition de Neuchâtel. A voir à l'Espace Saint-Antoine dès mars 2010.

Création artistique et technique

Graphistes et menuisiers réalisent toute une série de réalisations graphiques telles que dépliants, affiches, brochures pour divers services provinciaux et participent au succès des expositions.

b) Le Château de Jehay

A la mort du Comte Guy van den Steen, la Province de Liège est devenue pleinement propriétaire du Château de Jehay.

En 1992, le Conseil provincial a approuvé les statuts de l'Asbl dénommée « Association pour la gestion du château de Jehay ».



« L'Association a pour but l'harmonisation des efforts en vue de mettre en valeur le potentiel touristique et culturel du domaine ».

L'agenda culturel du Château est bien rempli une nouvelle fois. En voici quelques exemples :

- « La poule aux œufs en chocolat » grand jeu familial à Pâques ;
- Participation au « Printemps des Musées » ;
- « Paul Delvaux, empreintes intimes » du 31 mai au 4 octobre 2009;
- Exposition « Couleurs », sculptures en plein air dans les Parc et jardins du Château ;



- « Les enfants d'abord », le 2 août : ateliers de cirque, jeux en bois et déambulatoires ;
- « La Nocturne » le 29 août : contes et lumières
- La « Nuit des sorcières », à l'occasion de la fête d'Halloween (octobre 2009)
- Les Journées du Patrimoine

Le nombre de visiteurs pour 2009 est de 30.047 visiteurs.

Le subside de fonctionnement octroyé par le Collège provincial en sa séance du 10 septembre est de 271.000 €.

2.2.2. Education permanente – Jeunesse – Administration

a) Service de l'Education permanente

Le Service Culture porte l'organisation d'événements d'importance nationale et internationale. Au nombre de ces opérations : le projet d'art contemporain « Y a pas d'Lézarts », l'exposition annuelle de sculptures en plein air dans le parc et les jardins du Domaine du château de Jehay, l'opération d'aide et de promotion des musiques non classiques « Ça balance », le soutien aux troupes de théâtre amateur via « Odyssée Théâtre » et enfin l'événement interdisciplinaire « Passages, croiser les imaginaires » à cheval sur 2009 et 2010. Au centre de ces manifestations, la volonté provinciale de soutenir la création et les créateurs de la région, mais aussi de favoriser les contacts avec les artistes des autres communautés nationales ou issus d'autres pays. Une pratique qui concerne tous les secteurs, de la musique à l'artisanat, des arts plastiques au design.

Au cœur de la création

ARTS PLASTIQUES

« Y a pas d'Lézarts »

L'opération « Y a pas d'Lézarts » se présente sous la forme d'un véritable réseau des centres culturels de la Province de Liège axé sur les arts plastiques contemporains. Tous les deux ans, l'opération se matérialise, dans les différents centres culturels concernés, sous la forme d'un ensemble d'expositions inédites présentant des œuvres d'artistes émanant, pour la plupart, du territoire de la province de Liège ou y travaillant. En 2008, ce cycle s'est articulé plus spécifiquement autour de la médiation entre l'œuvre et les publics.

En 2009, quatrième cycle d'expositions d'art actuel pour la Biennale « Y a pas d'Lézarts », autour de la thématique « Nouveaux horizons » intégrée dans l'opération « Passages ». Ce choix traduit la volonté de provoquer une réflexion sur les enjeux sociétaux accompagné d'un regard prospectif et d'analyses. 16 centres culturels ont participé : Amay, Ans, Braives-Burdinne, Chênée, Engis, Hannut, Huy, Liège, Marchin, Soumagne, Spa, Stavelot, Theux, Wanze, Waremme et Welkenraedt.

■ « Couleurs (³) » au Château de Jehay

Chaque année, cette manifestation, en favorisant l'installation d'œuvres d'art in situ, attire chaque année près de 30.000 visiteurs. Six artistes de la Communauté française et six artistes français nous ont guidés dans les Parc et jardins du Château de Jehay autour du thème des couleurs en trois dimensions.



Mer & BD

Cette exposition s'est tenue du 11 juillet au 13 septembre 2009 à l'espace Saint-Antoine. Elle était le fruit d'un partenariat entre le Conseil général des Côtes d'Armor, la Ville de Saint-Quay-Potrieux et la Province de Liège.

Urbain Mulkers

Du 3 octobre au 22 novembre, cette exposition a rassemblé une cinquantaine d'œuvres de l'artiste limbourgeois Urbain Mulkers (1945-2002). Les œuvres consistaient en des emballages d'objets ou de surfaces par des cartes de géographie.

Son objectif était de perturber l'ordre établi et de stigmatiser les problématiques au travers d'images utopiques.

MUSIQUE ET DANSE

Ça Balance [...]

Depuis quelques années, cette opération propose aux jeunes groupes de musique actuelle une aide pluridimensionnelle avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique.

Par ailleurs, un directeur artistique prépare les formations les plus abouties à l'enregistrement d'un CD démo. Ces CD sont diffusés aux intervenants professionnels du secteur musical. En 2009, la sixième compilation, reprenant diverses formations pratiquant le jazz, le rock, la variété ou la World Music, est sortie de presse et a été pour la première année commercialisée.

Le 3 octobre, la soirée au Forum de Liège. Le concert de 2009 était un pari car il n'y avait pas de parrainage cette année mais uniquement des groupes ça balance [...] : Wendy Nazaré, Yew et Gaetan Vassart ont attiré près de 1000 personnes sous cette formule audacieuse.

Ça balance [...] étend son réseau et ses partenariats à travers un réseau actif dans la Grande Région avec « **Multipistes** », fruit de collaboration entre des structures belges, luxembourgeoises et lorraines. Chaque structure partenaire offre un axe de formations spécifique. Le tout forme un programme d'accompagnement itinérant d'un an.

Aide à la diffusion

La technique d'intervention diffère selon qu'il s'agisse d'artistes reconnus par les Tournées Art et Vie ou par le secteur de Diffusion musicale ou d'amateurs de qualité non reconnus.

Parmi elles, on peut épingler

- « Ça jazze en Province de Liège » à Liège, à Visé et à Huy
- Les nombreux festivals d'été : Belzik, Festival d'Orgue de Liège, Festival de Musique de Stavelot, Spa ou encore Huy.
- Les concerts du Dimanche ou Concerts apéritif
- « Ça rocke en Province de Liège » avec la Fiesta du Rockn Star't Rock Amay, Bucoliques Ferrières Festival, Yernawe Festival.
- Aides à la formation
- Aides à l'édition (CD) pour le Collectif Jaune-Orange, Orféo, Ekem...

THEÂTRE

Odyssée théâtre

Autour de critères de sélection innovants et qualitatifs, l'opération Odyssée théâtre offre un encadrement professionnel et des aides diverses pour les spectacles de théâtre amateur sélectionnés.



Un passe vendu 10 € permet de fédérer un public et de coordonner la promotion sur deux semestres de programmation. Ce passe permet de découvrir, pour une somme modique, 4, 5 ou 6 spectacles selon la sélection. 744 passes ont été vendus lors du premier semestre. Il faut souligner que l'opération toujours bien présente sur Liège-Ville s'étend de plus en plus sur tout le territoire provincial (Hannut, Amay...) tandis qu'on assiste à des partenariats avec des centres culturels.

Les ateliers d'art dramatique

Ils se déroulent en 2 ans et ont pour ambition de pourvoir au perfectionnement des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau implanté en Province de Liège. 65 inscriptions en 2009 (pour 44 en 2008).

■ Le théâtre professionnel français

Le Département du service de l'Education permanente aide ou subsidie, de façon ponctuelle et exceptionnelle, certaines créations en privilégiant les créations belges contemporaines jamais jouées. Ont été subsidiés, entre autres, la Compagnie Irène K, Vent du Nord, le théâtre du Sursaut, la Compagnie PI 3.14 avec « le Mensuel ».

■ Le théâtre amateur dialectal

Les rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux rencontres.

Le Gala wallon a lieu au mois de septembre au Trianon et il a fait l'objet de trois spectacles de décentralisation à Visé, Welkenraedt et Couthuin.

AUDIOVISUEL

Depuis 2006 et l'ouverture du **CLAP asbl**, ce bureau de tournage en Province de Liège travaille en collaboration avec l'ensemble des professionnels de ce secteur. Il répond à toute une série de demandes techniques ou administratives. Une base de données exhaustive de figurants et de lieux pour les professionnels se retrouve sur le site Internet.

Organisation de conférences et ciné-clubs soutenus dans une démarche d'éducation permanente.

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Le samedi 21 mars, au Palais des Congrès, s'est déroulé le 20^e concours d'orthographe en duo. Cette édition a enregistré 1.440 participants répartis en 3 catégories : enfants, jeunes et seniors.

119 équipes ont pu être récompensées. A l'heure du bilan, ce concours a permis l'engouement de 30.000 participants et 47 écrivains de la Province de Liège ont apporté leur plume et leur aimable collaboration.

L'avenir se voudra tourner vers de nouvelles formes de valorisation et de défense de la langue française... La réflexion est en cours notamment avec le projet d'écriture de concours de nouvelles « Achève-moi » dans le cadre de Passages.

Par ailleurs, des subventions et des aides techniques sont octroyées au Concours international de littérature pour adolescents organisé par Jean-Luc Davagle qui connaît un succès énorme au sein de la francophonie.

CEC (Centre d'Expression et de Créativité)

Le CEC « Les Croisiers » a un rayonnement certain sur le territoire de la Province de Liège puisque 59 localités sont représentées parmi les 149 inscriptions aux formations diverses : travail du cuir, création d'une mosaïque en pâte de verre, travail de la terre, peinture sur tissus...

La promotion est assurée à travers la publication d'une brochure annuelle.



Création et Promotion Artistiques (CPA)

- Exposition à la Maison des Métiers d'Art : « Quand la terre s'emmêle » : céramiques, « Je suis au jardin », « Fantaisies, breloques et colifichets », « Couleurs d'épices », « Jolis mômes », « Home sweet home », « Cadeaux ».
- Les acquisitions 2009 ont eu lieu le 22 octobre au Palais provincial. 20 artistes ont été sélectionnés notamment feu Claire Mambourg, Yves Piedboeuf, Christophe Vangor, Pascal Seutin, Anne Garnier, Pol Pierart, David Ameye, etc.
- Collaboration avec l'entente interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie qui prend la forme de manifestations nombreuses et variées : Artisan'art Wallonie à Floreffe, Artisan'art Bruxelles et week-end chez l'Artisan d'Art, Salon wallon des Métiers d'Art (Beauvechain)

■ Biennale internationale de design de Liège

Les préparatifs pour la saison 2010 ont créé des contacts avec la Hongrie, la France et le Danemark. La nouveauté, le tournant que prend la Biennale est son extension vers toute l'Europe. L'accent sera particulièrement mis sur le développement durable et les relations entre le design et l'architecture.

« Design Nature »... La nature dans tous ses états, c'est-à-dire le végétal et l'animal mais aussi les milieux, le biomorphisme, l'anthropomorphisme, l'organique et le biomimétisme, se tiendra en octobre 2010 pour sa cinquième édition.

Saison culturelle 2009 - 2010

Passages, croiser les imaginaires

A partir de l'automne 2009, cet événement interdisciplinaire a fédéré un ensemble d'initiatives originales touchant à différents secteurs relevant à la fois de la culture mais aussi de la recherche et de l'économie. Une dynamique fédératrice qui se prolongera tout au long de l'année 2010 avec des partenaires provinciaux, des événements originaux et des partenaires extérieurs. Cet événement se veut transversal, rassembleur et original.

Une campagne de promotion, en collaboration avec le Tourisme (FTPL) a débuté en septembre 2009 avec l'inauguration de l'œuvre de Guy Vandeloise sur le fronton de la Tour Kennedy – côté Médiathèque. Drapeaux, dépliants, affiches, cartes postales, site Internet et partenariats presse sont venus étoffer la date de lancement officiel du 3 septembre.

L'opération favorise des activités novatrices portées par la Province de Liège. En 2010 : le concours de nouvelles littéraires « Achève-moi », « l'Art dans la rue », « En fanfares », « Aux arts, etc » - art public - insertion d'œuvres autour de 16 portes d'hôtels de ville de la Province de Liège (commissaire Jacques Charlier), sont autant d'activités novatrices.

Un colloque sur le thème « Economie et Culture : passages, échanges, collaboration » a préfiguré l'opération le 19 février 2009. Il a réuni pas moins de 200 personnes émanant à la fois des secteurs culturel, économique, politique et scientifique (en collaboration avec l'Université de Liège).

b) Le service de l'Administration

Le Service de l'Administration générale des Affaires culturelles assure, d'une part, le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale et, d'autre part, l'entretien général du vaste bâtiment de la rue des Croisiers.



Le Service du Personnel assure la gestion administrative de l'ensemble du personnel du Service des Affaires culturelles et de la Bibliothèque itinérante de Grâce-Hollogne, soit environ 220 agents.

Il traite toutes les demandes, relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de l'Administration centrale provinciale, telles que : congés de maladie, accidents de travail, crédits d'heures, assurances diverses...

Le Secrétariat procède au tri et à la distribution de la correspondance de l'Administration et à la gestion des jours de congé et de récupération du personnel de l'Administration.

Il assure la permanence téléphonique et l'accueil à l'entrée du bâtiment ainsi que l'expédition quotidienne du courrier pour l'ensemble des services.

Le Service de l'économat et de la comptabilité est chargé de la gestion des budgets ordinaires et des subsides de transferts, en liaison avec le service de l'Education permanente.

Il procède à la liquidation des factures et au remboursement des abonnements sociaux et des frais de séjours et de parcours du personnel.

Il gère l'économat du bâtiment (commandes de fournitures diverses par et hors adjudications).

Le personnel ouvrier et d'entretien, outre sa fonction d'entretien général du bâtiment, son ouverture et sa fermeture, apporte son aide à l'organisation des manifestations initiées par le Service Culture (expositions des Bibliothèques, de l'Office provincial des Métiers d'Arts, Biennale du DESIGN, ...)

Enfin, le Service des Affaires culturelles étant doté d'un restaurant de collectivité, *le personnel de cuisine* assure la préparation et le service des repas de midi, la gestion des stocks et des commandes de deprées alimentaires.

3. RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

En application de la Convention de partenariat signée le 6 mars 2002 entre le Gouvernement de la Communauté française et la Province de Liège, plusieurs collaborations ont été signées dans les domaines suivants :

- Réinformatisation de la Bibliothèque
- Le point emploi
- La carte unique
- Les animations
- Participation aux travaux réguliers de la Commission des centres culturels : nouveaux dossiers de reconnaissance, renouvellement de contrats-programmes et adaptation de la législation aux nouvelles réalités.
- Dans le domaine des arts ²plastiques, subventions octroyées sur de grands projets : Design 2010, Y a pas d'Lezarts.



Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2010

L'EDUCATION PHYSIQUE ET LES SPORTS



1. L'ACTIVITE SPORTIVE

1.1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente menée depuis plusieurs années, le Service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la Province de Liège. Il assure la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

Aussi, à côté de la gestion récurrente des évènements sportifs, le Service des Sports s'organise autour de 3 axes d'intervention :

1^{er} axe - La gestion des infrastructures sportives :

Avec la Piste cycliste d'apprentissage d'Ans-Alleur, le Complexe sportif de Naimette-Xhovémont, le Centre d'Entraînement et de Formation de Haut niveau en football de la Région wallonne (CREF), le Centre de formation de Tennis de Table, la Province de Liège s'est dotée, depuis le 27 mai 2009, d'un autre outil pour dispenser de la formation : le Centre de Tennis de Huy.

En créant un centre provincial, la Province de Liège et son Service des Sports permettront aux écoles et aux jeunes joueurs des plus petits clubs de bénéficier de terrains de tennis en suffisance et à un prix abordable pour faire œuvre d'initiative et de formation.

2^e axe - Le perfectionnement sportif :

La Province de Liège et son Service des Sports poursuivent et développent des programmes de perfectionnement destinés aux jeunes joueurs motivés et désireux d'apprendre plus.

3^e axe - La lutte contre le décrochage sportif :

Une politique sportive adaptée proposera une offre sportive pour atteindre un public qui reste en marge de structures des clubs ou un public qui subit ce décrochage sportif chez les enfants pour lesquels le sport n'est pas encore ou n'est plus, une source de bien-être ou de plaisir.

Pour ce faire, la Province de Liège a décidé, en sa séance du Collège provincial du 8 octobre 2009, de la création d'une Académie provinciale des Sports.

Ainsi, l'enfant aura un accès à une initiation basique et ludique de plusieurs sports consécutifs par année scolaire. Il s'agit d'un nouveau créneau d'approche de la pratique sportive pour les jeunes de 4 à 11 ans.

Par ailleurs, l'offre sportive de l'Institution provinciale est complétée par la Maison des Sports ; ce formidable outil de travail où les fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats, équipés des dernières technologies, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat.



2. LES ACTIVITES

Les activités du Service des Sports se concrétisent par :

a) L'organisation de stages :

- de perfectionnement au basket-ball ;
- « Sport pour tous » proposés en partenariat avec des communes.
- b) La création de l'Académie provinciale des Sports

Il s'agit d'une véritable entreprise de passerelle vers le sport qui a été créée, à l'initiative du Collège provincial, en octobre 2009.

Décentralisée en divers sites de notre Province, cette Académie propose depuis janvier 2010, des activités sportives organisées par tranche d'âge, offrant ainsi la possibilité aux enfants de 4 à 11 ans, de s'initier à diverses disciplines avant de se spécialiser selon leurs aspirations, leurs capacités. Elle est aussi la cellule fonctionnelle au sein du Service des Sports qui coordonne un important plan de formations en collaboration avec les Fédérations sportives provinciales. De plus, une action particulière se mettra en place dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides.

L'enfant a accès à une initiation basique et ludique de plusieurs sports consécutifs par année scolaire. Chaque sport choisi comprend 8 séances dispensées à raison d'une fois par semaine.





c) Les actions ponctuelles

Il s'agit de manifestations organisées à l'initiative du Service des Sports telles que :

- La Journée ludique pour personnes moins valides, le 8 octobre 2009 à Grivegnée ;
- Le Tournoi de Noël de la Province de Liège de football en salle pour jeunes du 29 décembre 2009 au 2 janvier 2010 à Ans, Verviers, Wanze et Fléron organisé en collaboration avec le Comité provincial de l'Union Belge de Football;
- Des opérations de promotion dans le cadre de l'accueil de la VUELTA 2009.

d) Les organisations majeures

La Province de Liège a été, via son Service des Sports, tout comme d'autres Services provinciaux, le « bras opérationnel » sur divers évènements. Ces Services se sont investis d'une manière importante dans la préparation et l'exécution de grandes manifestations sportives comme :

- L'accueil de l'étape « Venlo-Liège » de la VUELTA 2009, le 1^{er} septembre 2009 ;
- La rencontre « Belgique Pologne » de Coupe Davis de tennis au Country Hall Ethias Liège du 6 au 8 mars 2009 ;
- Le Week-End Ardennais 2009 (Flèche Wallonne et Liège Bastogne Liège) ;
- Le Jumping International de Liège 2009.

e) Les relations sportives internationales

Dans le cadre de l'application des différentes Chartes de Collaboration et d'Amitié conclues par la Province de Liège avec des partenaires institutionnels étrangers, le Service participe à divers échanges sportifs.

3. LA DELEGATION D'ANIMATEURS SPORTIFS ET/OU D'UNE AIDE TECHNIQUE

En 2009, sur décision du Collège provincial, le Service des Sports a collaboré à diverses manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de véhicules, de matériel divers ainsi que par une aide à l'impression et/ou à la diffusion de documents promotionnels. A titre d'exemples :

- Le Challenge Jogging de la Province de Liège;
- Le Jumping de Chaudfontaine ;
- Le Championnat provincial cycliste pour Espoirs et Elites.

4. UNE POLITIQUE DE PROXIMITE ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du Service des Sports se traduit ainsi par :



- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles :

En 2009, **328 clubs ou fédérations** ont obtenu des subventions à titre d'intervention dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une **somme globale de 814.575,72 €**.

- l'attribution de trophées :

Durant l'année 2009, **113 trophées** ont été attribués à **66 clubs**, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de leurs principales manifestations.

- l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes :

Au cours de la législature 2006-2012, le Collège provincial souhaite soutenir des actions dans le domaine de la formation des jeunes et la vulgarisation de la pratique sportive. Ainsi, afin de soutenir des actions spécialement initiées dans ce domaine, diverses associations sportives ont reçu une aide financière en 2009.

- l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs

Une des priorités de la programmation de la politique sportive pour la législature 2006-2012 est l'axe de la FORMATION. Outre les jeunes, les publics ciblés sont les dirigeants, bénévoles, arbitres, entraîneurs et même les parents de jeunes sportifs. Le Service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs Fédérations et Associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning pluriannuel pour la législature en cours au travers de conventions d'objectifs à négocier et à établir entre les parties.

Une convention a ainsi été conclue avec :

- l'Union Belge de Football;
- la Ligue Belge Francophone de Rugby;
- le Comité provincial de Tennis de table;
- la Ligue Francophone de Handball pour son école de perfectionnement et d'initiation au handball.

Par ailleurs, à l'instar des services et des disponibilités rendus par l'ASBL Maison des Sports, il a été conclu une convention d'objectifs avec la Maison des Associations d'Amay et l'ASBL Maison Verviétoise des Sports pour décentraliser la FORMATION dans les communes et associations des arrondissements de Huy-Waremme et Verviers.

5. ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS PROVINCIAUX

En application du règlement arrêté par le Conseil provincial, le Collège provincial désigne chaque année, sur proposition du jury, les lauréats des divers prix sportifs provinciaux, à savoir :

- a) le Trophée Sportif;
- b) le Mérite Sportif;
- c) le Prix du Fair-Play;
- d) le Prix du Coeur Sportif;
- e) le Prix de l'Espoir sportif.



6. ACCUEIL DE PERSONNALITES DU MONDE SPORTIF

Régulièrement, à l'initiative du Service des Sports et à l'occasion de réceptions, le Collège provincial met à l'honneur divers acteurs du sport.

7. PARTICIPATIONS DU SERVICE

7.1. A la gestion de l'ASBL Maison des Sports

Le Service des Sports assure la gestion de l'ASBL Maison des Sports de la Province de Liège qui offre divers services aux Fédérations et Associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet www.plgsports.be.

Au 31/12/2009, la Maison des Sports compte 63 membres adhérents.

Au cours de l'année 2009, elle a accueilli 990 réunions pour un nombre de 17.787 participants.



7.2. Aux activités de l'Association Sportive de l'Enseignement Provincial (A.S.E.P.)

Le Service des Sports apporte régulièrement son aide aux activités sportives initiées par l'A.S.E.P.



7.3. A l'entretien du Complexe provincial de Naimette-Xhovémont

La Province de Liège, assure, via le Service des Sports, le Service provincial des Bâtiments et sa Régie provinciale, l'entretien du site de Naimette-Xhovémont utilisé tout au long de l'année par le RFC Liège Athlétisme et Liège Rugby.





7.4. A la gestion et à l'entretien de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la Commune d'Ans, le Service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur.

7.5. A la gestion de l'ASBL Centre d'Entraînement et de Formation de haut niveau en football de la Région Wallonne (CREF)

Depuis 2004, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site; l'aspect hébergement étant concédé au Domaine Touristique de Blegny – Mine, en pleine concertation avec le Service des Sports et sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF.

7.6. A la gestion et à l'entretien du Centre provincial de formation de tennis de Huy

Le 27 mai 2009, la Province de Liège a acquis le Tennis Club de la Sarte à Huy pour y créer un Centre provincial de formation de tennis. A présent, le Service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.



8. PARTICIPATIONS PROVINCIALES

8.1. Dans le Centre de Formation de Tennis de Table de Blegny

Par une convention de mise à disposition conclue le 18 décembre 2008, la Province de Liège a mis ce centre à disposition de l'ASBL « Moi aussi, je joue au Ping !!!» pour une durée de 20 ans. Cette Association assure ainsi la gestion quotidienne et l'entretien des infrastructures. Par ailleurs, en application du contrat de gestion conclu avec ladite ASBL, un représentant de la Province de Liège siègera à son Conseil d'administration.

8.2. Dans la gestion du Country Hall Ethias Liège

En sa séance du 24 mars 2005, le Conseil provincial de Liège a désigné ses représentants en qualité de fondateur avec la SLF Participations, pour la constitution de la S.A Société de gestion du Bois Saint-Jean. Le 12 avril 2005, la Province de Liège et la SLF Participations ont constitué la Société de gestion du Bois Saint-Jean. Le Country Hall Ethias Liège entièrement rénové en version « sports », a été inauguré le 18 octobre 2005. Au surplus, un représentant de la Province de Liège est administrateur de la Société de gestion du Bois Saint-Jean.







Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2010

LA JEUNESSE

AIDE - SOUTIEN -ANIMATION - COLLABORATION



1. HISTORIQUE

Un service d'une trentaine d'années

- Jusqu'au début des années septante, une section du Service des Affaires Culturelles traitait les dossiers relatifs à la jeunesse
- La création d'un Service de la Jeunesse autonome voit le jour en 1973. En 1977, il s'installe dans l'ancien internat pour assistants sociaux, au 123 de la rue Belvaux, à Grivegnée.
- En 1980, au "189", a lieu l'inauguration du pavillon Struvay qui permet d'augmenter le nombre de salles de réunion du Centre provincial. Des travaux d'aménagement sont également entamés au "123" pour permettre le développement du secteur animation et du prêt de matériel.
- En 2002, des travaux considérables ont lieu au Centre d'hébergement rénové « Espace Belvaux » afin notamment de répondre aux nouvelles normes en matière de sécurité et d'hygiène. L'investissement consenti a permis d'agrandir et de restructurer l'ensemble du bâtiment principal portant la capacité d'accueil de 46 à 59 lits. Cette infrastructure a été rebaptisée « Espace Belvaux ».
- Les métamorphoses des sites vont de pair avec le développement des trois secteurs du Service Jeunesse : l'animation, le service de prêt de matériel, le centre d'hébergement.
- Les projets du Service Jeunesse ont résolument une dimension culturelle. Par des techniques créatives, ils visent à apporter aux jeunes le plaisir de vivre, dans le respect de l'autre, la découverte de leurs capacités et la conscience des enjeux de la citoyenneté afin d'assurer l'avenir de la société.

2. PRESENTATION DU SERVICE

2.1 Coordonnées du Service Jeunesse

Administration, animation123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)

Téléphone général : 04/237.28.70 Téléfax général : 04/237.29.00

Email général : service.jeunesse@provincedeliege.be

Prêt de matériel

123, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)

Téléphone : 04/237.28.80 Téléfax : 04/237.28.89

Email: jeunesse.pret-materiel@provincedeliege.be



Espace Belvaux

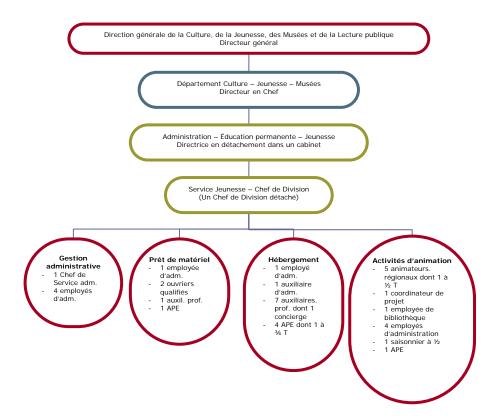
189, rue Belvaux - 4030 LIEGE (Grivegnée)

Téléphone: 04/237.29.10 ou 11

Téléfax.: 04/237.29.14

Email: Espace.Belvaux@prov-liege.be

2.2 Organigramme



3. POLITIQUE CULTURELLE MENEE PAR LE SERVICE

Le partenariat avec les communes de la Province de Liège se développe depuis des années.

Tous les opérateurs témoignent leur satisfaction à l'égard des stages « Vacances Actives », de l'opération « Place aux Enfants », de l'exposition « Natur'a ma porte » et des formations reprises sous l'appellation « Acte Jeunes ».

Depuis 1995, le Service Jeunesse a développé une opération culturelle destinée aux jeunes et aux enfants en partenariat avec les communes.

Depuis 2004, un nouveau champ d'investigation a été confié au Service, celui des adolescents. De facto, le réseau des centres de jeunes est apparu comme idéal pour amener une réflexion sur une politique à mener à l'égard de ceux-ci. Les fédérations, la



Communauté française Wallonie-Bruxelles et l'Inspection de l'Enseignement de la Province ont participé à la réflexion.

L'objectif est de renforcer ou de créer des initiatives locales en partenariat avec les communes possédant un centre de jeunes sur leur territoire. Les enjeux du projet sont d'entraîner la participation des jeunes pour mieux comprendre l'importance d'une société démocratique et le rôle du citoyen.

3.1 Acte Jeunes

« Acte Jeunes » regroupe les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Le concept s'appuie sur des valeurs de solidarité, de tolérance, de respect, d'écoute de l'autre et des droits et des devoirs à l'égard d'un groupe, d'une société. Découvrir le patrimoine nature et l'expression artistique est pour l'enfant une réponse ou une proposition à l'égard des questions existentielles que génère notre société. Nourries par ce concept, les activités proposées dans « Acte Jeunes » deviennent pertinentes et offrent un cadre propice à la création pour les jeunes.

Les objectifs et moyens

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant, tente de lui donner l'accès à ses émotions, sa sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées car, pour l'enfant, le jeu facilite l'apprentissage.

Les actions et les publics

a) L'opération « Place aux Enfants »



L'activité "Place aux Enfants" permet, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir, le temps d'une journée, de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

Le contenu de la journée est très variable d'une commune à l'autre mais s'appuie sur deux concepts forts : la citoyenneté et la mobilité des enfants. En 2009, 57 communes ont participé à l'opération.

b) Les stages « Vacances Actives »

Deux axes alimentent les stages : la découverte de la nature et les techniques artistiques.



Régulièrement, le Service Jeunesse propose de nouvelles techniques de stage.

Ces stages sont organisés sur base des engagements respectifs conclus entre le Service Jeunesse et les administrations communales.

57 stages ont été demandés par les communes, 11 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants et ne se sont pas ouverts.

c) Formation des animateurs de centre de vacances

L'objectif est d'aider les communes à former des animateurs de centre de vacances capables d'encadrer des activités pour enfants.

Elle vise des jeunes de 17 ans au moins (inscriptions à partir de 16 ans). Cette formation se déroule sur 2 ans et se construit en alternance (150 périodes d'apport théorique - 150 périodes de pratique sur le terrain).

Ces modules de formation donnent accès à une reconnaissance ainsi qu'à l'octroi de brevets par la Communauté française.

d) Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Cette formation de base répond à la nécessité de qualifier le personnel, conformément aux conditions du Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire. Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- 1) développement et psychologie de l'enfant ;
- 2) techniques d'animation;
- 3) déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...);
- 4) méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

e) Exposition Natur'a ma porte

La protection de la nature étant l'une des préoccupations majeures de l'Union européenne, celle-ci a imposé à chaque état membre d'établir des mesures de conservation des sites naturels en vue de maintenir la biodiversité du patrimoine européen.





La Province de Liège a été identifiée par le Ministère de la Région wallonne, Division « Nature et Forêts », comme zone-pilote de développement d'une campagne de sensibilisation des enfants de 6 à 12 ans à l'action « NATURA 2000 ». Compte tenu de son expérience en matière d'éducation à l'environnement et des liens privilégiés entretenus avec quelque 60 communes de la Province de Liège, le Service Jeunesse a été désigné comme opérateur de cette mission.

Une exposition itinérante, interactive et ludique

Le Service Jeunesse a choisi de concrétiser cette mission par la réalisation d'une exposition interactive et ludique. Dans un chapiteau occulté de 150 m², divisé en 5 zones, les enfants sont invités à résoudre une énigme « Mais où est passé le hérisson ? ».

Il s'agit d'un outil qui permet à des enfants de 6 à 12 ans d'appréhender le plus simplement possible les mécanismes qui régissent « Natura 2000 » au niveau européen

• Les communes, relais privilégiés avec les écoles primaires

En 2009, le Service Jeunesse a permis de sensibiliser 2.932 enfants. 3 implantations d'une durée de 3 semaines et 1 implantations d'une durée de 2 semaines ont été effectuées en collaboration avec les pouvoirs communaux.

Ces 4 décentralisations marquent la fin de l'aventure pour l'exposition «Natur'a ma porte ». Durant quatre années, plus de 20.000 enfants furent sensibilisés à cette dynamique environnementale.

3.2 Classes de dépaysement

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

■ A Wégimont, les enfants vont à la découverte de la nature et sont sensibilisés à leur environnement. L'approche se fait par un apprentissage à écouter, voir, sentir, toucher, goûter dans le respect de ce qui les entoure.



A Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, le théâtre ou les arts plastiques. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émouvoir de ce qui l'entoure et que parfois il ne perçoit plus ou ne voit plus.





3.3 Théâtre jeune public

Introduction

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacle à l'école » initié par la Communauté française. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'Ecole ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.

Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.

■ Rencontres Théâtre Jeune Public

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public. En 2009, elles ont eu lieu du 17 au 24 août à Huy et ont présenté 36 créations aux diffuseurs professionnels de la Communauté française, mais également de l'étranger.

■ Diffusion du Théâtre à l'École

Les diffuseurs du programme « Spectacles à l'école » bénéficient d'interventions financières de la part des pouvoirs publics lorsqu'ils programment des spectacles jeune public. Ces interventions correspondent approximativement à la moitié du prix du spectacle et sont réparties entre la Communauté française et les Provinces (3/4 – 1/4). Les diffuseurs réguliers qui proposent un programme spécifique jeune public disposent d'un quota qui leur reste attribué jusqu'en fin d'année.

Pour la saison 2009, 107 spectacles ont bénéficié de l'aide à la diffusion accordée par les pouvoirs publics. 44 organisateurs ont programmé des spectacles durant le temps scolaire.

3.4 Projet « Adolescents »

Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la Province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

Les modalités d'intervention sont les suivantes : 2 échéances pour la rentrée des dossiers (30 avril et 30 septembre) ; pour chacune des périodes, le Service Jeunesse retient au maximum 9 dossiers qui bénéficient d'une des deux aides suivantes :

- une délégation d'animateur pour un volume maximum de 30h de prestations ;
- une subvention de maximum 800 €.



3.5 Actions musicales

Diffusion de la Chanson à l'École

Tableau comparatif

Saisons	Nombre	Nombre de	Nombre	
	d'organisateurs	représentations	d'enfants	
02/03	9	34	7.120	
03/04	11	18	3.525	
04/05	4	9	1.820	
05/06	11	37	8.390	
06/07	15	87	15.420	
2008	13	41	5.990	
2009	13	48	11.380	

Le nombre élevé d'enfants se justifie par le coût croissant des représentations et le nombre de salles de grande capacité de plus en plus élevé. Les organisateurs privilégient de ce fait les regroupements massifs pour un nombre de représentations quasi constant.

Signalons également que les spectacles, lorsqu'ils sont sélectionnés, le sont pour une durée de quatre ans mais il faut parfois attendre une année avant que le spectacle ne soit programmé par les organisateurs.

3.6 Aides ponctuelles et octrois de subventions à des initiatives extérieures

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique. L'objectif est de soutenir des initiatives de qualité, en déléguant des professionnels afin d'améliorer les réalisations produites par les enfants.

3.7 Les services

Le prêt de matériel

Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif. Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel.







Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.

Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.

SERVICES RENDUS	du 01/07/05	du 01/07/06	du 01/07/07	du 01/01/08	du 01/01/09
	au	au	au	au	au
	30/06/06	30/06/07	31/12/07	31/12/08	31/12/09
Nuitées	4422	3403	1370	3043	2763
REPAS :					
Petits	4973	4614	1530	3450	2919
déjeuners					
Pique-niques	227	423	101	428	261
Dîners	6514	6560	3467	6153	6665
Goûters	2070	1939	615	1767	1352
Soupers	3552	3189	913	2090	1950
Buffets froids	366	586	223	553	499
Boissons	6211	5909	1755	7463	10234
Occupation de salles	1665	1685	742	1722	1483

3.8 Aides spécifiques

■ Aides accordées à la diffusion du Théâtre à l'École : 47.123,00 €

Subsides accordés pour activités spécifiques : 12.200,00 €

Subsides de fonctionnement aux organisations de jeunes : 39.475,61 €

Subsides accordés dans le cadre des accords de coopération conclus entre la Province de Liège et la Communauté germanophone : 4.000,00 €



Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2010

AFFAIRES SOCIALES

DES ACTIONS EFFICACES ADAPTEES A VOS
BESOINS



1. LES INTERVENTIONS FINANCIERES A CARACTERE SOCIAL

Celles-ci se développent sur trois axes :

L'octroi de prêts financiers à des taux avantageux

En effet, la Province de Liège est enregistrée depuis de nombreuses années auprès du Service Public Fédéral de l'Economie, des P.M.E., des Classes Moyennes et de l'Energie en qualité d'organisme de crédit social, l'autorisant ainsi à octroyer des **prêts à l'Installation des jeunes.**

L'octroi de subventions aux personnes

Le Collège provincial accorde une aide financière **aux personnes âgées et handicapées** ayant des revenus modestes, contribuant ainsi à alléger leurs frais d'installation et de location de téléphone et de location d'appareil de biotélévigilance.

Le Collège provincial accorde également des primes de naissances aux bénéficiaires d'un prêt.

■ L'octroi de subventions aux associations

Des soutiens financiers sont également accordés à des **associations ou collectivités**, **publiques ou privées**, oeuvrant dans des domaines tels que : les téléservices, la promotion familiale, l'enfance défavorisée, la détresse, les handicapés physiques et mentaux, la coopération au développement, l'intégration des personnes étrangères,...

1.1. Le prêt « Installation Jeunes »

Un prêt destiné à l'acquisition d'objets mobiliers ou ménagers d'utilité courante, d'usage normal, à l'exclusion de tout objet de luxe ou d'agrément, peut être octroyé aux personnes âgées de **moins de trente-cinq ans** mariées ou non, seules ou en couple.

La demande doit être introduite au plus tôt lorsqu'il y aura promesse de mariage, ou dès la date de cohabitation officielle, ou dès l'installation officielle en tant qu'isolé.

Le montant net des revenus mensuels des demandeurs, au moment de la demande, ne peut excéder 2.700,00 € pour un couple et 1.620,00 € pour un demandeur isolé (montants indexés avec les salaires des agents des services publics – 01/10/2008).

Le montant maximal du prêt est de **4.000** € remboursable par mensualités égales et constantes, à taux d'intérêt avantageux et fixe, pour une durée ne pouvant excéder **84 mois**.

De plus, une allocation de naissance est octroyée pour toute naissance ou adoption survenant pendant la durée de remboursement du prêt.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, **12 prêts** ont été accordés pour un montant global de **41.718,00** € ainsi que **469,00** € d'allocation de naissance.

1.2. L'aide financière aux personnes âgées et handicapées à revenus modestes



L'action provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux handicapés et invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement, et consiste principalement en en une contribution financière dans les frais de raccordement au réseau téléphonique, en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement et en une



participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de biotélévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24 heures sur 24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

L'intervention provinciale se traduit comme suit :

- Octroi d'une somme forfaitaire maximale de 37,00 € au titre de contribution aux frais de placement du poste téléphonique.
- Octroi d'une participation annuelle dans les frais d'abonnement de téléphonie et de biotélévigilance. En 2008, cette intervention était fixée à 60,00 € par personne.
- Octroi aux personnes sourdes et malentendantes d'une intervention dans l'achat d'un téléfax, variant, selon les revenus, de 124€ à 248 €. A noter que l'intérêt pour cette intervention devient désuet et nécessitera une réflexion en raison de l'évolution technologique.

Les dossiers introduits en cours d'année sont indemnisés à raison de douzièmes du forfait annuel.

A noter que les plafonds de revenus maxima pris en considération pour l'obtention de ces interventions sont ceux fixés pour l'obtention du bénéfice de l'intervention majorée (B.I.M càd ex-VIPO).

L'intervention provinciale peut se résumer comme suit :

ANNEE	EE NOMBRE DE PERSONNES		MONTANTS DES AIDES			
	TEL	BIO	TEL	BIO	TOTAUX	
2008*	6.249	1.106	359.975 €	57.895 €	417.870 €	

^{*} s'ajouteront fin juin 2010 les dossiers rentrés tardivement en 2009.

2.3. Soutien financier aux associations

Un soutien appréciable est annuellement réservé au budget provincial pour soutenir des actions développées par des associations oeuvrant en faveur :



- des personnes handicapées
- de la famille
- de l'enfance défavorisée
- de la détresse sociale et humaine
- de la coopération au développement et l'intégration des personnes d'origine étrangère

Ces interventions sont accordées par le Collège provincial, après examen des demandes et visite des associations par Mme. le Député provincial Ann Chevalier ou la commission provinciale compétente.



En 2009, l'intervention provinciale peut se résumer comme suit :

catégories	2009				
d'associations	MONTANTS	BENEFICIAIRES			
Aide et Action sociales	14.250 €	7			
Handicapés	27.200 €	14			
Enfance	17.600 €	10			
Détresse 47.200 €		25			
Famille SERVICES PRIVES	327.220 €	10			
Famille SERVICES PUBLICS	73.886,35 €	11			
Humanitaire 24.789 €		11			

Interventions financières à caractère social – ACPAS/2.1 Rue Georges Clémenceau, 15 4000 – LIEGE

☆ GENERAL: 04/220.21.00 - FAX: 04/220.21.01

interventions.sociales@provincedeliege.be - http://social.provincedeliege.be

2. LA MAISON DU SOCIAL

La Maison du Social est un regroupement de services d'aide et d'actions sociales créés ou repris par la Province de Liège.

Au vu de l'extension des initiatives développées par la Maison du Social, les services sont, depuis août 2009, répartis en deux implantations distinctes : le site AVROY et le site BEECKMAN ; ce dernier étant appelé à devenir dans le futur « la Maison de l'Enfant et de l'Adolescent ».

La Maison du Social – Espace AVROY héberge, outre divers services administratifs, l'office de Documentation et d'Etudes Sociales (ODES), le Centre d'Etudes et de Documentation Sociales (CEDS) et la Revue de l'Observatoire.

La Maison du Social – Espace BEECKMAN héberge la Cellule de prévention des Assuétudes, le Point Cannabis, le CIPREA et le Service Egalité des Chances.



Espace BEECKMAN

Rue Beeckman, 26 à 4000 LIEGE

Tél.: 04/237.93.43 - Fax: 04/237 93 31 Courriel: maisondusocial@provincedeliege.be

Espace AVROY

Boulevard d'Avroy, 28-30 à 4000 LIEGE Tél. : 04/237.27.46 – 40 - Fax : 04/237.27 62 Courriel : maisondusocial@provincedeliege.be

2.1. CEDS

Vous cherchez à vous documenter sur des thèmes sociaux, les coordonnées et les activités d'associations psycho – médico – sociales, à réactualiser vos connaissances, à vous informer... La MAISON DU SOCIAL – CEDS ASBL vous propose :

- Une bibliothèque spécialisée
- Une base de données regroupant les services et institutions situés en Province de Liège
- Des publications variées : monographies, revues de presse thématiques...
- Un service de formations sociales et un espace d'accueil à destination du monde associatif social.





CEDS: 04/237.27.73 - 72

2.2. Commissions provinciales

Autour de la Maison du Social s'articulent **6 COMMISSIONS PROVINCIALES**. Chacune d'entre elles est composée de représentants du monde social, judiciaire, universitaire et médical. Elles développent des réflexions et initiatives concrètes en rapport avec un thème particulier.



CIPREA et CAD

La Commission provinciale d'Information et de Prévention pour le Respect de l'Enfant et de l'Adolescent (CIPREA) et le Centre d'Aide à Domicile (CAD).

Les assistantes sociales du CIPREA animent des séances de prévention visant à renforcer les capacités de l'enfant à faire face aux diverses difficultés qu'il peut rencontrer. Son action est complétée par celle du CAD, service unique en son genre, qui tente de réduire les risques de négligence en accompagnant à domicile les parents des jeunes enfants dans les gestes quotidiens. Cette intervention permet souvent d'éviter le placement en institutions.



CIPREA: 04/237.93.12 - 13 ou 24 - CAD: 04/237.27.69 - 49

Egalité des Chances

Les actions de la **Commission provinciale « Egalité des Chances »** concernent 2 problématiques :

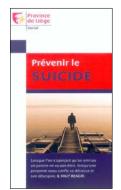
- La lutte contre les violences physiques et sexuelles à l'égard des femmes. Parmi les activités mises en place autour de cette thématique, citons notamment :
 - . Mise sur pied d'un réseau judiciaire social et de la circulaire du Parquet intitulée « Tolérance zéro ».
 - . Réalisation de diverses publications ; notamment un répertoire, une carte d'information à l'attention des femmes victimes...
 - . Mise sur pied de permanences juridiques anonymes et gratuites notamment à Liège, Aywaille, Verviers et Oupeye. Madame BOURGUIGNONT, Procureur du Roi Honoraire y accueille les victimes qui peuvent alors bénéficier d'une orientation personnalisée.
 - . Organisation de Colloques internationaux ; le dernier en date avait pour thème « les enfants exposés à la violence conjugale ».
 - . Participation à la campagne de prévention « Ruban Blanc ».
 - . Organisations de formations à l'attention de divers publics.
 - . Mise en place d'un projet novateur dans le domaine de la détection et de la prise en charge des enfants témoins de violences conjugales.





- . Partenariat avec la coordination Basse Meuse pour l'organisation d'une soirée théâtre.
- . Organisation d'une séance thématique « violence conjugale » au 3è Festival International du film policier de Liège.
- La promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans différents domaines tels que le travail, la vie sociale et l'accès aux lieux de décision.
 - Parmi les activités mises en place autour de cette thématique citons notamment :
 - . Réalisation de diverses publications : un répertoire, un listing des associations réalisant des animations en la matière...
 - . Organisation de journée d'études ou soirée-débat, les dernières en date avaient pour thèmes : « Femmes et revenus » et « Femmes et Espace »
 - . Participation à une recherche intitulée « L'insertion ou la ré-insertion des femmes au foyer ou femmes « r-entrantes » qui a donné lieu à une matinée d'études de présentation.
 - . Participation au projet « Portail Accueil des Enfants ».
 - . Mise en place d'un groupe d'échanges de bonnes pratiques avec différentes communes de la Province de Liège.

COMMISSION PROVINCIALE EGALITE DES CHANCES: 04/237.93.06 - 07



Prévention du Suicide

La **Commission provinciale de prévention du Suicide** a pour but de démystifier le suicide, de diffuser une information la plus large possible et de mener des actions de prévention.

Parmi ses activités, citons notamment :

- . La mise sur pied du Centre résidentiel Patrick DEWAERE dont la mission est la prise en charge de jeunes suicidaires âgés de 15 à 35 ans.
- . La mise en place d'équipes de première intervention à destination des milieux scolaires et de l'entreprise.
- . L'organisation de formations à l'attention de divers publics.
- . L'organisation cette année d'une rencontre provinciale « Suicide et dépendances». Au programme : soirée débat, journée scientifique et soirée à l'attention des médecins généralistes.

COMMISSION PROVINCIALE DE PREVENTION DU SUICIDE : 04/237.27.50

Prévention des Assuétudes

La Commission provinciale de prévention des Assuétudes aborde les problématiques liées aux dépendances à un ou plusieurs produits, licites ou illicites (alcool, cannabis...) ou à un comportement (jeu excessif, internet...). La Commission est chargée de mener une réflexion relative à ces problématiques, de mettre en place des actions de prévention à l'attention de différents publics et des outils de prévention chargés de soutenir celles et ceux qui sont amenés à mener de telles actions. La Commission est également un lieu d'échange d'informations relatives à la problématique des dépendances au sens large.

Les outils de prévention :

- . Le bus « Diabolo –Manques » présenté en deux versions : animation et exposition. Cet outil permet d'aborder la problématique des dépendances en général chez les jeunes
- . Le Kottabos, outil tout public permettant la mise en évidence des méfaits liés à l'abus d'alcool.



- . Deux expositions informatives tout public : la première intitulée « Si tu bois trop, les neurones trinquent ! » et la seconde « Cool les joints ? Vu les risques, pas si sûr ! »
- . Un jeu pédagogique abordant les consommations d'alcool, de tabac et de cannabis. Diverses publications telles qu'un répertoire, la brochure « Cool les joints ? Vu les risques, pas si sûr ! », la brochure « Alcool, un problème ? Ne restez pas seul ! », la brochure informative à l'attention des parents « Cool les joints ? Vu les risques, pas si sûr... », ...

Depuis le 1^{er} octobre 2007, un **« POINT CANNABIS » a été créé.** Dans le but de regrouper le Point Cannabis et la Cellule assuétudes tous deux actifs en matière de prévention des dépendances, ces 2 services sont – depuis août 2009 – regroupés à la Maison du Social – Espace Beeckman. Le « Point Cannabis » est un service, anonyme et gratuit, s'adresse à tous, consommateurs ou non, professionnels ou non.

Il est accessible du lundi au vendredi, de 12 à 17 h, sans rendez-vous.

Il a pour objectifs : l'information, l'orientation, un soutien à la diminution ou l'arrêt de la consommation...

L'équipe du Point Cannabis est également amenée à intervenir dans le cadre d'organisation d'actions d'information et de prévention, notamment en milieu scolaire.

Du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, l'équipe du « Point Cannabis » a reçu 381 personnes et a réalisé 536 entretiens dont :

- 122 entretiens de thérapie
- 222 entretiens d'aide ou d'information
- 159 entretiens avec des professionnels
- Plusieurs animations de prévention

L'année 2009 a également vu, avec le soutien de la Province de Liège et plus particulièrement de l'équipe du « Point Cannabis » liégeois, la mise sur pied après Seraing et Visé, d'un nouveau Point Cannabis à Waremme.

Point Cannabis de la Province de Liège Rue Beeckman, n° 26 à 4000 Liège

Tél.: 04/237.93.09-11 - Fax: 04/237.93.19 Courriel: pointcannabis@provincedeliege.be



COMMISSION PROVINCIALE DE PREVENTION DES ASSUETUDES :

Tél.: 04/237.93.23 - 27

Province de Liège



Seniors

En raison du vieillissement de la population et de l'augmentation de l'espérance de vie, les seniors représentent et vont représenter une part de plus en plus importante de notre population. C'est pourquoi une **Commission provinciale « Seniors »** a été créée pour aborder les grands phénomènes de société les intéressant. A l'heure actuelle, les actions de cette Commission se concentrent essentiellement dans deux domaines : la

prévention de la maltraitance et le volontariat.

En janvier 2009 a été organisé, à Liège, le premier Salon du Volontariat. Il a permis de croiser les besoins des 61 associations présentes et les souhaits des « volontaires ».

Vu le succès rencontré, le prochain Salon est en cours de préparation et aura lieu à l'Abbaye Saint-Laurent, les 5, 6 et 7 février 2010. Les trois arrondissements sont concernés, une centaine d'associations seront présentes. La manifestation sera organisée par les Départements Social et Santé.

COMMISSION PROVINCIALE SENIORS 04 / 237.27.49



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

LE LOGEMENT

UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS



En matière de logement social la Province de Liège développe une politique complémentaire et additionnelle à celle de la Région wallonne, tant dans le secteur acquisitif que locatif, qui a pour objectif de faciliter au mieux l'accès à la propriété et à un logement décent pour tous, en particulier pour ses concitoyens les plus défavorisés.

Les actions menées par la Province s'articulent ainsi autour de deux lignes de force:

■ Une contribution significative au développement du logement social :

En l'occurrence, les actions provinciales menées ont pour objectif de **favoriser** l'augmentation de l'offre de logement locatif en contribuant à mettre ainsi sur le marché immobilier des logements qui participent à la dignité humaine, répondant par là même à un droit essentiel inscrit dans la Constitution.

■ Des interventions financières à caractère social : les prêts au logement

Il s'agit, d'une part des prêts hypothécaires pour l'achat d'une habitation modeste et, d'autre part, des prêts complémentaires à l'achat (paiement des frais de notaires), à la transformation voire encore à l'embellissement extérieur des immeubles situés en Zone d'Initiative Privilégiée (Z.I.P).

I. CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

1.1. Soutien au logement locatif



La Province de Liège investit annuellement un montant de 500.000,00 € dans sa politique du logement social. Celle-ci participe à l'amélioration et à l'augmentation de l'offre de logements locatifs dans les noyaux d'habitats anciens et se structure en partenariat avec la Région wallonne autour de 2 axes distincts mais complémentaires : les opérations d'acquisition rénovation et la réhabilitation des dessus de commerces.

Depuis 2007, la Région wallonne a décidé d'adopter un plan bisannuel d'ancrage communal logement, et non plus annuel. Il est dès lors apparu opportun d'établir une seule convention cadre bisannuelle avec la Société Wallonne du Logement, laquelle implique l'adoption d'une décision globale à charge de s budgets 2009 et 2010.

Opérations 2009 - 2010 d'acquisition/rénovation dans le cadre de l'article 54 du Code wallon du Logement (SLSP), ou 29 (personnes morales).

Un soutien additionnel de 10 % aux aides de la Région Wallonne sur des projets d'acquisition rénovation dans l'enveloppe annuelle de 250.000,00 € des ses budgets 2009 et 2010.

De manière concrète, les aides ont été attribuées de la manière suivante:



SOCIETE Personne morale	NOMBRE DE LOGEMENTS	ADRESSE	COMMUNE	APPORT PROVINCE
6180	4	Houssonloge,21	AYWAILLE	44000 €
6180	3	Rue du Châlet, 24	AYWAILLE	33000 €
RC (RCF)	2	Rue Coqraimont, 2 et 4	LIEGE	22000 €
со	4	Ancienne gendarmerie	SPRIMONT	44000 €
6060	3	Rue Forêt-Village, 7	TROOZ	33000 €
6090	4	Place Baudouin, 3	NANDRIN	44000 €
6090	4	Rue de Huy, 91	VERLAINE	44000 €
6110	6	non localisé	BAELEN	66000€
со	1	Chinchotte, 34	OLNE	11000 €
6110	4	Rue des Ecoles	PLOMBIERES	44000 €
со	2	Rue du Village, 17	STOUMONT	22000 €
6150	2	Rue de la Station, 45	WAIMES	22000 €
со	6	Rue de la Chapelle, 35 à 45	VERVIERS	66000€
TOTAL	45			495.000 €

6060 : Foyer de la région de Fléron 6090 : Meuse Condroz logement

6110 : Nosbau

6150 : Foyer Malmédien

6180 : Ourthe Amblève Logement

CO: commune

RC (RCF): Régie communale (Régie communale foncière)

Dans le cadre exclusif des opérations d'acquisitions et de rénovations, la Province de Liège a ainsi concouru **en 2009 et 2010** à la concrétisation de 45 **nouveaux logements** répartis sur l'ensemble de son territoire.

Opérations de réhabilitation de dessus de commerces situés dans les centres urbains



En 2009, le Collège provincial a décidé d'affecter 255.000,00 euros à titre conservatoire à la Société Wallonne du Logement en vue de l'affecter au financement d'opérations de création de logements au-dessus des commerces suivant une décision ultérieure de son Collège provincial après appel à projets ; De plus, en application de l'article 4§4 de la convention cadre 2007-2008 conclue avec la Société Wallonne du Logement, la contribution de 11.000 € affectée au projet de LONTZEN (acquisition/rénovation de 1 logement sis rue du Château – plan

d'ancrage 2007), abandonné par la commune, sera également réaffecté à la même opération de dessus de commerce ;



L'utilisation de ces fonds ne pouvant être déterminée que moyennant décision du Collège provincial et dans le cadre de conventions d'exécution à adopter en temps opportun.

1.2. Soutien au plan « Habitat Permanent » en campings

La Province soutient des initiatives communales en matière d'habitat permanent en Campings (Plan H.P.) en y consacrant, depuis 2005, un crédit annuel de 100.000 €.

L'effort provincial s'effectue sur deux lignes de force, à savoir :

Le développement d'un projet pilote d'habitat permanent en camping



Cet axe de travail a pour ambition de définir les contours d'un habitat adapté qui réponde aux attentes spécifiques des résidents permanents et à leur culture; l'objectif de la Région wallonne étant de sortir les résidents des zones inondables et de faciliter leur réinsertion sociale.

Cette démarche s'appuie sur un enjeu de démocratie participative où tous les acteurs concernés par la problématique, et en premier chef, les résidents permanents définissent les contours de leur habitat adapté.

Elle s'opère au travers d'un dialogue constant avec les architectes du Fonds Wallon du Logement, partenaire privilégié de la Province. Celui-ci garantit les limites financières du dispositif et des contraintes du futur bâtit qui intégrera les différents paramètres du développement durable et viser à réduire au maximum les flux d'énergie.

Ces habitations répondront à 3 impératifs : économie à la construction, à l'usage et transposables en d'autres lieux.

Ces **constructions expérimentales** trouveront place sur un terrain sis à Nonceveux mis à la disposition du projet par la Commune d'Aywaille, même si au travers des opérateurs de terrain toute la zone Ourthe/Amblève se mobilise dans la réflexion en cours. Le permis d'urbanisme a été délivré et le début des travaux de constructions des 14 logements est planifié pour mars/avril 2010.

Ainsi, ce sont des montants de 87.500 € en 2005, 92.500 € en 2006 et 93.500,00 € en 2007 et 92.500 € en 2008 et 2009 accordés par le Collège provincial qui seront consacrés au travers d'un accord de partenariat avec le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie à la concrétisation du projet pilote.

Ces montants ont été engagés au bénéfice de la SPI+ en vue d'alimenter un fonds permettant de développer l'habitat alternatif en province de Liège dans le cadre de la constitution de moyens financiers plus significatifs avec le cumul des crédits ultérieurs.

Deux conventions de partenariat ont été conclues entre la Province et le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie d'une part et la SPI+ d'autre part.

Une première tranche de 170.000 € a été liquidée suite au permis d'urbanisme.

Le soutien aux projets immatériels dans le cadre du plan H.P

Les actions immatérielles visent, à structurer, au travers du processus d'animation culturelle, une expression des résidents sur leurs représentations d'habiter en camping. La part relative



consacrée à cet axe représente suivant les années +/- 10% de l'enveloppe globale, répartie comme suit pour la période de référence 2009 :

Une enveloppe de **5.000** € a été consacrée à la poursuite de la collaboration privilégiée avec **I'ASBL La TEIGNOUSE**, de Comblain-au-Pont, pour la mise en place d'un dispositif de démocratie participative dont la dynamique vise à définir le modèle de logements à construire dans le cadre du projet pilote visé supra.

1.3. Soutien aux Agences Immobilières Sociales

Ces associations ont pour objet de promouvoir l'accès au logement salubre de personnes qui sont en situation de précarité, en recherchant la meilleure adéquation possible entre l'offre de logements potentiellement disponible et les besoins sociaux recensés. A dessein, elles maintiennent ou réintroduisent dans le circuit locatif un maximum de logements publics ou privés.

Ces structures de proximité vivent des difficultés structurelles endémiques malgré les aides accordées par la Région Wallonne.

En sa séance du 17 décembre 2009, le Collège provincial a pris acte que deux nouvelles AIS ont été agréées par le Gouvernement wallon, à savoir : l'AIS du Pays de Huy (le 01/08/2008 et opérationnelle en 2009) et l'AIS de Haute Ardenne (le 01/05/2009 mais pas encore opérationnelle en 2009).

En conséquence, il a décidé de répartir le crédit 2009 de 125.000 € à parts égales entre les six A.I.S opérationnelles durant l'année 2009 (Seraing ASBL, Gestion Logement ASBL à Verviers, Liège Logement ASBL, Ourthe-Amblève ASBL à Aywaille et Wohnraum für Alle ASBL à Saint – Vith, et AIS du Pays de Huy) pour les soutenir dans l'exercice et la réalisation de leurs missions légales et a autorisé l'engagement du montant de 125.000 € inscrit à l'article 922/99922/640800 du budget ordinaire 2009, à raison de 20.833,33 € au bénéfice de chacune des six A.I.S.

Il a décidé de conclure un contrat de gestion, fixant notamment les obligations décrétales des bénéficiaires, avec les deux nouvelles AIS visées supra, formalité substantielle préalable à la liquidation de tout subside en leur faveur.

1.3.1 <u>Collaboration soutenue avec les Sociétés de Logements de Services Publics</u> (S.L.S.P.)

Désormais, le territoire provincial est couvert par **20 S.L.S.P** qui ont pour objet principal la gestion et la location de logements sociaux, d'insertion et de transit selon les conditions fixées par la Région wallonne. Entre autres missions, elles prêtent leur assistance aux pouvoirs locaux dans la mise en œuvre de la politique locale du logement.

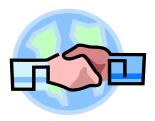
C'est le cas, en l'occurrence, dans le cadre de la politique menée par le Collège provincial pour son soutien au logement social. En effet, La Province conclut avec la Société wallonne du Logement et les S.L.S.P concernées par les projets d'acquisition rénovation qu'elle a retenus, un contrat de partenariat pour la mise en œuvre des modalités d'exécution et de suivi de ses décisions.

Par ailleurs, la Province est représentée au sein des organes de gestion de chacune d'entre elles. C'est ainsi que des modifications statutaires ou financières engageant les finances provinciales au sein de ces asbl sont soumises au vote du Conseil provincial.



Dans ce cadre, le Conseil provincial a adopté une convention de cession de ses 4 parts sociales détenues dans la société ATLAS, en dissolution, à la Maison Liégeoise pour l'euro symbolique (séance du 30 avril 2009).

1.3.2. Partenariat avec la Région wallonne



Toutes ces interventions financières sont valorisées dans le cadre du partenariat 2007 - 2009 conclu avec la Région wallonne et s'inscrivent dans la perspective et la poursuite des objectifs généraux et particuliers définis par le Collège dans sa déclaration de politique générale du 9 novembre 2006.

2. LES PRETS SOCIAUX AU LOGEMENT

Les prêts au logement octroyés sont d'une part des prêts hypothécaires pour l'achat d'une habitation modeste (maison, appartement), avec d'éventuels travaux de rénovation et, d'autre part des prêts complémentaires à l'achat (frais de notaires), à la transformation voire encore à l'embellissement extérieur des immeubles situés en Zone d'Initiative Privilégiée (Z.I.P.). Outre les conditions spécifiques applicables pour chaque type de prêts défini ciaprès, des critères communs sont applicables en matière de cautionnement par une tierce personne dans certains cas particuliers.

2.1. Règlement d'octroi

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, sur le rapport de son Collège, le Conseil provincial a adopté **des modifications au règlement d'octroi des prêts hypothécaires** afin de répondre au mieux aux besoins sociaux de ses concitoyens les plus démunis en tenant compte de l'évolution du marché immobilier, à savoir :

2.1.1. Conditions d'octroi

Objectifs : respect et renforcement du caractère social - adaptation des critères aux normes du marché

- 1. adapter annuellement le montant de la valeur vénale selon nécessité;
- 2. déterminer une seconde catégorie de bénéficiaires (ménages à deux revenus) afin d'apporter une réponse plus juste et personnalisée aux besoins des ménages en tenant compte de leur composition, de leurs besoins en logement; de leurs revenus et bien sûr de leur capacité de remboursement ;
- 3. garantir le caractère social des revenus au moment de la demande ;
- 4. *augmenter* la durée maximale du prêt de 25 à 30 ans.

2.1.2. Renforcement des exigences

Objectifs : rendre l'immeuble habitable de manière décente plus rapidement dans le respect des exigences requises et pour un coût davantage contrôlé

- 5. *exiger* plusieurs devis pour travaux ;
- 6. *instaurer* un suivi du contrôle plus efficace pour la réalisation des travaux exigés par l'expert provincial ;
- 7. *fixer* un délai raisonnable pour l'exécution des travaux et l'occupation du logement.
- 8. exiger les justificatifs prouvant l'utilisation de la seconde tranche pour travaux



2.1.3. Accompagnement social:

Objectifs : soutenir et encadrer les demandeurs dans leurs démarches administratives et les aider à maîtriser le coût de l'énergie

2.2. Les prêts hypothécaires

2.2.1. Achat

Le montant maximum du Prêt hypothécaire (incluant frais de notaire et d'éventuels travaux de transformations pouvant intégrer l'utilisation rationnelle de l'énergie) est fixé à **maximum** 120 % de la valeur d'achat, augmenté de l'estimation des dits frais, sans pouvoir dépasser 80.000 € ou 100.000 €, selon que le(s) demandeur(s) dispose(nt) d'un ou plusieurs revenus plafonné(s) respectivement à 20.000 € ou 25.000 €.

Ces montants sont majorés du montant de l'assurance vie et de 500 € par personne fiscalement à charge, le cas échéant.

Le remboursement du prêt se fait par **mensualités constantes réparties sur 30 ans maximum** et pour autant que le(s) demandeur(s) n'atteigne(nt) pas l'âge de **70 ans avant l'expiration du terme**.

Une cellule sociale d'accompagnement peut désormais apporter aide, soutien, assistance et conseil aux emprunteurs.

Des réductions sont appliquées au taux annuel de base, soit de 0.5 % à 1 % pour 2 enfants à charge ou davantage, et 0.5 % si l'habitation est située en zone Z.I.P.

2.2.2. Les prêts complémentaires

L'on distingue deux types de prêts complémentaires :

Les prêts complémentaires à l'achat et à la transformation



Ceux-ci sont destinés à :

payer les **frais de notaire lors de l'achat**, auprès d'un autre organisme de prêt, d'une habitation en province de Liège dont la valeur vénale n'excède pas le montant de 100.000 € majoré de 2.500 € par personne à charge.



la **transformation** d'une habitation, sans limitation de valeur vénale dans ce cas, par des citoyens dont les revenus bruts imposables sont plafonnés à 25.000 € majorés de 1.500 € par personne à charge. Le montant du prêt est limité à 12.500 € majoré de 10% par personne à charge.

Le remboursement s'effectue par mensualités constantes à un taux d'intérêt avantageux et fixe pour toute la durée du prêt, celle-ci limitée à 15 ans (achat) et 10 ans (transformation) maximum.



■ Les prêts complémentaires à l'embellissement extérieur en zone Z.I.P

Ceux-ci sont destinés à financer des travaux de sablage et de rejointoiement de façade, de remplacement de châssis de fenêtres et de portes,...d'habitations

situées en zone d'initiative privilégiée.

Les conditions applicables aux demandeurs et à leurs revenus sont identiques aux prêts complémentaires visés supra, excepté la valeur vénale de l'habitation considérée qui ne peut excéder 50.000 €.

La durée du prêt, dont le taux d'intérêt est particulièrement avantageux, est limitée à 10 ans maximum.

Statistiques des prêts au logement

■ Prêts complémentaires

ANNEE	Achat		Transformations		TOTAL	
	Nbre	MONTANTS €	Nbre	MONTANTS €	Nbre	MONTANTS €
2009	4	44.020 €	16	151.280 €	20	195.300 €

Prêts hypothécaires

ANNEE	PRÊTS		
	Nbre	MONTANTS €	
2009	8	522.060,74 €	

Service Logement - ACPAS 2.1 Rue Georges Clémenceau, 15 4000 – LIEGE

GENERAL: 04/220.21.00 - FAX: 04/220.21.01

interventions.sociales@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

ENSEIGNEMENT:

SAVOIR, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ETRE...
POUR FORCER L'AVENIR



1. UN BREF HISTORIQUE

En devenant Pouvoir organisateur en 1920, la Province de Liège a créé un enseignement qui s'est immédiatement centré sur la formation technique et professionnelle de jeunes et d'adultes.

En réponse au nombre sans cesse croissant d'étudiants qu'il a accueillis, l'Enseignement de la Province de Liège a, dès le début, développé et diversifié ses structures, notamment par des créations ou des reprises d'écoles.

Au fil du temps, il a chaque fois trouvé la juste réponse aux nouveaux besoins de formations ou aux évolutions décrétales :

- dans l'Enseignement secondaire : adoption de l'enseignement rénové, développement des Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), ...;
- dans l'Enseignement de Promotion sociale : développement des cours pour répondre aux demandes de perfectionnements, organisation en unités de formation, correspondance avec l'enseignement de plein exercice, adaptation aux exigences européennes de son enseignement supérieur, ...;
- dans l'Enseignement supérieur : diversification et élargissement de l'offre de formations, intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, création récente d'une Haute Ecole de la Province de Liège par fusion des trois Hautes Ecoles provinciales,

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

2.1. L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 Instituts)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire (général, technique de transition, technique de qualification et professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés. Il concerne 8.407 élèves recensés au 1^{er} octobre 2009.

2.2. L'enseignement secondaire en alternance (4 Centres d'Education et de Formation en Alternance)

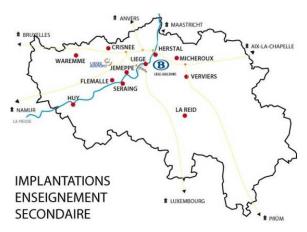
A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice soit des formations spécifiques. Les CEFA concernent 624 élèves recensés au 1^{er} octobre 2009.

2.3. L'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut)

L'enseignement proposé, enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques



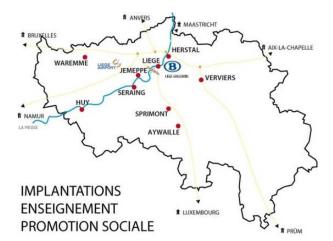
compatibles avec leurs difficultés spécifiques. Il concerne 107 élèves recensés au 1^{er} octobre 2009.



2.4. L'enseignement secondaire et supérieur de Promotion sociale (8 Instituts)

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège réparties en 25 secteurs, allant à la rencontre des besoins et des habitants. Pour l'année civile 2009, l'Enseignement de Promotion sociale a recensé 33.459 inscriptions qui ont concerné 12.696 étudiants.



2.5. L'enseignement supérieur organisé en Haute Ecole

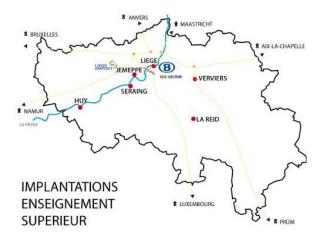
Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.



La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS, dans d'autres filières d'enseignement et de formation.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Communauté française Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau mondial.

Cet enseignement supérieur concerne 8.566 étudiants recensés au 15 octobre 2009. La Haute Ecole de la Province de Liège étant ainsi celle qui compte la plus forte population en Communauté française Wallonie-Bruxelles.



2.6. L'évolution des populations scolaires et de l'encadrement

L'encadrement des établissements évolue favorablement dès lors que la population scolaire est en progression.

Dans l'enseignement secondaire, on a enregistré une diminution totale de 150 périodes (dont 25 périodes dans les CEFA), conduisant à une diminution de l'encadrement de 6 emplois.

En Promotion sociale, la légère diminution de la dotation de périodes dites « organiques » (186.696 périodes en 2009 contre 187.310 périodes en 2008) est largement compensée par l'augmentation importante des périodes liées aux conventions établies avec différents partenaires (plus de 7.600 périodes).

L'allocation annuelle globale de la Haute Ecole a augmenté de 11,2% en 2009 permettant un ajustement de l'encadrement aux besoins et une augmentation globale de 26,9 unités.

2.7. La gestion matérielle

Grâce à l'attention particulière portée par le Pouvoir organisateur, les Instituts d'enseignement voient leurs infrastructures bénéficier de travaux de rénovation, de rafraîchissement, de mise en conformité, de sécurisation, ...



Dans le cadre du plan d'investissement proposé en 2009, un budget de 689.227,18€ a été consacré à nos Instituts d'Enseignement (supérieur, secondaire et de Promotion sociale). Il permet de rencontrer cinq objectifs :

- la mise en conformité des équipements de travail (18,11% du budget);
- la location financement (18,20%);
- l'acquisition de matériel didactique (57,47%);
- l'acquisition de matériel pour la Direction générale (1,61%), dans le cadre de ses missions particulières ;
- I'équipement du Techni Truck (4,61%).

Par ailleurs, les Instituts d'Enseignement secondaire ont transmis leurs projets dans le cadre du Fonds d'équipement pédagogique pour l'enseignement qualifiant pour un montant total de 1.005.305,50€ déterminant une intervention provinciale de 20% ou 201.061,10€ TVAC.

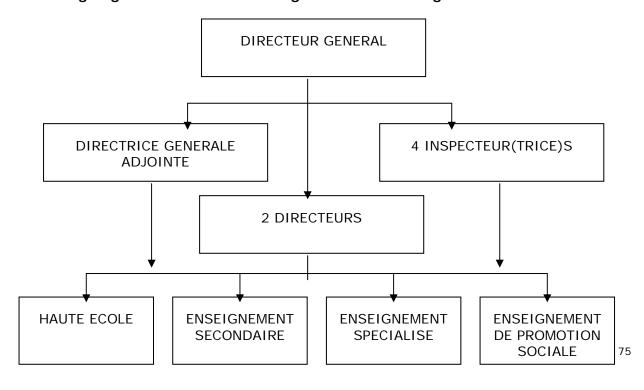
2.8. Les infrastructures et les services complémentaires

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2009 par 957 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves);
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille environ 70 enfants à temps complet ou partiel) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2009, a traité 1.255 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 229.016,58€).

3. LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE (DGEPL)

3.1. Organigramme de la Direction générale de l'Enseignement





3.2. Structuration de ses domaines d'action

Les domaines d'action de la Direction générale de l'Enseignement sont multiples et se structurent comme suit :

- la coordination générale de l'Enseignement provincial : gestion administrative et pédagogique des structures, grilles-horaires et programmes, tutelle administrative (suivi des démarches) et pédagogique des établissements, coordination des projets pédagogiques, coordination de l'évaluation du personnel (enseignant et non-enseignant), ...;
- la gestion du personnel enseignant : suivi de la carrière d'un enseignant (subventionné ou non), mise en place du personnel, ...;
- la gestion du personnel non enseignant : gestion du personnel non enseignant non subventionné, du personnel administratif subventionné, des agents PTP, des agents APE, ...;
- la gestion budgétaire, financière et comptable : coordination des travaux à mener dans le cadre de la mise en place de la nouvelle comptabilité, vérification et validation des bons de commande, économat général pour l'ensemble des établissements provinciaux d'enseignement,...;
- la gestion des infrastructures, bâtiments et équipements : assurances et accidents, gestion des équipements (y compris informatiques) et des bâtiments en collaboration avec les Services techniques provinciaux et l'ACP, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité...;
- le développement des outils de gestion informatisée : conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion du parc de matériel administratif (dépannage, configuration, sauvegarde des données,...), ...;
- la promotion, l'information et la communication (SPIC) : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège, gestion financière et création de la publicité relative à l'EPL, habillage graphique du Techni Truck, conception graphique et mise en page de dossiers pédagogiques, de manuels scolaires mais aussi du jeu « La ba(l)lade des compétences » ... ;
- la maintenance et la mise à jour de banques de données : elle constitue une aide à la gestion administrative et pédagogique des différents établissements d'enseignement ;
- la mise en place d'une démarche Qualité à tous les niveaux d'enseignement.

La Direction générale s'investit également dans d'autres domaines d'actions tels que les aspects pédagogiques des programmes, les dossiers de discrimination positive et primo-arrivants, la coordination générale des sports et loisirs scolaires, la coordination générale des colloques, expositions et journées d'études, l'organisation des événements, réceptions et manifestations,...

Outre ces activités, elle remplit par ailleurs diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial et son personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires, Commission centrale de gestion des emplois, Organe de Gestion de la Haute Ecole, Conseil général des Hautes Ecoles, CPEONS, ASBL Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces,...).



4. DES ACTIVITES EN ADEQUATION AVEC LE PROJET EDUCATIF DE L'EPL

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets qui leur permettent de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels, ...).

Autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable, ...

5. LES PROJETS EN REPONSE...

5.1. Aux nouveaux besoins de formation

Au cours de l'année 2009, l'Enseignement de la Province de Liège et de Promotion sociale en particulier, a non seulement poursuivi et consolidé sa participation dans les différents centres de validation des compétences auxquels il participe, mais il a également continué et intensifié son action dans le domaine des formations en milieu carcéral.

La Haute Ecole, quant à elle, a continué à élargir son offre de formations continues (Algologie, Concevoir l'e-apprentissage, Performance énergétique des bâtiments, Gériatrie, Junior Logistics Manager, Radioprotection...), grâce aussi à la collaboration ponctuelle de l'Enseignement de Promotion sociale (spécialisation pour bacheliers de Cadre en management des services, Coordination en sécurité et santé sur les chantiers de niveau B, ...). En outre, la Haute Ecole organise des formations dans le cadre d'actions plus particulières (formation des coordinateurs environnementaux de la Défense nationale à la gestion des zones naturelles). Elle participe également à la formation continue et à la mise à jour des connaissances de ses anciens étudiants, et plus largement du public professionnel invité, en organisant différents séminaires et conférences qui, à chaque fois, suscitent un intérêt évident (séminaires consacrées à la notion d'accident et d'erreur humaine dans une perspective systémique ; aux aspects juridiques de la catastrophe de Ghislenghien ; à la technologie des composants électroniques, au financement des PME en Région wallonne, ...).

5.2. Aux besoins des milieux professionnels

5.2.1. Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'Enseignement de la Province de Liège ne cesse de veiller à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des formations qu'il organise, conscient que la compétence des travailleurs est et sera de plus en plus une composante essentielle du dynamisme de la région. Il y a donc lieu de prendre largement en compte, dans les programmes, les besoins de l'entreprise et d'analyser en détail la situation de travail que rencontrera le jeune diplômé en cernant au plus près les compétences qu'elle requiert.



Cette approche par compétences est d'ailleurs appliquée dans l'enseignement secondaire où les programmes sont établis en adéquation avec le décret « Missions » et les travaux de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ), qui va devenir le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ).

Les programmes des cours de la formation commune ont également été élaborés par des groupes de professeurs des orientations d'étude concernées, sous la coordination de l'Inspection. Ces nouveaux programmes concernent (2^{ème} et 3^{ème} degrés des humanités techniques et professionnelles) les cours d'histoire, de géographie, de mathématique, de français, d'éducation physique, de sciences humaines, ...

Il va sans dire que l'Enseignement secondaire de la Province de Liège a également adapté son offre de formations pour apporter une réponse à la problématique des métiers en pénurie ou pour perfectionner les connaissances de ses élèves (multiples formations en collaboration avec Autoform, Technifutur et Construform), programmation d'une nouvelle section de qualification « Technicien en bandages – orthèses – prothèses – chaussures orthopédiques » et d'une «7^e Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité », …).

5.2.2. Enseignement secondaire en alternance

Le Décret « Missions » du 24 juillet 1997 a admis que prendrait place, parallèlement à l'enseignement secondaire de qualification de plein exercice, un enseignement secondaire en alternance de niveau équivalent (dispensé au sein de Centres d'Education et de Formation en Alternance). Cet enseignement vise également les qualifications dont les profils sont définis par la Commission Communautaire des Profils et des Qualifications (CCPQ).

Faisant suite à la proposition formulée dans le *Contrat pour l'Ecole* d'« inscrire l'alternance dans l'enseignement qualifiant », une réflexion importante a été engagée au niveau de l'Equipe Direction Générale Enseignement (EDGE) sur le rôle et la place de l'alternance dans nos enseignements technique et professionnel.

La formation proposée par l'école de batellerie (seule école de ce type en Communauté française) rencontre pleinement les besoins des milieux professionnels. La réputation acquise par cette formation dépasse largement les frontières de la Province de Liège et amène l'école à être régulièrement sollicitée à des fins de partenariat, de consultance ou de formation d'adultes.

Le CEFA de Huy a ouvert en 2009 deux sections de 7^e année (« Complément en techniques spécialisées en construction gros œuvre » et « Complément en soudage sur tôle et sur tubes ») pour parer aux problèmes des métiers en pénurie.

5.2.3. Les conventions, partenariats et collaborations de l'Enseignement de Promotion sociale

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels : spécialisation en secrétariat médical, spécialisation pour la section « Technicien de bureau »,...

Elles s'inscrivent aussi dans le cadre du Plan Marshall et visent à répondre aux besoins des métiers en pénurie : formations de tournage-fraisage et automates programmables (en convention avec le Forem), préparation à l'obtention du permis de conduire G pour les tracteurs et engins agricoles, formation pour chauffeur de bus et de car,...



5.2.4. La Haute Ecole

Le Job Day, organisé en février 2009, est un espace de rencontres entre les étudiants de dernière année et les entreprises et institutions à la recherche de jeunes talents (des dizaines de stands représentant des entreprises et des ateliers de découverte des métiers). La manifestation est organisée dans les installations de l'École polytechnique de Seraing.

5.3. Aux évolutions structurelles

5.3.1. Intégration de la Haute Ecole à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur

La Haute Ecole de la Province de Liège a mené, au cours des dernières années, différents travaux visant à favoriser son intégration à ce nouvel Espace européen, ce qui lui a permis d'adopter sereinement les axes majeurs du Décret dit « de Bologne ».

Ainsi, et aussi grâce à l'adoption d'un Système de Management de la Qualité, la Haute Ecole de la Province de Liège est déjà en mesure d'offrir à tous les étudiants, futurs travailleurs européens, la possibilité de profiter pleinement de la nouvelle dimension offerte par ce processus d'intégration au sein de l'Union européenne.

5.3.2. L'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur

L'Enseignement supérieur de la Province de Liège (Promotion sociale et Haute Ecole) participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES). Les différents travaux menés en 2009 concernent les cursus suivants : Master en Kinésithérapie (visite du comité des experts en février), Bachelier – Assistant(e) social(e) (visite du comité des experts en mai).

5.3.3. La mobilité accrue de nos étudiants

Qu'elle soit organisée dans le cadre des Chartes d'Amitié et de Collaboration entre la Province de Liège et plusieurs autres régions du monde ou dans le cadre des différents programmes européens (Comenius, Erasmus, Leonardo, ...), la mobilité des étudiants de l'Enseignement de la Province de Liège est devenue une réalité à part entière : immersion professionnelle de plusieurs élèves de 6^e année section « Technicien de l'automobile » dans les garages de Loudéac en Côtes d'Armor, participation de la section « Sports-Etudes (orientation Football) de l'IPES Hesbaye aux Jeux des Collèges à Lyon à l'invitation du Conseil général, divers projets Comenius en collaboration avec la France, l'Italie, projet Leonardo de partenariat avec la Tchéquie, collaboration de la Haute Ecole avec de nombreuses institutions européennes d'enseignement supérieur (envoi de 97 étudiants en séjour d'études à l'étranger et accueil de 42 étudiants provenant d'institutions partenaires), ...

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants qui fréquemment se rendent dans une institution partenaire. En sus de la préparation des séjours estudiantins, il est fréquent de voir ces derniers y assurer un cours ou participer à un séminaire. La Haute Ecole accueille également des enseignants venus des institutions partenaires pour donner des cours ou des conférences aux sujets particulièrement pointus.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Accord-cadre de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne d'une part et le Royaume du Maroc d'autre part, le projet présenté



par la Haute Ecole (« Appui à la formation de bibliothécaires ») a été retenu et a permis d'initier une collaboration fructueuse avec l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat. D'autres projets, dans le cadre des programmes intensifs européens, ont été développés (formation à la communication interculturelle, aux statistiques appliquées au domaine social,...)

6. QUELQUES PROJETS ET ACTIVITES PHARES DE L'ANNEE ECOULEE

6.1. Dans l'Enseignement secondaire

6.1.1. Organisation des « Mini-Villages Enseignement »

Les « Mini-Villages Enseignement » ont pour objectif principal de revaloriser les sections techniques et professionnelles des établissements d'enseignement secondaire de la Province de Liège en accueillant les écoles primaires. Les élèves sont conviés à assister à des démonstrations du savoir-faire de nos sections dans des métiers dits « en pénurie ». En 2009, deux évènements de ce type ont été organisés, l'un à l'IPES Seraing et l'autre à l'EP Herstal rassemblant en tout environ 2.000 écoliers.

6.1.2. Le concours « Restoqualité »

Le projet baptisé « RestoQualité » s'est donné pour mission depuis 2002, d'améliorer les habitudes alimentaires des élèves fréquentant les restaurants scolaires provinciaux. Afin de faire connaître ce programme, la Direction générale de l'Enseignement a décidé, avec l'aval du Collège Provincial, d'organiser un concours adressé à tous les établissements d'enseignement secondaire provinciaux. Ce concours consistait à proposer une nouvelle décoration des sets de table ornant les restaurants scolaires provinciaux.

Une centaine de suggestions très variées sont parvenues au jury chargé de désigner les lauréats. En septembre 2009, une cérémonie réunissant les 59 lauréats a été organisée afin de féliciter les élèves pour le travail remarquable qu'ils ont fourni. Le premier prix a été décerné aux élèves de la 6^{ème} année section « Technicien en Infographie » de l'Athénée provincial Guy Lang de Flémalle.

6.1.3. L'inauguration du CTA

Le 4 décembre dernier, le premier Centre de Technologie Avancée (CTA) de la Communauté française a été inauguré à l'Athénée Provincial Guy Lang de Flémalle en présence de M. Rudy Demotte, Ministre-président wallon et de la Communauté française, et de Mme Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Communauté française.

Le CTA de Flémalle concerne l'industrie graphique. Il s'inscrit dans un plan de modernisation des équipements pédagogiques dans l'enseignement technique et professionnel et répond ainsi directement à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la région liégeoise en mettant des équipements de pointe à la disposition des élèves, des enseignants (quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement) et des demandeurs d'emploi mais aussi en les initiant aux nouvelles technologies employées dans le domaine.

Actuellement, une septantaine d'élèves du 3^e degré suit des formations dans les métiers de l'industrie graphique à l'Athénée provincial Guy Lang de Flémalle.



6.1.4. Techni Truck

Mis en service le 16 septembre 2009 par le Député provincial-Président André Gilles en présence des ministres de la Région wallonne André Antoine et Marie-Dominique Simonet, sur le site de Techspace Aero à Milmort, le Techni Truck a commencé à sillonner les routes des 84 communes de la Province de Liège.

Le projet de cet imposant mais élégant semi-remorque consiste à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération. En effet, il s'agit d'un véritable outil didactique dans lequel se déroulent des animations encadrées par une équipe pédagogique composée d'un animateur, d'un communicateur et d'un chauffeur.



6.2. Dans l'Enseignement de Promotion sociale

6.2.1. La construction d'un nouveau bateau-école : LIBERTAS I et II

L'année 2009 a été l'occasion de la mise en place de ce grand projet au profit de l'Ecole Polytechnique de Huy et de l'Institut de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Pour rappel, la Province de Liège est le seul Pouvoir organisateur en Communauté française à organiser des formations en batellerie, secteur pourtant porteur d'emplois et en expansion.

Vu la vétusté de notre bateau actuel limitant nos possibilités de formations, il semblait incontournable d'équiper l'Ecole Polytechnique de Huy et l'Institut de Promotion Sociale de Huy-Waremme d'un nouveau bateau-école disposant d'un équipement moderne

C'est ainsi que le Collège a introduit un dossier FEDER auprès du Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale dans le cadre de la mesure « Infrastructures d'appui en matière de formation qualifiante ». Ce dossier a été approuvé le 23 avril 2009 par la Région wallonne.

La conception du projet et les cahiers de charges ont été finalisés fin de l'année 2009.





Le début de la construction est prévu pour le printemps 2010 et sa mise à l'eau avant fin 2011.

6.2.2. La Journée « Greffe de moelle osseuse » (Janvier 2009)

Plus de cinq cents personnes (étudiants et professeurs) ont assisté le 22 janvier à la journée « Greffe de moelle » organisée conjointement par la Haute Ecole de la Province de Liège et l'Institut provincial de promotion sociale de Jemeppe.

La greffe de moelle est une solution thérapeutique qui sauve des vies. Où en est-on aujourd'hui ? Le Professeur Yves Beguin, responsable des greffes au CHU de Liège et des membres de son équipe sont venus informer et répondre à cette question. Monsieur Jean-Pierre Halleux, Maître-assistant à la Haute Ecole, a quant à lui précisé au public les conditions pour être donneur de sang et de plaquettes. L'après-midi, Madame Martine Devos, Licenciée en psychologie travaillant à l'Unité stérile du CHU de Liège, a abordé l'aspect psychologique de la greffe, tant sur le plan du greffé que sur celui du parent donneur. Enfin, il faut citer l'intervention de Monsieur Fernand Courtois, Chef de salle de l'Unité stérile du CHU. A l'aide de nombreuses photos, il a décrit le contexte du travail dans ce service particulier qu'est l'Unité stérile.

6.2.3. La Démarche Qualité dans l'Enseignement de Promotion Sociale

6.2.3.1. Démarche qualité menée dans le cadre de l'évaluation de l'AEQES (enseignement supérieur)

Dans le cadre du suivi des évaluations de la formation de Bachelier en électromécanique, un débriefing a été organisé au sein des deux Instituts concernés (IPEPS Seraing Supérieur et Verviers Technologique) réunissant les acteurs ayant participé au processus d'évaluation.

La deuxième vague d'évaluation de la qualité en Promotion sociale porte sur les formations de Bacheliers en marketing et en soins infirmiers (ainsi que le bachelier en soins infirmiers pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier) organisées à l'IPEPS Seraing Supérieur et l'IPEPS Liège. Ils sont entrés en 2009 dans la phase d'évaluation interne.

Suite aux séances d'information sur la démarche d'évaluation menées par les Agents qualité au sein des Instituts concernés, ces derniers ont désigné, parmi les membres de leur personnel, des coordonnateurs qualité internes. Dans le cadre de la gestion de la démarche qualité menée dans leur établissement, ces coordonnateurs ont mis en place une Commission d'Evaluation Interne (CEI), répondant au prescrit décrétal. Cette cellule organise et coordonne le travail à mener pour réaliser l'évaluation interne de la section : récolte, analyse et description de données qui seront intégrées dans le rapport d'évaluation interne.

6.2.3.2. Autres actions pour l'amélioration de notre enseignement

D'autres initiatives en matière d'amélioration de notre enseignement ont été initiées au sein d'établissements en dehors du cadre de l'évaluation menée par l'AEQES.

Extension de la démarche qualité dans toutes les sections de l'IPEPS Jemeppe Initiée en 2008, la démarche qualité de la section d'assistant pharmaceutico-technique de l'IPEPS Seraing Jemeppe a engrangé au cours de cette année de nouveaux progrès (développement de l'information des étudiants, adaptation des locaux et équipements, affinage de la complémentarité administrative des deux Instituts organisant la formation,...).



La réussite de l'expérience pilote menée dans cette section a impulsé une démarche qualité plus générale au sein de l'IPEPS Jemeppe qui a étendu l'instauration de Commissions qualité internes aux autres sections.

Dispositif d'aide à la réussite à Seraing Technique et Jemeppe

Ces établissements organisent des formations spécifiques répondant aux besoins d'insertion socioprofessionnelle, de guidance, de remédiation, d'amélioration de l'image de soi, ... En parallèle, une cellule composée d'enseignants et d'éducateurs assure un suivi individuel des étudiants en difficulté, centré sur leur projet personnel de formation et d'insertion professionnelle.

Enquêtes de satisfaction et actions d'amélioration à Verviers Commercial

La section « Technicien de bureau » de l'IPEPS Verviers Commercial a initié une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des étudiants. Le dépouillement de cette enquête a débouché sur une série d'actions d'amélioration parmi lesquelles figurent la mise en place d'un fascicule distribué aux nouveaux étudiants lors de leur inscription et de projets à mener dont l'élaboration et la diffusion d'un journal mensuel sur la vie de l'école.

Journée pédagogique et analyse SWOT à Verviers Technologique

L'IPEPS Verviers Technologique a organisé une journée pédagogique rassemblant les acteurs de toutes les sections et consacrée au recensement des principales forces et faiblesses par section, avec la possibilité d'y adjoindre des propositions d'amélioration (pistes d'actions). L'après-midi a été l'occasion d'une mise en commun de ce travail en présence de la Direction. La journée s'est terminée par une présentation de Madame Francine Di Cesare sur la gestion des conflits liés aux différences culturelles.

6.3. Dans l'Enseignement supérieur

6.3.1. La Rentrée académique 2009

La Rentrée académique 2009 de la Haute Ecole de la Province de Liège (« Notre civilisation à la lumière des univers numériques ») s'est tenue le 19 octobre dernier au Campus 2000 de Jemeppe. Après le discours d'ouverture prononcé par M. André Gilles, c'est M. Fabian Magri (Journaliste à la RTBF) qui a assuré le rôle du modérateur. Devant un large public Messieurs Joël de Rosnay (Président exécutif de Biotics International) et Marcel Desvergne (Administrateur de la Société des lecteurs du Monde et Président d'Aquitaine Europe Communication (AEC) ont évoqué leur vision d'un monde où virtuel et réel se fécondent mutuellement. La rencontre s'est prolongée par une conférence de presse et un repas pris avec des spécialistes et responsables du domaine.



Rentrée académique 2009-2010





6.3.2. Le Système de Management de la Qualité

Conformément à la Déclaration de politique générale¹, et dans le prolongement des nombreux travaux participant à la mise en place du Système de Management de la Qualité (description des processus, harmonisation et formalisation des pratiques, définition et mise en œuvre des plans d'actions, ...), le Collège de Direction a mené, en étroite collaboration avec la Direction générale, un important travail de réflexion stratégique dont l'objectif est d'établir une vision, des politiques et des objectifs stratégiques cohérents avec les missions de la Haute Ecole et les spécificités du Pouvoir organisateur .

Après identification des besoins et attentes des parties intéressées (bénéficiaires) de la Haute Ecole, il a été possible de préciser le métier et les valeurs de la Haute Ecole qui soustendent la Politique Qualité de la HEPL. Ce document fournit un cadre pour établir (et revoir) les objectifs « qualité » de la HE et pour structurer toutes les actions déployées aujourd'hui au sein de la HEPL et de mieux exprimer encore ce qui est fait.

Le Collège de Direction a déterminé les objectifs opérationnels et les plans d'actions qui permettront de répondre à la stratégie, aux objectifs Qualité fixés et de les présenter de façon opérationnelle (objectifs, planning, indicateurs de résultats, ...). La Politique Qualité fournit donc un cadre structurant, apportant cohérence aux actions menées.

Par ailleurs, et conformément à la méthodologie de l'Approche Processus, la HEPL a poursuivi la mise en place d'actions d'amélioration liées aux processus « Gestion administrative des étudiants », « Communication externe » et «Gestion des ressources humaines ».

6.3.3. Les projets FIRST (AMHYCI et FIPINAU) et la SPIN-OFF AMHYSPIN

Le dimanche 15 novembre dernier, la Haute Ecole a été invitée par la Province à présenter l'un de ses projets de recherche lors de la cérémonie officielle de la Fête du Roi, dont le thème était cette année la recherche scientifique.

Monsieur Geoffrey Holsbeek, Master en Sciences de l'Ingénieur industriel - Finalité Biochimie, chercheur attaché au centre de recherche de la Haute Ecole, a développé le thème de son travail « AMHYCI - Recherche sur le comportement de cellules obtenues par fusion dans un champ électrique ». L'objet de sa recherche porte sur la stabilité et la production en bioréacteur de cellules fusionnées produisant des anticorps. Il s'agit d'un projet FIRST financé par la Région wallonne et dont le partenaire industriel est la société Immuno Diagnostic Systems (Royaume-Uni).

Les résultats positifs de la recherche ont permis d'initier un nouveau projet de spin-off « AMHYSPIN », également financé par la Région wallonne. Ce projet se propose d'étudier la création d'une entreprise de sous-traitance ayant pour vocation d'accroître le rendement des hybridomes grâce à une modification cellulaire rapide et simple, réalisable au sein des locaux des clients.

En collaboration avec la SONACA, la HEPL dispose d'un deuxième projet FIRST Région wallonne baptisé FIPINAU et géré par la catégorie technique de la Haute Ecole (Master en Sciences de l'Ingénieur industriel). Le développement de ce projet a été confié à une jeune chercheuse, M^{me} Mariana Aghenie, diplômée Ingénieur industriel électromécanicien en juin 2009 à la HEPL. Le projet FIPINAU concerne l'automatisation du contrôle des collages des

¹ [... Assurer un Management de la Qualité est également une priorité.], p.20



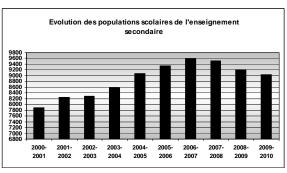
bords de fuite des Airbus en se basant sur l'analyse d'images ultrasoniques, sur la théorie de la classification (notamment les réseaux de neurones), sur les statistiques et sur les traitements d'images.

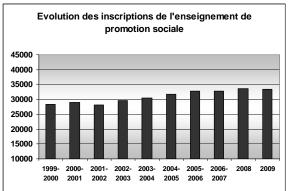
6.3.4. Communication et marketing interculturels dans l'Union européenne

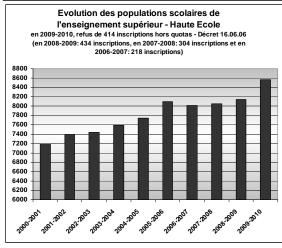
En décembre 2008, la HEPL a obtenu, dans le cadre de la Journée du dialogue interculturel organisée par l'Agence Education Formation-Europe, le Prix Leonardo da Vinci pour sa formation intitulée « Introduction multimédia aux mécanismes de la communication interculturelle ».

Cette formation a été au cœur d'une quinzaine intensive (du 23 mars au 3 avril 2009) qui comprenait des interventions, des études de cas et des ateliers assurés par des maîtres-assistants de la Haute Ecole, des experts et des chefs d'entreprise sur des thèmes comme la construction européenne ou le marketing interculturel.

7. ANNEXE: EVOLUTION DES POPULATIONS SCOLAIRES









Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2009

LA FORMATION

UN DEPARTEMENT AU SERVICE DE TOUS LES RESEAUX ET OPERATEURS DE FORMATION



BREF HISTORIQUE

La Province de Liège s'investit activement dans le **redéploiement économique et social** de la région. Dans cette perspective, la formation en est, chacun le sait, une clé de voûte. En septembre 2002, la Province a créé un département au service de tous les opérateurs de formation privés et publics, de tous les réseaux d'enseignement, mais également des entreprises.



Le département Formation réunit aujourd'hui en une seule entité les 7 services suivants :

- L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics,
- Les Centres psycho-médico-sociaux,
- Le Centre des Méthodes d'Enseignement
- Le Centre de Coopération Technique et Pédagogique
- L'Espace Qualité Formation
- L'Espace Tremplin
- La Maison des Langues

Les services concourent, chacun avec ses spécificités, à la réussite des **4 missions** du département :

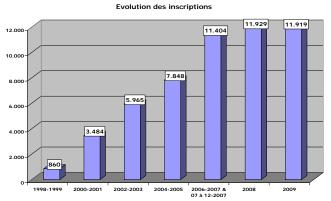
- Promouvoir la qualité de l'enseignement et de la formation. Ils développent des innovations pédagogiques et améliorent l'adéquation de l'offre formative à la demande.
- Assurer la formation des personnels des services publics. Ils contribuent à la modernisation de ces services.
- Assurer l'orientation scolaire et professionnelle. Ils soutiennent les jeunes en obligation scolaire et les accompagnent en cas d'échec.

 Apporter une assistance en formation aux entreprises, en Belgique et à l'étranger. Ils favorisent le redéploiement économique.

Début 2009, une partie des services ont intégré la Maison Provinciale de la Formation. L'inauguration du nouveau bâtiment, sis rue Cockerill à Seraing, a eu lieu le 30 mars. La seconde phase de construction débutera en 2010. Le futur bâtiment va permettre à l'EPAMU de rejoindre les autres écoles de l'Institut de Formation à Seraing, ainsi que de mettre à disposition des infrastructures adéquates pour les formations pratiques.



1. L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS



Effectif depuis le 1^{er} janvier 1991, l'Institut Provincial de Formation des Agents des Services Publics vise l'amélioration de la qualité des services publics. La formation de ces personnels est un axe important. Proche de ses citoyens, la Province de Liège souhaite répondre au mieux à leurs attentes. A travers ses **4 écoles** (Ecole de Sciences Administratives et de Formations Continues, Ecole de Police, Ecole du Feu et des Cadets, Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente), l'Institut propose une approche intégrée de la formation. Depuis plus d'une

décennie, il connaît une croissance significative. En 2009, près de 12 000 inscriptions ont



été enregistrées. Près de 78% de ses dépenses sont couvertes par des financements ou cofinancements hors Province de Liège.

L'école de Sciences Administratives et de Formations Continues : forme le personnel de la fonction publique locale (communale et provinciale). Son objectif : optimiser, professionnaliser et moderniser les services publics en dotant les agents des compétences utiles à leur fonction. D'une part, elle propose les trois modules de cours de Sciences Administratives en langues française et allemande. D'autre part, elle propose un vaste

programme de formations continues, en partenariat avec différents acteurs publics et privés (l'enseignement de promotion sociale de la Province, de la Communauté française, de la Ville de Liège, de Saint Laurent, Technifutur, Bernard Autuys consultant, GP3 Groupe Conseil, IFAPME, CDGAI, CECOTEPE,...) Constamment réactualisées, les formations sont conçues en adéquation avec les besoins des personnels. L'élargissement du pool des partenaires permet de rencontrer des besoins spécifiques. Par exemple la conception de page web, le développement des démarches qualité, la rencontre interculturelle, etc. Un nouveau module « techniques de prévention et gestion des conflits » a été organisé à la prison de Lantin à destination du personnel pénitentiaire. 14000 brochures sont diffusées annuellement sur tout le territoire de la Province de Liège. L'Ecole a également participé au groupe de travail veillant à améliorer l'accueil des nouveaux agents provinciaux.



L'école de Police est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la Province de Liège. Elle dispense la formation de base aux candidats et membres des polices fédérale et locales. Elle propose également des formations spécifiques fonctionnelles (motards...) continuées (drogues au volant, violence dans le couple), de promotion et barémique. En 2009, une formation de « spécialistes en maîtrise de la violence avec et sans armes à feu » a été mise en place en réponse à une circulaire imposant un tel entraînement du personnel des zones de police. Le



nombre de nouvelles recrues incorporées chaque année, témoigne du grand intérêt porté pour cette vocation. En 2009, l'école a lancé la préparation d'une convention de jumelage avec l'école de Hahn (Allemagne). Le texte sera signé en février 2010.



L'école du Feu : centre provincial de formation des pompiers professionnels et volontaires. Outre les formations de base de sapeur-pompier, caporal, sergent, adjudant, officier, l'école a organisé en 2009, et pour la première fois, la formation au brevet d'adjudant en langue allemande, ainsi que la formation de gestion de situation de crise. De nouvelles formations sont mises en place au vu des situations rencontrées lors des interventions. En réponse à l'appel d'offre du SPF Intérieur, elle a développé, en partenariat avec l'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs,

l'installation de containeurs. Ceux-ci sont utilisés pour la **formation « accoutumance au feu et à la chaleur »**, ainsi que l'entraînement **« Flash-over »** pour faire face aux risques d'embrasement généralisé - cause principale de décès lors des interventions. Depuis 2007, l'Ecole du Feu coordonne une **école des cadets**. Pour 2009-2010, 124 candidats ont réussi les sélections de première année (sur 199 inscrits). Neuf nouvelles



sections ont été ouvertes. Au total, **les cadets de l'école du feu sont au nombre de 320** et sont encadrés par près de 80 animateurs pompiers. Elle entend faire prendre conscience, sensibiliser et responsabiliser aux dangers et risques des gestes quotidiens. Le programme vise à initier les jeunes aux techniques de prévention de l'incendie et aux notions de premiers soins. L'Ecole des Cadets compte également transmettre des valeurs démocratiques et citoyennes.

L'Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU). Seule école agréée pour la formation des Secouristes-Ambulanciers en Province de Liège, elle propose des formations de base, des perfectionnements annuels pour tous les acteurs des secours d'urgence. Elle

dispense des formations spécifiques, telle que la Réanimation Cardio Pulmonaire et Défibrillation Externe Automatisée (« RCP-DEA »). Cette formation est reconnue par les conseils belge et européen de réanimation (BRC-ERC). L'Ecole détient un label européen pour ce type de formation et est à même de proposer des formations d'instructeurs. La Gestion Inter-Disciplinaire de l'Urgence Collective (ou « GIDUC ») forme à intervenir de manière coordonnée lors d'évènements majeurs ou de catastrophe. Elle s'inscrit



dans l'objectif de formation intégrée que se donne l'Institut de Formation. Depuis 2006, l'EPAMU a réalisé un partenariat avec le Département Anesthésie-Réanimation du CHU et l'Université de Liège pour la création d'un « Centre de Compétence et Formation en Aide Médicale Urgente » (CeCoFAMU). Dans ce partenariat, l'EPAMU apporte à l'Université son expérience dans la formation aux techniques de premiers secours. L'Université supervise et valide le contenu des cours à connotation médicale et appuie l'EPAMU pour le développement de formations spécialisées. La mise en commun des matériels didactiques de pointe, des locaux et formateurs permet de réaliser des économies, mais d'ajouter de la qualité à cet enseignement spécifique.

2. LES CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX

Depuis plus de 60 ans, la Province de Liège propose les services de Centres Psycho Médicosociaux. La population scolaire concernée s'élève aujourd'hui à près **de 68.000 élèves**. Elle est répartie parmi les **11 centres PMS** implantés sur le territoire liégeois, y compris en



Communauté germanophone. Une journée de rencontre/réflexion a été organisée en mars 2009. Elle a permis de mettre en évidence les priorités des CPMS et de dégager des nouvelles pistes et moyens d'actions pour les interventions prioritaires. Les centres PMS accompagnent les jeunes depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. Conformément à la législation, un programme fixe les 8 missions des CPMS. Elles consistent, entre autres, à être à l'écoute des élèves et des familles, de prévenir les problèmes d'adaptation scolaire et sociale, de promouvoir

une remédiation efficace, de conseiller dans l'orientation scolaire et professionnelle et de soutenir les parents. Une collaboration entre SPSE et CPMS est mise en place. En août 2009, une **journée de rencontre** sur le thème de « la maltraitance et le secret professionnel » a été organisée. Malgré des modalités de travail différentes, cette journée a mis en évidence les points communs entre les services au niveau des guestionnements professionnels.



3. LE CENTRE DES METHODES D'ENSEIGNEMENT

Les missions du CME sont d'améliorer la qualité de l'enseignement, le soutien à l'innovation et la conception de supports pédagogiques de qualité. Pour mener à bien cette tâche, le CME a plusieurs axes de travail. D'abord la cellule de la formation continue des enseignants soutient les projets internationaux et gère les formations en cours de carrière. Un catalogue de près de 1400 formations est distribué chaque année. L'objectif : rencontrer les besoins d'un maximum de gens. Le CME assure également une formation d'accueil des nouveaux

enseignants, en les initiant au cadre institutionnel de leur travail et aux fondements pédagogiques. Le 2^e axe, **le projet DIDAC** *tic*, développe et soutient l'apprentissage assisté par ordinateur et à distance. Le projet poursuit plusieurs objectifs, notamment celui de guider l'enseignant dans sa démarche de recherche de ressources et de lui proposer un accompagnement pour l'intégration de ces ressources numériques. Cela s'est traduit par un inventaire de logiciels d'e-learning dans le domaine de l'apprentissage des langues, par le développement d'un logiciel « soins des





plaies », ou encore une formation sur le publipostage. Un cédérom, « la boîte à ouTIC », compile une trentaine de ressources particulières. Un projet inscrit dans une perspective de développement durable.

Le 3^e axe est le projet **Réussite et Fraternité** et son extension le Maillage Social. Il apporte un soutien aux jeunes en difficultés. Deux principes fondamentaux : être exigeant au niveau des apprentissages et des règles de vie à l'école, et offrir aux élèves les moyens de répondre à ces exigences. L'équipe « Réussite et Fraternité » est associée à l'équipe

DIDAC*tic,* en vue d'aider les enseignants dans la construction de séquences d'apprentissage. Des séquences en lien direct avec les manuels scolaires distribués aux écoles. Une démarche pour la qualité des supports pédagogiques. Le projet « **Mieux être à l'école** », 4^{ème} axe, suite de « Mieux être dans une démocratie », est centré sur l'éducation à la santé à intégrer dans la vie de l'école. Informer et former les élèves aux questions santé qui les concernent, au moment adéquat. Il s'inscrit dans cette démarche d'innovation pédagogique en éducation à la santé. Un site internet interactif (www.provincedeliege.be/mieuxetrealecole) a été mis en place. La création d'un réseau « maillage santé » est en voie de développement. L'Espace Francisco Ferrer rassemble en un même lieu les diverses équipes. Ce lieu de formation accueillant et convivial confère du sens aux actions menées à travers les différents projets. Un positionnement qui donne également une meilleure visibilité des activités menées.

4. LE CENTRE DE COOPERATION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE ASBL

Le CECOTEPE contribue à la **relance économique** par de l'assistance technique en formation en y associant la Province de Liège, l'enseignement et les opérateurs de formation. C'est une structure professionnelle fondée sur une haute compétence technique et pédagogique. Depuis 35 ans, le CECOTEPE est l'instrument privilégié d'une **liaison souple et efficace entre le monde économique et les opérateurs de formation**.



En 2009, le CECOTEPE a réalisé des formations à destination des entreprises, des enseignants ou de demandeurs d'emploi : **1057 personnes formées pour 6275 jours/formés**. Il apporte également des réponses ciblées aux besoins en compétences des entreprises dans une perspective de développement durable. Au niveau de



l'aide au déploiement, un voyage d'étude a été organisé pour **12 cadres du ministère de l'enseignement et de la formation algérien**. D'autres missions ont été réalisées pour le

Gabon, le Maroc et l'Azerbaidjan, notamment. Au niveau de la recherche appliquée, 9 projets sont développés en partenariat avec des entreprises. Le CECOTEPE a clôturé le premier cycle de formation en **junior logistic management**. Construite sous un standard européen, elle prépare à la certification de « l'European Logistics Association ». 12 participants ont obtenu celle-ci en avril. Le CECOTEPE ne bénéficie d'aucun subside de la part de la Province de Liège (excepté pour quelques locaux mis à disposition). Par contre, ses apports en termes de matériels, et en personnels et services représentent un montant annuel de plus de 60000 €.



5. L'ESPACE QUALITE FORMATION

L'Espace Qualité Formation est un observatoire pour le développement de la qualité et de la formation et de l'enseignement technique et professionnel. Sa mission est de **promouvoir**, **renforcer et développer la qualité de la formation technique et professionnelle**, **de tous les opérateurs de formation privés et publics**. Il vise donc à améliorer l'adéquation de l'offre formative à la demande. Le but est de soutenir des activités économiques nouvelles par des formations adaptées et de lutter contre les pénuries de main-d'œuvre constatées. Ainsi, sollicité par Technifutur, mandaté par le GRE Liège, l'Espace Qualité Formation a

participé activement au développement **du projet « ARCEO ».** Ce projet visait à résoudre un problème de recrutement d'opérateurs de production qualifiés par ARCEO, spin-off d'Arcelor-Mittal. Membre du comité de pilotage et d'accompagnement du projet, l'Espace a participé au suivi des stagiaires et au déroulement de la formation. Deux nouvelles sessions de 2 ans sont également lancées.

En matière d'analyse des besoins en compétences, l'Espace Qualité Formation, a été sollicité par la Direction générale de la Police fédérale pour présenter





l'outil CAFEF au jury de sélection des candidats policiers. Le **CAFEF** (cadre d'autoévaluation de la fonction publique adapté à l'enseignement et à la formation) a été présenté lors d'un colloque à Namur en mai 2009. L'Espace Qualité Formation va maximiser son intégration au niveau des établissements d'enseignement et de formation du territoire de la Province de liège.

Sensible à la politique de redéploiement économique, l'Espace Qualité Formation réalise des

actions pour lutter contre l'exclusion numérique. Le **Webbus** sillonne les routes du Territoire liégeois en vue d'apporter une initiation ou de développer les compétences en nouvelles technologies. Compétences incontournables en matière d'accès à l'emploi notamment. Depuis 2004, le webbus a rencontré plus de **12 000 personnes**. L'agenda de demandes de passage est rempli à 90%.

rencontré plus de **12 000 personnes**. L'agenda de demandes de passage est rempli à 90%.

Depuis les débuts du webbus, les demandes du

public ont changé et son intervention dépasse largement la simple initiation. Un projet de reconversion est envisagé afin d'utiliser le potentiel de ce projet au maximum.



En 2007, l'Espace Qualité Formation s'est vu confier la mise en place du projet FORAV-Former pour l'avenir. L'objectif est d'assurer aux personnes précarisées ou fragilisées, le retour durable à une identité sociale et à un rôle économique actif, tout en répondant aux attentes des entreprises en termes de qualification. Il est basé sur un processus de réinsertion original : se former PAR le travail avec le soutien d'un maître compagnon (pré)retraité, reconnu pour ses compétences professionnelles. Le projet-pilote a débuté sur la Ville de Seraing, avec sa collaboration et celle du CPAS, du FOREM et des structures d'insertions. Il vise dans un premier temps les secteurs de la construction et de l'HORECA. En 2009, des constats ont été menés et le projet FORAV sera réorienté de la formation vers l'insertion, afin d'intégrer d'autres dimensions au projet, au-delà de la formation. A partir de septembre 2010, dans le but de clarifier cette réorientation, le projet prendra l'appellation

d'INSERAV. L'Espace Qualité a également pris part à divers projets. Par exemple, le soutien au développement et à la mise en œuvre du **Techni Truck**, le semi-remorque de sensibilisation à l'importance et à la pratique des métiers techniques. En octobre 2009, il a également participé à la journée « **Ateliers de l'Esprit d'Entreprendre »**. Organisée par l'IFAPME et l'Agence de Stimulation Economique, la journée proposait un ensemble de



conférences, d'ateliers, pour tester des outils didactiques. Elle présentait les opérateurs soutenant les enseignants dans leur démarche d'éduquer à l'esprit d'entreprendre.

6. L'ESPACE TREMPLIN

L'Espace Tremplin accueille les jeunes de moins de 18 ans exclus d'un établissement scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement, ou en situation de décrochage. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. L'Espace Tremplin s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des ASBL agréées par la Communauté française. Il propose un accompagnement pédagogique et social des jeunes et de leur famille. Pour garantir la proximité indispensable, 7 implantations sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme et deux à Liège. Sans l'intervention de la Province de liège, il n'y aurait que 3 implantations. Des établissements scolaires de plus en plus nombreux font appel à l'Espace Tremplin. Cet accroissement des prises en charge contraint les Espaces à rechercher de nouveaux locaux pour développer leurs activités dans des conditions optimales. De septembre 2008 à juin 2009, 239 jeunes ont été accueillis, 188 ont repris l'école ou une autre filière d'apprentissage avant la fin de l'année scolaire, et 51 ont prolongé leur passage dans un Espace Tremplin. Dans le cadre de la Déclaration de Politique générale, la Province de Liège vise à poursuivre le soutien spécifique aux jeunes en difficultés. On a pu constater que pour de nombreux élèves, les problèmes rencontrés trouvent leurs origines en dehors des murs de l'école (conflits familiaux, santé, précarité, etc.). Pour venir à bout de ces situations, il est nécessaire de faire appel à des intervenants spécialisés : Centre PMS, Service d'Aide à la Jeunesse, CPAS, etc. L'extension de l'Espace Tremplin, le Maillage social « Réussite et Solidarité » va dans ce sens. C'est la mise en réseau de ces divers intervenants, qu'ils soient internes ou externes à l'école, en vue de coordonner les actions de soutien proposées aux jeunes et à leur famille. En mars 2009, des constats ont conduit à créer des liens avec la Commission de liaison primaire-secondaire sur Seraing. Il devient nécessaire d'intervenir avant 12 ans et au-delà de 18 ans.



La Maison des Langues

La Maison des Langues a été créée en mars 2008. Sa mission est de « promouvoir, renforcer er développer le multilinguisme auprès des travailleurs et futurs travailleurs en Province de Liège ». Ensemblier d'une approche partenariale, elle travaille avec tous les opérateurs susceptibles de contribuer à cet objectif. L'idée de base est de créer une dynamique nécessaire afin que d'ici 15 ans, tous les citoyens en Province de Liège, sachent parler et écrire au moins deux langues. Les publics visés sont larges : le monde du



travail et les entreprises, le monde de l'éducation et de la formation, le citoyen. La Maison des Langues axe ses actions sur 4 niveaux d'actions pour lesquels elle a rencontré de bons résultats. D'abord, l'orientation-conseil en formation (900 particuliers, 10 entreprises, 6 inspections et 4 formations sur mesure). La Maison des Langues, en partenariat avec deux opérateurs privés (CCL et Forma Lingua), a créé des tables de conversation le samedi matin à Liège. Cette initiative découle d'une identification des besoins du public.

Ensuite, l'axe des écoles et enseignants (80 interventions, 43 écoles en immersion, 15 échanges linguistiques). Son soutien se situe au plan administratif, organisationnel et pédagogique : trouver des enseignants avec le profil requis, préparer l'organisation d'activités pédagogiques, aider à créer des filières d'immersion. En août 2009, elle a réalisé une brochure sur l'immersion en Province de Liège (L'immersion c'est quoi ?) à destination des parents. Elle soutien également les établissements scolaires dans l'élaboration de dossiers d'échanges linguistiques au niveau européen (Comenius, Grundtvig, Leonardo). 17 projets ont été montés en collaboration avec les écoles permettant la mobilité de 338 élèves pour un total de 107 300€ financés par les fonds européens et Prince Philippe.

Un axe de sensibilisation en partenariat, avec des projets tels que « accueil multilingue » visant à rencontrer les besoins en formation des commerçants liégeois. Ou encore le projet Linguacluster. L'ensemble du projet est coordonné par la Province du Limbourg. La participation de la Maison des langues permet d'élargir son champ d'action au niveau eurégional. L'objectif est de mieux répondre aux besoins économiques spécifiques, de promouvoir une mobilité eurégionale des (futurs) travailleurs. Et enfin, un **axe interactif** avec la création d'un site internet. Ce site relaie



de manière dynamique les évènements liés aux langues en fonction des catégories de public cible (www.maisondeslangues.be).

Les actions du Département formation visent à améliorer la qualité et l'accès de tous les citoyens à l'enseignement et aux formations dont ils ont besoin, traduisant l'adage provincial: redéploiement, solidarité, proximité.



Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2009

LES PRETS D'ETUDES

PERMETTRE A CHACUN D'ACCEDER
AUX ETUDES SUPERIEURES



La Province mène depuis de nombreuses années une politique volontariste de prêts répondant aux préoccupations sociales et financières de certains étudiants de l'enseignement universitaire, supérieur, voire secondaire.

Dans cette perspective, elle développe des actions sur deux axes :

- Les prêts d'études classiques
- Les prêts pour une spécialisation

1. LES PRETS D'ETUDES CLASSIQUES



Ces prêts sont destinés à des étudiants de moins de **26 ans**, de nationalité belge ou ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou réfugiés politiques reconnus, de condition modeste, **domiciliés en Province de Liège depuis 2 ans** fréquentant des établissements d'enseignement supérieur de plein exercice et Universitaire, organisés ou subventionnés par les Communautés et situés sur le territoire de la Province de Liège, SAUF si le type d'études envisagées n'est pas organisé sur le territoire de la Province.

Ils peuvent s'adresser, à titre tout à fait exceptionnel et après enquête sociale, à des élèves nécessiteux fréquentant l'enseignement secondaire.

Les montants maxima des prêts sont respectivement fixés à **500 €**, **750 € ou 1250 €** pour les études secondaires, supérieures de type court, ou supérieures de type long et universitaires.

Ces prêts sont consentis :

- sans intérêt si l'étudiant, ses parents ou la personne qui pourvoit à son entretien disposent de revenus dont le montant n'excède pas les plafonds imposés par la Communauté (voir tableau à la page suivante) pour l'octroi des bourses d'études.
- avec un taux d'intérêt avantageux si les revenus à prendre en considération n'excèdent pas les plafonds imposés par la Communauté * pour l'octroi des prêts d'études.

Plafonds de revenus de référence de la communauté pour 2009-2010 :



Personnes	Plafond Allocations d'études		Plafond Prêts	Plafond Prêts d'études	
à charge	Secondaire (1)	Supérieur (2)	Secondaire (1)	Supérieur (2)	
0	9.810,16	11.438,40	17.669,01	20.315,76	
1	16.818,28	18.586,31	24.491,33	27.457,43	
2	22.425,32	24.304,06	30.529,83	33.147,56	
3	27.679,95	29.666,44	35.983,93	38.566,39	
4	32.585,04	34.667,66	42.360,57	45.067,95	
5	37.140,60	39.313,51	48.282,75	51.107,56	
Par personne supplémentaire	+ 4.535,16	+ 4.648,76	+ 9.070,32	+ 9.297,52	

- (1) Secondaire : Enseignement secondaire de la 3^e à la 7^e année y compris l'année préparatoire à l'Enseignement supérieur.
- (2) Supérieur : Enseignement supérieur de type court, de type long, universitaire et enseignement professionnel complémentaire

L'échéance de **remboursement** est fixée **trois ans après la fin** ou l'interruption **des études**.

Les prêts sont octroyés au début de chaque année scolaire, soit en fin d'année civile.

Dans certains cas un cautionnement peut s'avérer nécessaire. De même que des dérogations sont possibles pour motifs pédagogiques, sociaux ou économiques évidents et ce après enquête sociale et sur avis du Comité de gestion compétent.

Dès lors les statistiques d'octroi pour la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 sont de :

ANNEE		NIVEAU D'ETUDES			TOTAL	
		SECONDAIRE	SUPERIEUR	UNIVERSITAIRE	NOMBRE	MONTANT
2	009	2	29	30	61	64.450 €

L'on constate ainsi une **diminution de 28 prêts** par rapport à l'année 2008.

2. LES PRETS POUR UNE SPECIALISATION



En 2007, le dispositif relatif aux prêts pour une spécialisation en langue étrangère a été amélioré pour le rendre plus attractif.

Les modifications apportées au règlement provincial ont pour objectifs de redéfinir clairement certaines notions et d'étendre la portée du prêt, en prenant également en considération le contexte évolutif de l'enseignement supérieur induit par le processus de Bologne.



Pour rappel, ces prêts sont destinés à permettre aux étudiants titulaires d'un diplôme professionnalisant de l'enseignement supérieur de suivre une spécialisation dans une langue différente de celle de ce diplôme.

Par « **spécialisation** », il y a lieu d'entendre des études, stages ou travaux de recherche, s'inscrivant dans le cadre du perfectionnement des études suivies, notamment lorsque les conditions d'accès professionnel l'exigent.

Par « **diplôme professionnalisant** », il y a lieu d'entendre le diplôme correspondant à une qualification professionnelle particulière, en se référant au Décret de la Communauté française du 31 mars 2004 définissant l'Enseignement supérieur à l'Intégration à l'Espace européen de l'Enseignement supérieur et refinancement des Universités.

Par « études, stage et travaux de recherche », il y a lieu de considérer les activités d'apprentissage et d'intégration professionnelle telles qu'évoquées au décret précité.

Les conditions d'âge, de nationalité et de domiciliation sont identiques à celles exigibles pour les prêts d'études classiques visées supra.

Le montant du prêt sera proportionné au niveau et au coût des études, aux besoins de l'étudiant, à l'insuffisance de ses ressources sans toutefois dépasser 537 € par mois de séjour, avec un **maximum de 5.377** € (montants indexés annuellement).

Ces prêts sont consentis :

- sans intérêt si les revenus imposables de l'étudiant, de ses parents ou de la personne qui pourvoit à son entretien ne sont pas supérieurs à 35.847,79 € (montant indexé annuellement), plus 10% par personne à charge faisant partie du ménage.
- **avec un taux d'intérêt avantageux** dans les autres cas.

La liquidation du montant est effectuée en 3 tranches (à la signature, à l'inscription et à la réception d'un certificat de suivi régulier). L'échéance de remboursement est fixée trois ans à dater de l'achèvement de la spécialisation ou de son interruption.



Pour l'année **2009**, l'on a enregistré **5 prêts**, pour un montant global de **19.431,00 €**, à savoir :

- Oxford House Collège + stage en entreprises
- Advanced master in industrial management / KU Leuven
- Maîtrise en diplomatie et Commerce University/Australie
- Master propriété intellectuelle hortford Connecticut USA
- Postgraduat en piano/ Pologne

Service Prêts d'Etudes - ACPAS 2.1 Rue Georges Clémenceau, 15 4000 – LIEGE

GENERAL: 04 / 220.21.00 FAX: 04 / 220.21.01

interventions.sociales@provincedeliege.be



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2009

INFRASTRUCTURES



1. HISTORIQUE ET ORGANIGRAMME

1.1. Historique

Depuis 1995 (résolution du Conseil Provincial du 27.04.1995), la Direction Générale des Services Techniques Provinciaux chapeaute le Service Provincial des Bâtiments, sa régie et le Service Technique Provincial.

En 2007, en conséquence de la Déclaration politique générale du Collège provincial du 9 novembre 2006, le Service provincial d'Information sur l'Environnement et l'Energie (SpiE²) a été attaché à la Direction générale des Services techniques provinciaux.

Grâce à cette structure, la coordination des activités de ces services s'est accrue dans chacune de leurs compétences respectives.





1.2. Organigramme

Adresse : Direction générale des Services

techniques provinciaux, rue Fond Saint-Servais, 12,

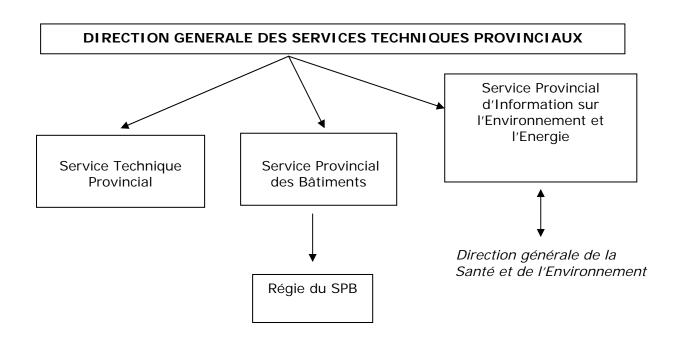
4000 Liège

Téléphone : 04/220.71.00 Fax : 04/220.71.10

E-mail: dgstp.secretariat@provincedeliege.be







2. LES DIFFERENTS SERVICES

Service technique provincial

Adresse: Service Technique Provincial

33, rue Darchis 4000 LIEGE

 Téléphone :
 04.230.48.00

 Téléfax :
 04.230.48.10

E-mail: stp.direction@provincedeliege.be



Conseiller technique du Collège provincial pour la gestion des cours d'eau de 2ème catégorie et les voiries.

Conseiller technique et Bureau d'études pour les pouvoirs locaux.

Six départements :

- Département Affaires générales
- Département mobilité et coordination sécurité.
- Bureaux d'études pour les pouvoirs locaux et la Province.
- Département cours d'eau.
- Département voirie vicinale
- Département cartographie et informatique.



Le reflet de l'activité de la période de référence

Pour la Province :

• Un budget de : 2.136.000€ Pour les Pouvoirs locaux :

- Le service Technique provincial a étudié 26 dossiers pour un montant de travaux de : 12.366.950€
- Il suit 10 chantiers pour un montant de travaux de : 5.578.716€
- II a suivi 24 chantiers pour un montant de travaux de : 6.288.279€

Service provincial des Bâtiments

Adresses: Service provincial des Bâtiments

12, rue Fond Saint-Servais

4000 LIEGE

Régie du Service provincial des Bâtiments

30, rue de Wallonie 4460 GRACE-HOLLOGNE

Téléphones: Service provincial des Bâtiments: 04-220.71.71

Régie: 04-237.94.46

Téléfax : Service provincial des Bâtiments : 04-220.71.70

Régie: 04-237.94.82

E-Mail: Service provincial des Bâtiments: secretariat.spb@provincedeliege.be

Régie : <u>secretariat.regie@provincedeliege.be</u>

Auteur de projets pour les travaux de construction et d'entretien du patrimoine provincial. Gestion de ce patrimoine (tâches complètes d'auteur de projet, constitution des dossiers nécessaires à l'obtention des subsides, rédaction des contrats de location et états des lieux des immeubles).

En corrélation avec les ouvriers des divers services provinciaux, il assure la maintenance et l'entretien des bâtiments par l'intermédiaire de sa régie.

Cinq départements

- Département architecture.
- Département techniques spéciales.
- Département travaux communaux.
- Département gestion administrative du patrimoine.
- Département Régie.

Le reflet de l'activité de la période de référence

Pour la Province :

Un budget de : 18.381.974€

Le budget de la Régie : 1.140.212€, soit de la maintenance et de l'événementiel.





Service provincial d'Information sur l'Environnement et l'Energie

Adresse: SpiE²

12, rue Fond Saint-Servais

4000 LIEGE

Téléphone: 04/220.71.62 *Fax*: 04/220.71.10

E-mail: environnement_energie@provincedeliege.be

Un service d'Information/Relais tant pour les agents provinciaux que pour les Pouvoirs locaux et les citoyens.

Le SpiE² est chargé de mettre sur pied les actions provinciales menées sur le terrain pour les matières environnementales et énergétiques ainsi que de la communication tant interne qu'externe sur ces matières.

- Il est, entre autres, chargé de promouvoir le « Plan Energie »
- D'autre part, le SpiE² valorisera et diffusera l'action déjà entamée par le Service provincial des Bâtiments en matière d'énergie et d'eau.





Le reflet de l'activité de la période de référence

Pour la Province :

Un budget de : 24.400€



3. OBJECTIFS

La législature antérieure avait entendu privilégier les démarches suivantes : regroupement des activités connexes, valorisation des bâtiments existants et utilisation optimale de ceux-ci ainsi qu'une gestion du patrimoine provincial en bon père de famille.

Les Services techniques ont veillé à la mise en œuvre de ces principes au travers des réalisations prévues aux budgets approuvés par le Conseil Provincial.

Le nouveau Collège Provincial, dans sa déclaration de politique générale du 9 novembre 2006, a défini ses objectifs à savoir : redéploiement, solidarité, proximité.

Les services techniques se sont attachés à traduire ces objectifs dans les travaux étudiés tant en matière de bâtiments, que de voiries et cours d'eau.

La pérennisation des infrastructures existantes

-Travaux récurrents de conservation, rénovation et sécurisation des bâtiments provinciaux.

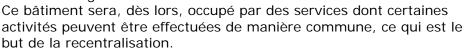
C'est dans l'axe évoqué que s'inscrivent, de façon générale, la réfection des toitures des immeubles, la rénovation des façades et la mise aux normes sécuritaires et de bien-être des agents.

Les projets dressés par le Département Infrastructure visent systématiquement l'amélioration des caractéristiques énergétiques mais intègrent aussi les critères environnementaux d'une manière la plus étendue possible, en fonction de la nature des travaux et de leur contexte.

La rationalisation du patrimoine provincial

La restructuration du site liégeois a débouché sur une installation de l'Administration Centrale et de la Cellule de Coordination INTRANET à l'Opéra, dans des locaux forts agréables, d'une superficie de +/- 6.000 m².

A la suite de ce déménagement à l'Opéra, les travaux de rénovation du Charlemagne commenceront dès cette année 2010. Ce bâtiment sera, dès lors, occupé par des services dont certaines







Dans le même esprit, la Province de Liège a acquis un immeuble, place Saint-Etienne afin d'y installer une vitrine provinciale.





La mise en valeur du patrimoine historique ou classé

- Domaine de Jehay.

L'aménagement de l'ancien potager en un jardin contemporain est toujours en cours de réalisation. D'autres dossiers devant faire l'objet de recherches historiques approfondies sont à l'ordre du jour, comme la création d'un centre d'interprétation dans le soussol, l'étude d'un nouveau parcours muséal dans le château, la restauration des tours des dépendances et du porche d'entrée...



Concrétisation de projets d'envergure à identité provinciale forte

- Maison provinciale de la Formation

2009 a vu l'achèvement de la première phase de la construction de la Maison provinciale de la Formation à Seraing. Plus de 5.000 m² de superficie utile répondent désormais aux besoins de ce secteur comptant quelques 12.000 élèves inscrits et leurs professeurs et un staff de plus ou moins 110 agents administratifs.





- Acquisition du Centre tennistique de la Sarte à Huy

Des études sont en cours pour la réalisation d'infrastructures pour les Personnes à Mobilité Réduite.





- Acquisition de la Maison Grégoire

La Maison Grégoire, ancienne propriété des Sœurs du Saint Cœur de Marie, située au centre ville de Hannut, est entrée dans le giron de la Province de Liège. Ce bâtiment, jouissant d'une position centrale, est propice à l'accueil des services à vocation sociale et du secteur Santé. De plus, la position centrale de cette Maison va permettre d'augmenter la visibilité provinciale dans une zone encore trop à l'écart et aussi en raison de la forte affluence liée aux écoles et commerces avoisinants.



Développement durable

Aspects énergétiques

Un des objectifs de la législature précédente visait l'utilisation optimale des bâtiments provinciaux existants et leur utilisation en bon père de famille. L'économie d'énergie s'inscrivait naturellement dans ce sens.

Le cadastre énergétique est tenu à jour depuis 2004 avec des données récoltées depuis 2001.

Le cadastre énergétique :

- est basé sur une moyenne normalisée des consommations des 3 dernières années;
- se présente sous la forme d'un classement des bâtiments les plus énergivores et offrant la plus grande potentialité d'économies d'énergie ;
- peut constituer une aide à la décision lors des demandes budgétaires.

L'exploitation des données recueillies lors des audits énergétiques a été poursuivie.

Après examen, il apparaît que les travaux d'isolation de toiture sont les interventions les plus rentables révélées par les audits.

Mise en place en 2008, la comptabilité énergétique :

- constitue une base de données des consommations ;
- permet une comparaison dynamique de l'évolution des consommations ;
- permet de mesurer l'impact d'une intervention (telle que l'isolation d'une toiture ou encore le remplacement d'une chaudière) sur la consommation ;
- établit une comparaison entre sites sous la forme de consommation par m² ou par occupant :
- fixe les vraies priorités, celles qui peuvent apporter les bénéfices environnementaux et financiers les meilleurs.

La comptabilité énergétique concerne, pour l'instant, 16 établissements sélectionnés. Elle va être progressivement étendue à l'ensemble du patrimoine provincial.



Les consommations sont introduites dans cette base de données par les ingénieurs des Techniques spéciales et, lorsque c'est techniquement possible, par les Relais E² (pas possible pour les cabines H.T., les compteurs gaz moyenne pression).

Le recours aux énergies renouvelables permet également de réaliser de substantielles économies tant au niveau énergétique que financier.

Pour rappel, des installations solaires ont été réalisées à la piscine de Wégimont, ainsi qu'au bloc sanitaire, à Lierneux, à la Reid, au Barbou.

En termes de vitrine technologique, des panneaux solaires photovoltaïques ont été placés en centre urbain sur le Bâtiment de l'Administration centrale provinciale (Charlemagne).

Le SpiE² travaille toujours à la sensibilisation de chaque citoyen quant aux nécessaires économies d'énergie, l'objectif étant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire l'empreinte CO2 à l'horizon 2012.



Matériaux et fournitures

L'intégration des techniques et matériaux rencontrant les critères de construction durable est privilégiée selon les objectifs définis.

Parallèlement à l'exclusion de matériaux pouvant être nocifs pour les personnes, l'utilisation de matériaux naturels est recherchée dans tous les projets.

Les dossiers « Fournitures » font, lorsque cela s'avère judicieux, référence au guide des achats durables.

Cours d'eau

En ce qui concerne les cours d'eau non navigables, l'accent est mis sur les techniques douces d'entretien, les techniques végétales sont principalement utilisées pour la stabilisation des berges et les boues encombrant les cours d'eau sont traitées de façon biologique.



Mobilité

Une étude préalable pour la création de parkings/relais, en partenariat avec les communes, a été réalisée.

Sous l'égide de la Province de Liège, des aires de stationnement conviviales et sécurisées seront aménagées à proximité des grands axes de communication et/ou des arrêts importants des lignes de transports en commun.







■ Evolution législative

Le décret du 12 février 2004 organisant les Provinces prévoit, en ses articles 129 et 130, le transfert à la Région wallonne des voiries et des cours d'eau jusqu'à présent gérés par la Province.

Ces articles n'ont pas encore reçu d'application faute d'arrêté d'exécution.

Partenariats

a) Province/Région wallonne

En sa séance du 29 mars 2007, le Conseil Provincial a adopté le contrat triennal conclu avec la Région Wallonne pour les années 2007-2008-2009.

La Direction générale des Services Techniques provinciaux est concernée par 2 des 11 actions détaillées dans ce nouveau contrat.

1. La première action vise à apporter une aide logistique aux Pouvoirs locaux et régionaux par la **digitalisation de l'atlas des chemins vicinaux**. Ce projet prévoit le scannage et le georéférencement des planches de l'atlas ainsi que la diffusion de la version numérisée de l'atlas sur Internet.

L'objectif est de mettre à la disposition des communes et des autres pouvoirs locaux ainsi qu'à l'Administration régionale un outil important pour la gestion des voiries et du domaine public.

Une base de données pour la gestion informatisée de l'atlas des cours d'eau est également en cours d'élaboration.

En ce qui concerne les marchés de travaux, l'action prévoit une aide technique à la Région wallonne, aux pouvoirs locaux et plus particulièrement aux communes qui ne disposent pas de services étoffés en cette matière.



2. La seconde porte sur l'octroi de primes provinciales à l'installation de chauffeeau solaires.

Cette action vise, dans le cadre du programme Soltherm initié par l'Union européenne et relayé par la Région wallonne, à octroyer une prime forfaitaire de 650 euros complémentairement à la prime octroyée par la Région wallonne aux consommateurs installant un chauffe-eau solaire.

Le chauffage solaire pourrait permettre d'assurer plus de la moitié de la consommation annuelle en eau chaude d'un ménage.

- Nombre de dossiers traités sur la période de référence : 1.803, pour un montant total de primes s'élevant à 1.171.950€
- Le marché des panneaux solaires thermiques est évalué à 44.976.271€ pour les dossiers introduits à la prime de la Province de Liège sur les 8 dernières années, dont 12.361.995€ au cours de l'année 2009.

b) Province/Pouvoirs locaux

Au cours de l'année 2009, un marché conjoint a été organisé, sous l'égide de la Province, en vue de l'acquisition de gaz et d'électricité pour les années 2010 et 2011. Cette initiative a rencontré un vif succès, puisque près d'une centaine de partenaires (communes, CPAS, zone de police, intercommunales) se sont joints à ce marché. Les fournisseurs ont été désignés après examen des offres. Ce choix a été ratifié par les partenaires qui ont signé individuellement un contrat de fourniture aux conditions obtenues par le marché conjoint.

Critères environnementaux, sociaux et éthiques

Dans le respect de la décision prise le 26 janvier 2006 par le Conseil provincial, chacun des projets de travaux comportaient les explications et renseignements relatifs à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et éthiques. L'application de ces critères a été renforcée.



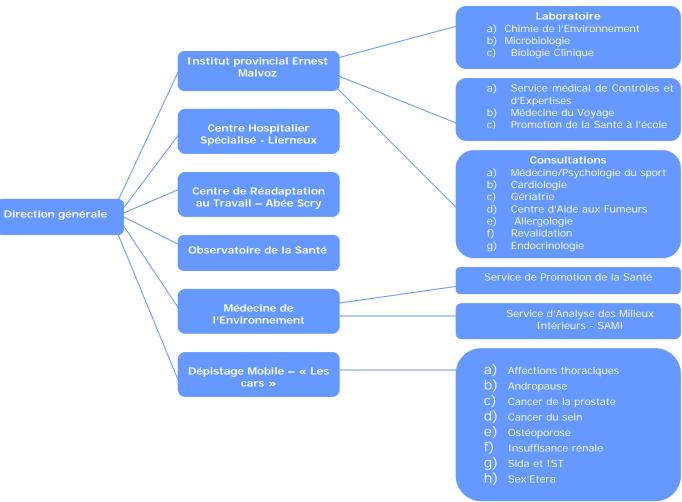
Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2009

SECTEUR SANTE, QUALITE DE VIE ET ENVIRONNEMENT



1. ORGANIGRAMME







2. FAITS MARQUANTS EN 2009!

2.1. Défibrillateurs externes

Le Collège provincial en 2009 a décidé d'une part, **d'équiper d'un défibrillateur externe** les établissements provinciaux qui ne l'avaient pas encore été et d'autre part, d'inviter les **communes et les associations locales à s'associer à un marché global avec la Province**, afin bien évidemment d'obtenir les meilleurs prix et étant entendu que la formation par l'EPAMU est organisée gratuitement. Ainsi 23 communes (52 DEA), 1 CPAS (1 DEA) et 9 associations locales (12 DEA) se sont, à l'heure actuelle, déclarés intéressés et candidats à l'acquisition de ces appareils, via le marché stock que la Province va piloter.

2.2. Subventions

Le Collège provincial a octroyé un montant de **181.898,00** € à plus de **60** Associations qui touchent aux domaines de la Santé et/ou qui s'inscrivent dans le projet « Liège Province Festive ». C'est lors d'une séance officielle, le 15 décembre 2009, que ces chèques ont été remis aux Associations, invitées par Monsieur Georges PIRE, Député provincial en charge de la Santé, de la Qualité de Vie et de l'Environnement.

2.3. Les 10, 11, 12 et 13 septembre 2009, le C.H.S. L'Accueil de Lierneux a fêté son 125^e anniversaire

A cette occasion, de nombreuses manifestations ont été organisées. Durant deux jours, le G.A.T. (Groupe Assuétudes-Thérapies) a ouvert ses portes aux étudiants des écoles voisines. Ils ont ainsi pu découvrir à la fois le C.H.S. (via une présentation générale), les **outils de prévention de la Province de Liège** en matière d'assuétudes (le Kottabos, le bus Diabolo-Manques) ou encore le travail assuré par l'équipe du G.A.T. ainsi que les expositions « Les Neurones trinquent » et « Cannabis ». Une séance académique a marqué le début officiel des festivités avec un exposé du Professeur MISCHA sur le thème « La Folie, son intégration dans la cité et son évolution au fil du temps ».

2.4. Réseau Belge Francophone des Villes-santé de l'OMS

Le Service Provincial de Promotion de la Santé abrite la coordination et la gestion du Projet européen « Liège Province Santé » de l'Organisation Mondiale de la Santé et la coordination du **Réseau Belge Francophone.** Ce dernier est constitué en **ASBL depuis juin 2009**. Il regroupe les villes de Charleroi, Mouscron, La Louvière, Seraing et Huy ainsi que Liège Province Santé.

2.5. Digitalisation des mammographes

Avec ses **Mammobiles**, la Province de Liège offre à sa population une infrastructure qui permet un dépistage itinérant. Ce service va à la rencontre de la population de la Province avec des semi-remorques spacieuses, équipées de mammographes de haute technologie, comportant, également, un espace convivial permettant un accueil chaleureux et rassurant.

Dans sa logique de s'adapter aux nouveaux standards technologiques, la Province de Liège a décidé **d'équiper les Mammobiles du système numérique indirect** pour assurer le dépistage du cancer du sein, bref de les équiper d'un matériel de digitalisation moderne et performant présentant des avantages techniques, organisationnels et environnementaux.



2.6. Réorganisation interne

Le Service de la Qualité de Vie a été **réorganisé** au niveau de sa direction afin d'assurer une meilleure répartition des compétences et donc une meilleure efficacité. Deux directions coordonnent désormais ce secteur : d'une part le Service PSE, et d'autre part le Service Médical de Contrôles et d'Expertises et le Service de Médecine du Voyage d'autre part.

2.7 Journée Mondiale du Diabète

La Province de Liège, en tant que relais de l'O.M.S. à travers son projet « Liège Province Santé », a initié dans le cadre de **la Journée Mondiale du Diabète** le 14 novembre 2009 une nouvelle campagne de sensibilisation et d'information « Diabète, Nous sommes tous concernés, mobilisons-nous ». Pour cette circonstance s'est créé un partenariat avec **trois communes pilotes : la Commune d'Aywaille, la Commune de Burdinne et la Ville de Verviers.** La manifestation bénéficiait aussi du soutien du Centre Liégeois de Promotion de la Santé et de l'Association Belge du Diabète.

2.8. Communication et éducation permanente via les medias

Ce projet relève de l'éducation à la santé destinée au grand public, mission du Service provincial de promotion de la Santé. Les thèmes choisis concernent des problématiques santé récurrentes et importantes, qui impliquent des précautions d'hygiène de vie et réfèrent aux services provinciaux compétents en matière de prévention.

- « Ligne de vie » Diffusion de 20 émissions bimensuelles de 4 minutes et de 10 émissions mensuelles de 25 minutes sur RTC et Télé Vesdre
- > "La minute santé": Diffusion de spots radio d'une minute sur Bel RTL.

3. DIRECTION GENERALE

Coordonnées:

Rue des Augustins, 43 à 4000 - LIEGE

Tél.: 04/232.87.42 Fax: 04/250.66.34

E-mail: dgsante@provincedeliege.be

La Direction générale assure la coordination et la gestion de l'ensemble des Services « SANTE & ENVIRONNEMENT » en étroite collaboration avec les Cabinets des trois Députés provinciaux qui en ont la charge.

Par une médecine **SOCIALE** et **PREVENTIVE**, l'ensemble du Secteur vise à rencontrer les besoins fondamentaux de la population de la Province de Liège dans le domaine de la Santé.

Elle propose, en outre, le développement de nouvelles stratégies en matière de médecine préventive et de Promotion de la Santé.

Ses différents services offrent à tout citoyen un outil pour améliorer son bien-être.

L'Observatoire de la Santé recueille les données statistiques et épidémiologiques provenant d'une part, du Dépistage Mobile et d'autre part, des autres structures de santé, telles que la



Promotion de la Santé à l'Ecole, la Médecine Sportive, le Contrôle Médical, la Santé de la Maison, etc.

Les Services généraux administratifs gèrent tous les services sis à l'Institut Malvoz (personnel, budget, recettes, dépenses, etc.) ainsi que, aux niveaux comptable et financier, le Service Médecine de l'Environnement et celui du Dépistage mobile.

4. C.H.S. – « L' ACCUEIL », CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE





Coordonnées: : rue du Doyard, 15 à 4990-LIERNEUX

<u>Tél</u> : 080/29.21.11 <u>Fax</u> : 080.29.22.00

<u>Mail</u>: <u>lierneux.accueil@provincedeliege.be</u>

Web : http://chsa.be

Evolution de la population des patients :

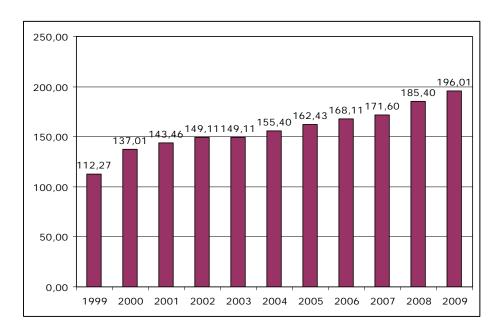
I. Jours de présence facturés		
II. <u>Années</u>	2008	2009
Service A complet	39835	39998
Service A de jour	2607	2434
Service T complet	29843	29564
Service T de jour	1855	2124
Service de nuit	320	332
Tf Ecdoval	5646	5291
Tf placement familial	38895	37113
Service Sp	9405	9641
TOTAUX	128406	126496
M.S.P.	21271	21233



Evolution des journées réalisées :

Année	Total des Journées
2003	137.124
2004	139.937
2005	144.073
2006	146.888
2007	150.057
2008	149.677
2009	148.183

Evolution du prix moyen de la journée d'entretien, hors rattrapage, depuis 1996, sans le Placement ni la M.S.P.: A.S.B.L. et autres associations :



- Membre de l'ASBL Initiative d'Habitations protégées Fagnes-Ardenne : 33 lits occupés par les patients et répartis sur 6 sites différents dans 4 communes de la région (Malmédy, Lierneux, Vielsalm, Stavelot), tous agréés par le Ministère des Affaires Sociales de la Région Wallonne et subsidiés par le Service Public Fédéral de la Sécurité Sociale ;
- Collaboration avec l'hôpital général de Malmédy pour les soins somatiques des patients du C.H.S.;
- Membre de l'Assemblée générale de SANTHEA (anciennement AFIS, Association Francophone des Institutions de Soins) et A.E.P.S. (Association des Etablissements Publics de Soins);



- Membre de l'ASBL « Aide et Solidarité » ;
- Membre du Conseil d'administration de l'A.B.D.H. (Association Belge des Directeurs d'Hôpitaux) et de l'A.E.D.H. (Association Européenne des Directeurs d'Hôpitaux);
- Jumelé avec l'Hôpital Sainte-Anne de Paris (plus gros hôpital psychiatrique de France).

Marchés publics : néant.

Conclusion

Au cours de l'exercice 2009, l'activité du C.H.S a été caractérisée par un bon niveau d'occupation de ses lits, ce qui nous garantit un financement pratiquement maximal. Au cours l'exercice 2009 le bon maintien de l'activité générale au C.H.S a été assuré et on pourra aussi escompter certains apaisements sur le plan financier.

En ce qui concerne l'activité hospitalière du CHS, on peut dire qu'au cours de l'exercice 2009, elle s'est bien comportée et au niveau de l'occupation des lits, elle dépasse même légèrement les taux réalisés en 2008.

On peut à ce niveau regretter une chute plus sensible des lits de placement en familles d'accueil, ces dernières ayant tendance à diminuer et les patients à y installer, de moins en moins adaptés à cette formule.

Une réflexion en profondeur sur une redynamisation de ce type de prise en charge a été entamée afin de voir dans quelle mesure on peut le soutenir, afin de le maintenir.

Des postes importants tels que responsable des ressources humaines, contremaître technique, chef de bureau, responsable financier... ont été proposés à la tutelle.

Si les charges semblent sous contrôle, il faut malgré tout rester extrêmement vigilant et poursuivre la réalisation de tableaux de bord mensuels afin de pouvoir apporter rapidement les changements et corrections nécessaires.

Tous ces indicateurs doivent permettre au gestionnaire d'adopter une politique volontariste de rénovation et d'innovation, de nouvelle gouvernance, d'investissements de tous ordres au CHS afin de poursuivre l'objectif de qualité des soins et de confort apportés aux patients.

Ce sont ces derniers points qui ont d'ailleurs été mis en exergue le week-end des 11, 12 et 13 septembre 2009 à l'occasion des festivités du 125^{ième} anniversaire de notre hôpital.

5. C.R.T., CENTRE DE READAPTATION AU TRAVAIL







Avec le soutien du Fonds social européen

Coordonnées : C.R.T. - Centre de Réadaptation au Travail

Rue de Dinant, n°106 à 4557 Tinlot

Tél: 085/24.38.50 Fax: 085/24.38.83

E-mail:dominique.collignon@provincedeliege.be

collignon.domi@lecrt.be



5.1. La mission spécifique du C.R.T.

Le C.R.T. est une structure d'insertion professionnelle dédiée à la personne adulte en situation de handicap physique.

Objectifs du Centre : viser l'accès ou le retour durable l'emploi en milieu ordinaire de travail grâce à l'acquisition de compétences professionnelles.

- 2.9. par le biais de l'Orientation professionnelle Spécialisée O.P.S.
- 2.10. par le biais de formules de préformation et de formations qualifiantes
- 2.11. par le biais de dispositifs d'accompagnement spécialisés (cellule d'insertion, atelier social, atelier de démystification des tests à l'embuche,...)



5.1.1. Le Centre d'Orientation Professionnelle Spécialisée – C.O.P.S.

Mission : Fonction de diagnostic et de conseil – Bilan et modalités pratiques pour favoriser l'insertion professionnelle.

- Le seul centre OPS en Région wallonne dédié aux personnes en situation de handicap physique ;
- Organe strictement provincial coordonné par un médecin, une psychologue, une assistante sociale, des référents pédagogiques et la Direction du CRT;
- Accueil de bénéficiaires adressés par les médecins-conseils, l'AWIPH, les médecins-experts, les fédérations professionnelles, les assurances, etc.
- Ressource : l'élaboration d'un bilan interdisciplinaire
 - Médical
 - Psychologique
 - Socio-professionnel
 - Pédagogique



Objectif : l'appréciation

- Des acquis, des aptitudes
- De la marge de progrès
- De la motivation de la personne à s'engager dans un processus de reconversion professionnelle



■ La plus-value de la démarche d'Orientation :

- Eviter toute forme d'aiguillage inadéquat et donc les conséquences psychologiques négatives préjudiciables ;
- Eviter la pratique du « carrousel social » entre opérateurs et institutions (coût sociétal);
- Eviter le piège d'une admission ne prenant pas en compte tous les aspects de la personnalité dont on sait qu'ils peuvent favoriser ou compromettre un projet de reconversion professionnelle ;
- Constituer une approche spécifiquement destinée aux publics fragilisés (favoriser une prise de conscience de limites et parfois fermer des portes requièrent tact et expérience professionnelle);
- Apparaître également comme un outil de valorisation dès lors qu'elle est dans bien des cas susceptible de mettre au jour un potentiel inexploité.

La logique bilantaire interdisciplinaire devant obligatoirement précéder l'accès aux dispositifs d'insertion socio-professionnelle, il s'agit de donner la base la plus solide possible à l'inscription dans un parcours de réinsertion professionnelle.

5.1.2. Le Centre de formation professionnelle – ASBL C.R.T.

- Mission : répondre aux besoins de transfert de compétences du secteur secondaire vers le tertiaire, d'où l'importance:
 - Des activités de remise à niveau (maîtrise des bases fondamentales) ;
 - De l'acquisition de compétences génériques (soutenant les apprentissages tout au long de la vie) en y ajoutant une notion de transférabilité;
 - De la nécessité d'accès à des filières de formation qualifiante pointue (maîtrise d'un nouveau métier) ;
 - D'une incontournable formation en centre plutôt qu'en entreprise pour la réalisation du transfert de profil et de compétences comportementales ;
 - Mais aussi et surtout de poser un regard optimiste pour miser sur un tel pari dès lors que les conditions de départ sont évidemment très pauvres, incitant plutôt au renoncement.

Ainsi, annuellement le CRT assure la réinsertion professionnelle à concurrence de 65 à 70 % de personnes ayant mené à terme leur parcours formatif.



Les différents environnements pédagogiques du Centre



La plus-value du Centre en regard des opérateurs classiques de formation

- Infrastructure adaptée à tous les types de handicaps physiques;
- méthodes pédagogiques spécifiques en lien avec les besoins individuels issus du handicap et/ou de la maladie;
- restitution du handicap dans un contexte systémique : pluridisciplinarité de l'encadrement;
- approche psychologique valorisante, redynamisante et réconciliante (favoriser les attitudes positives face au milieu social et professionnel);
- équipe pédagogique expérimentée: professionnels issus du monde de l'entreprise;
- matériel professionnel de pointe et outils performants en phase avec les exigences requises dans le cadre de l'entreprise;
- formation organisée sur le mode de l'Alternance (Centre/entreprise) avec une approche en termes de «compétences» liées à l'analyse de la profession ciblée.

5.1.3. Les dispositifs spécifiques d'accompagnement

- L'accompagnement psychologique ;
- La mise en œuvre d'un atelier social ;
- La collaboration avec le réseau de la Promotion sociale ;
- L'Atelier de démystification des tests à l'embauche en collaboration avec le Forem Conseil ;
- L'Atelier FSE –Projet FAME (Formation Adaptation Maintien Employabilité);
- L'intervention indispensable de la Cellule d'Insertion Professionnelle
 - Bilan dynamique en concertation avec l'équipe pédagogique ;
 - Atelier « Recherche-Emploi » (conception de stratégies d'insertion pertinentes);



- Accompagnement vers l'emploi durable en milieu « ordinaire de travail » ;
- Suivi post-formatif de 3 années (obligation décrétale) ;

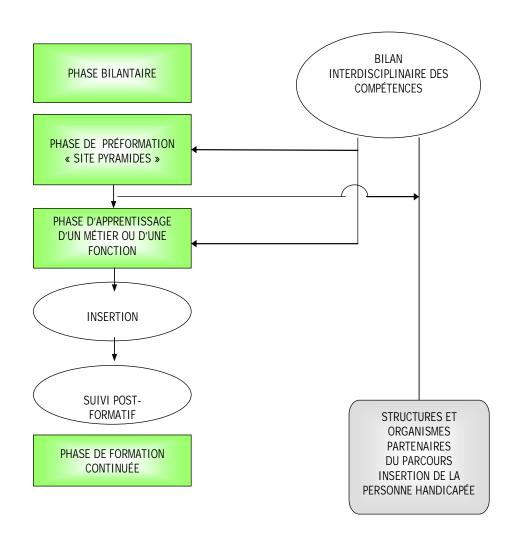
■ Une structure d'hébergement (capacité d'accueil: 22 lits)

- Située sur le site même, fonctionnant du lundi au vendredi ;
- Entièrement équipée et accessible à tous types de handicaps ;
- Ouverte aux personnes en situation de handicap physique des deux sexes;
- Bénéficie d'une tutelle médicale et paramédicale (de jour et de nuit) ;
- Accueille un public soit dont le domicile est géographiquement trop éloigné pour les déplacements quotidiens, soit temporairement en situation de précarité matérielle et financière;
- Un service de restauration est également proposé (petit déjeuner et repas du soir pour les résidents, repas de midi pour les externes);
- Un service de navette (minibus de la Province) est assuré par le Centre (transfert à partir de la gare de Huy).





Parcours formation/insertion au C.R.T. - synthèse :



6. SERVICE DE LA QUALITE DE LA VIE



Coordonnées:

Institut Provincial Ernest Malvoz, Quai du Barbou n° 4 à 4020 – LIEGE

Tél.: 04/344.78.87 (86/88)

Fax: 04/344.79.18

E-mail: gualite.secretariat@provincedeliege.be



Trois services:

- 7.1. Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (P.S.E.)
- 7.2. Le Service médical de Contrôles et d'Expertises
- 7.3. Le Service de Médecine du Voyage



6.1. Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole (P.S.E.)

6.1.1. Missions

De part ses missions décrétales, le Service PSE assure, pour toutes les écoles sous tutelle :

- La surveillance médicale des élèves et le suivi des élèves en difficulté en concertation avec les équipes PMS.
- La promotion de la vaccination avec mise en ordre gratuite des vaccins, si nécessaire et si les parents le souhaitent.
- La gestion des maladies contagieuses déclarées à l'école en ce compris un système de garde pour les urgences sanitaires survenant le week-end ou pendant les congés scolaires (méningites à méningocoque).
- Le recueil des données socio-sanitaires. Pour ce faire, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel Dosmed qui, à terme, va permettre de mettre à jour des priorités santé par école et par entité.
- La promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé avec la visite des bâtiments et des conseils éventuels.
- La promotion de la santé en initiant ou soutenant des « projets santé » dans les écoles par une aide méthodologique, une analyse des besoins, le prêt d'outils ou des animations éventuelles suivant les demandes.



6.1.2. Quelques chiffres

Le Service PSE c'est :

- 63 communes avec lesquelles nous avons reconduit une convention
- 15 antennes réparties sur tout le territoire de la Province de Liège
- 1 équipe de Coordination
- 399 établissements sous tutelle

Pour l'année scolaire 2008-2009, cela a, notamment, représenté :

- 63 123 élèves sous tutelle dont
 - 45 121 de l'enseignement fondamental
 - 17 002 de l'enseignement secondaire et supérieur provincial
- 29 138 examens cliniques et sensoriels
- 5 572 examens neuromoteurs
- 6 571 vaccins
- 17 993 examens pour pédiculose
- 3 944 tests tuberculiniques:
 - 3787 chez des étudiants effectuant des stages à risques
 - 157 chez des élèves ayant eu un contact avec un malade.
- 3 interventions pour urgence sanitaire (méningites à méningocoques).

6.1.3. La Cellule Coordination

Notre cellule coordination a mis en place un travail de synergie entre les équipes qui a permis d'améliorer les compétences et la visibilité du Service, notamment, via la création d'outils répondant aux besoins des écoles et des antennes PSE.





6.1.4. Projet de service

Imposé par un décret, le projet de service est mis en place pour une durée de 7 ans pour la version actuelle (6 ans pour les suivantes) et doit être réévalué chaque année.

Il vise à diffuser une culture de promotion de la santé en milieu scolaire et à intégrer la démarche de promotion de la santé dans les activités quotidiennes relatives à l'ensemble des missions du Service PSE.

Il définit les priorités en santé développées par notre Service à savoir, la promotion de la santé des élèves, à titre individuel et collectif, en privilégiant :



- la surveillance médicale des élèves,
- l'accueil des élèves et des enseignants,
- l'établissement d'un véritable partenariat santé entre les intervenants,
- la mise en place de projets répondant aux besoins du terrain et aux priorités en santé publique de la Communauté française.

Il vise à développer l'autonomie, l'épanouissement intellectuel, social et émotionnel de l'enfant tout en établissant une collaboration efficace :

PARENTS - ELEVES / ETUDIANTS - PSE - ECOLE - PMS



6. 2. Le Service médical de Contrôle et d'Expertises

6.2.1. Contrôles des absences pour maladie

Les médecins vérifient le bien-fondé des absences pour maladie et réalisent ponctuellement des contrôles à l'Institut Malvoz ou au domicile de l'agent malade. Ces contrôles sont réalisés à la demande de l'employeur et sous certains critères (nombre de maladies et nombre de jours d'absence pour maladie).



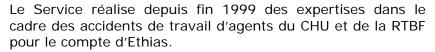


Quelques chiffres:

1 ^{er} janvier au	1 ^{er} janvier au	
31 décembre 2008	31 décembre 2009	
18.500	18.500	Agents sous tutelle (Province, CHR, CHU, ULg, Communes, C.P.A.S., etc.).
23.281	24.355	Certificats médicaux examinés
3.901	3.675	Contrôles au sein de l'Institut
959	706	Contrôles au domicile de l'agent

6.2.2. <u>Expertises</u>

En matière d'accident de travail, le Service sert de lien entre l'employeur et l'assureur Loi avec éventuellement, lors du refus de l'assureur, la prise en charge dans le cadre de l'absence pour maladie.





625	Dossiers examinés
40	Expertises réalisées

6.3. Le Service de Médecine du Voyage

6.3.1. Information et prévention

Ce service est un centre de médecine préventive par son :

- Evaluation personnalisée du risque (antécédents médicaux, destination, durée du séjour, vaccination, traitements préventifs, pharmacie de voyage,...).
- **Logiciel EDISAN** : il permet d'être informé de toutes les épidémies dans les 24 heures.
- Accueil téléphonique pour répondre aux interrogations des voyageurs, agences de voyage, médecins (+/- 6000 appels en 2009).







- Site INTERNET

- Nouveau stand au salon « Vert, Bleu, Soleil »
- Nouvelle brochure « Voyagez malin »

6.3.2. Vaccination

Centre agréé par le Ministère de la Santé publique pour administrer les deux vaccins **obligatoires** pour certains pays :

- Contre la **fièvre jaune**.
- Contre les **méningites à méningocoques** pour les pèlerins.

2.475	Consultations
2.506	Fièvre jaune
342	Méningite
2.450	Autres vaccins



Stand de la Médecine du Voyage



7. SERVICE DES CONSULTATIONS

Coordonnées :

Institut Provincial Ernest Malvoz, Quai du Barbou n° 4 à 4020 - LIEGE

Tél.: 04/344.79.50 Fax: 04/344.77.02

E-mail: secretariat-consult@provincedeliege.be

Ce service évalue la condition physique de nombreux sportifs amateurs et professionnels. On y réalise également des bilans fonctionnels détaillés chez les patients souffrant de troubles cardio-respiratoires et des expertises d'aptitude au travail.



Constitué d'une équipe pluridisciplinaire, il propose :

- > En médecine du Sport :
 - Des épreuves fonctionnelles respiratoires.
 - Des bilans d'aptitude à la pratique du sport.
- En médecine physique (jusqu'en mai 2009):
 - Des traitements de physiothérapie
 - Des traitements de kinésithérapie
- En consultations spécialisées :
 - Pneumologie.
 - Cardiologie.
 - Radiologie.
 - Allergologie.
 - Gériatrie.
 - Endocrinologie.
 - Tabacologie (Centre d'Aide aux Fumeurs)

L'électrocardiographie



L'échocardiographie



Test d'effort sur tapis roulant



Sur machine à ramer



Prélèvements sanguins pour l'évaluation de l'acide lactique à l'effort



La fonction Respiratoire



La kinésithérapie





Ses missions:

- 1. Définir les modalités d'une bonne pratique sportive.
- 2. Diagnostiquer et traiter les allergies par désensibilisation
- 3. Offrir des consultations spécialisées
- 4. Traiter par la kinésithérapie et la rééducation fonctionnelle les patients atteints d'affections rhumatismales, respiratoires ou neurologiques ainsi que les traumatisés sportifs.
- 5. Proposer une consultation d'Aide aux Fumeurs (C.A.F.) et apporter un soutien médical et psychologique aux patients pendant la période de sevrage tabagique.
- 6. Réaliser des expertises pour des demandes d'indemnités au « Fonds des Maladies Professionnelles ».



Quelques chiffres :

1592 Consultations réalisées

12249 Actes techniques effectués

Dont: 1601 Examens cardio-vasculaires

3536 Traitements de kinésithérapie

1311 Tests à l'effort

1971 Examens respiratoires

127 Consultations C.A.F.

8. LE LABORATOIRE

Coordonnées :

Institut Provincial Ernest Malvoz, Quai du Barbou n° 4 à 4020 - LIEGE

Tél.: 04/344.77.47 Fax: 04/344.78.31

E-mail: laboratoire@provincedeliege.be

Deux entités :

8.1. « Chimie et Microbiologie environnementales »

8.2. « Biologie clinique et Toxicologie »

8.1. « Chimie et Microbiologie environnementales »

8.1.1. Ses missions:

- Analyses chimiques et microbiologiques des eaux (potables, de source, de piscines, alimentaires, de stations d'épurations, de rivières, de nappes phréatiques, ..)
- Analyses des déchets
- Analyses de l'air (piscines)
- Analyses chimiques et microbiologiques de denrées alimentaires

8.1.2. Ses atouts:

- Certification BELAC selon la norme internationale ISO 17025
- Agrément Région Wallonne : analyses des eaux de surface et des eaux potables
- Agrément DGRNE : analyses des déchets et déchets toxiques





- Agrément IBGE : analyses d'eaux potables ou de surface pour la région bruxelloise
- Agrément AFSCA : analyses et contre analyses de denrées alimentaires (voir site www.afsca.be)

Soit un total de 260 paramètres accrédités ISO

L'agrément AFSCA concernant les analyses microbiologiques des denrées alimentaires nous autorise à aider les industries agro-alimentaires dans le cadre de l'autocontrôle et la mise en place de plans HACCP.

Nous disposons maintenant d'une autonomie complète au niveau des eaux potables. Ce qui nous permet de mieux gérer les dossiers de nos clients et, surtout, d'éradiquer une soustraitance onéreuse et contraignante (délais des analyses confiées à d'autres laboratoires).

8.1.3. Ses clients:

714 clients différents ont franchi les portes de nos laboratoires en 2009.

Ils se répartissent comme suit :

En 2009, nous avons rendu **99.037 résultats** qui se répartissent comme suit :



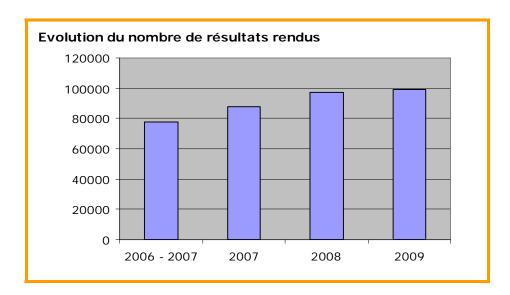


	Nombre
	0.4
Administration Provinciale	34
Administrations Publiques	145
Privé (entreprises)	471
Citoyens (particuliers)	83

	Nombre
Administration	
Provinciale	2.566
Administrations	
Publiques	53.897
Privé (entreprises)	41.872
Citoyens(particuliers)	701

Au niveau des résultats rendus, on note une augmentation depuis 2006





Que pensent les clients ?

En 2009, une enquête de satisfaction, portant sur 17 questions, a été réalisée

240 clients ont été contactés et 156 (soit 2/3) ont répondu.



- Nous avons eu 10 critiques négatives sur 2652 réponses soit 0,4%. Ces points sombres ont été traités comme des plaintes.
- Globalement, une cote de **91%** a été attribuée et **93%** de nos clients accordent une importance à notre accréditation ISO 17025
- **9 clients sur 10** jugent leur rapport avec le laboratoire « globalement satisfaisant ».

8.2. Biologie clinique et Toxicologie

8.2.1 Toxicologie:

Compte tenu des critères spécifiques aux secteurs reliés à l'INAMI, les critères « nombre de résultats » et « clients » sont interprétés différemment.

En toxicologie, le laboratoire a néanmoins rendu 112.269 résultats en 2009 : 23.100 résultats destinés aux services provinciaux, et 89.169 résultats fournis à des services extérieurs, pour une recette totale de 40 374 \in .

8.2.2 Biologie clinique.

En biologie clinique, les analyses effectuées dans le cadre de l'INAMI pour le CHS l'Accueil, les autres services provinciaux et d'autres laboratoires (en sous-traitance) pour un montant de 202 271 €.

Les analyses effectuées en dehors du cadre de l'INAMI, donc essentiellement pour les services de dépistage, représentent une recette de 75 934 €.



9. MÉDECINE DE L'ENVIRONNEMENT

Coordonnées :

Maison de la Qualité de la Vie Boulevard de la Constitution, 19 4020 LIEGE

Tél: 04/349.51.11 Fax: 04/344.25.83

Mail: medenv.secretariat@provincedeliege.be



Deux services:

9.1 Service d'Analyse des Milieux Intérieurs – S.A.M.I.

9.2. Service Provincial de Promotion de la Santé – S.P.P.S.

9.1. Service d'Analyse des Milieux Intérieurs - S.A.M.I.

Ce service vise à étudier les habitations suspectes de receler des éléments nuisibles à la santé des occupants sur appel de ceux-ci avec l'aide de leur médecin-traitant.

S'inscrivant pleinement dans les objectifs de solidarité et de proximité, le SAMI a poursuivi, en 2009, les visites de domiciles de personnes malades, exposées à des polluants intérieurs tout en continuant à informer préventivement, les citoyens tant propriétaires que locataires qui s'adressent à lui. Cette année, le chiffre total cumulé de **1000 visites** a été atteint.

Au cours des années futures, ce service qui fêtera ses 10 années d'activités en 2010, continuera à assurer ses missions tant sur le volet curatif que préventif des pathologies liées à l'environnement intérieur.

9.2. Service Provincial de Promotion de la Santé - S.P.P.S.

Coordonnées:

Tél.: 04/349.51.33 Fax: 04/349.51.35

Mail: spps@provincedeliege.be

Missions

- Informer la population, par le biais de campagnes thématiques, de conférences, de diverses manifestations, afin de lui conférer une meilleure maîtrise des facteurs influençant la santé et la possibilité d'améliorer celle-ci,
- Coordonner et gérer le réseau belge francophone des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) et gérer le projet européen « Liège Province Santé ».







Quelques chiffres

- **70** manifestations (conférences, inaugurations, stands d'information)
- 1300 participants aux conférences.

Exemples

Conférence sur l'aromathérapie à Soumagne



Conférence sur les antioxydants



10. DEPISTAGE MOBILE - « LES CARS »

Coordonnées

Rue de Wallonie, 28 à 4460 - GRACE-HOLLOGNE

Tél.: 04/237.94.84 Fax: 04/237.95.00

Mail: jean-marie.delleuze@provincedeliege.be







Missions et chiffres

a) Les Dépistages

- Dépister le cancer du sein :

- o 5052 mammographies dans les tranches d'âge 40-49 et 70-74
- o 693 Mammotests pour la tranche d'âge 50-69

- Dépister le cancer de la prostate et l'andropause :

- o 7075 prélèvements pour le cancer de la prostate
- 7070 tests de glycémie et 7069 tests de cholestérol couplés au dépistage du cancer de la prostate
- o 5510 recherches d'andropause

- Dépister les affections thoraciques et l'insuffisance rénale :

- o 9452 radiographies pulmonaires
- o **2099** tests fonctionnels pour la bronchite chronique
- o 4865 tests de glycémie en population
- o **2292** analyses sanguines et d'urines pour l'insuffisance rénale
- o 2934 recherches des facteurs de risque cardiovasculaire

- Dépister l'ostéoporose :

o 6143 tests aux ultra-sons

b) Le Sex'Etera

Le Bus Sex'Etera aborde différents thèmes liés à la vie affective et sexuelle. Ce bus est destiné aux jeunes de treize à dix-sept ans, mais peut être adapté selon la demande, à des populations d'enseignements spécialisés par exemple.



Cet outil interactif vise, dans un climat de confiance, à favoriser le dialogue et l'écoute afin d'informer et de susciter une réflexion de l'adolescent sur des sujets liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Quelques chiffres:

- o 2277 visiteurs dans la version « animation » (aborde avec des jeunes de 13 à 17 ans des thèmes tels que : l'adolescence, la relation amoureuse et sexuelle, le plaisir....);
- o **1864** visiteurs dans la version **« exposition »** (offre un éclairage sur le SIDA et les I.S.T., leur mode de transmission, leur dépistage, la prévention,).

c) Nouveautés:

 Mise en place du système de digitalisation pour le dépistage du cancer du sein : matériel moderne et performant présentant des avantages techniques, organisationnels et environnementaux ;



- Nouvelle campagne de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein « Ma vie en rose »;
- Relooking du Mammobile « Annie » : décoration intérieure et extérieure moderne et chaleureuse.



11. COLLABORATIONS DIVERSES

11.1. Sid'Action - «Province de Liège»

Coordonnées

Sid'Action Province de Liège

boulevard de la Constitution, 19 à 4020 - LIEGE

Tél.: 04/349.51.42 Fax: 04/349.51.39

Mail: info@sidactionliege.be



Outre la collaboration dans l'organisation de manifestations (notamment la Journée Mondiale du SIDA), ce partenariat consiste à dépister de manière anonyme et gratuite le sida, les Hépatites B et C, la Syphilis et la Chlamydia dans les milieux à risque.

Quelques chiffres:

257 tests de dépistage du SIDA et des IST parmi lesquels plus de 12,9% présentaient un résultat hors norme.

11.2. Les Centres Locaux de Promotion de la Santé

Coordonnées

Centre Local de Promotion de la Santé - Huy-Waremme

Chaussée de Waremme, 139 à 4500 - HUY

Tél.: 085/25.34.74 Fax: 085/25.34.72 Mail: clps@clps-hw.be





C.L.P.S. – Centre liégeois de Promotion de la Santé Boulevard de la Constitution, 19 à 4020 - LIEGE

Tél.: 04/349.51.44 Fax: 04/349.51.30

Mail: promotion.sante@clps.be





Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2009

L'INTRANET



Avant-propos

La Cellule de Coordination de l'Intranet est divisée en trois services, agissant chacun sur un volet particulier de l'informatisation des différents secteurs :

- L'infrastructure réseau et serveurs,
- La gestion du parc informatique, la maintenance et l'assistance,
- Les projets et développements (valeur ajoutée sur l'Intranet).

Les activités mises en avant au travers de cette synthèse répondront à cette même découpe.

L'infrastructure réseau-Intranet

En 2009, parallèlement à la gestion de plus de 3.600 boîtes aux lettres électroniques (voir photo du serveur mails ci-contre), et à la gestion quotidienne de toute une série de serveurs situés à Seraing ou répartis dans les différents établissements (serveurs fichiers, serveurs d' impression...), ce service a assuré la création de deux nouveaux sites dans l'intranet provincial, suite au redéploiement immobilier des services provinciaux : la Maison de la Formation



et le nouveau bâtiment de l'Opéra, abritant entre autres les services de l'Administration Centrale Provinciale et une partie de la Cellule de Coordination de l'Intranet.

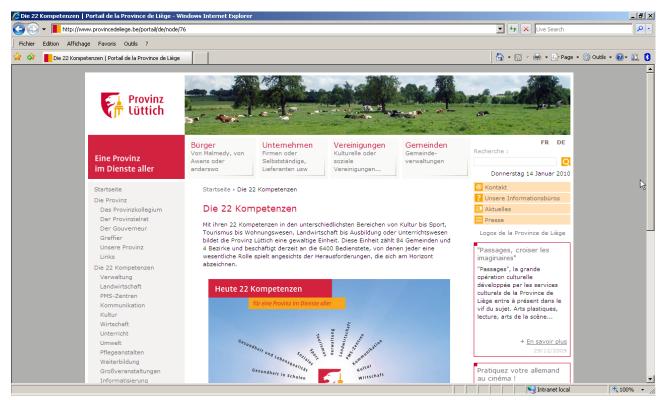
Les modifications à apporter en ce qui concerne le bâtiment Opéra étaient fondamentales car lorsque les agents de l'Intranet actuellement situés à Seraing rejoindront leurs collègues déjà situés dans ce nouveau bâtiment, celui-ci constituera un point stratégique de l'Intranet de la Province de Liège par lequel transitera une grosse partie du trafic réseau (courrier électronique, serveurs centralisés de fichiers, téléphonie IP...). Le transfert des services de l'ancien bâtiment Charlemagne vers le bâtiment Opéra a impliqué d'importantes modifications en termes de réseau : désactivation de certaines lignes, activation de nouvelles lignes et transfert de lignes existantes. Ce déménagement s'est déroulé sans aucune interruption de service.

Projets et développements

1. Internet, une vitrine enfin accessible pour nos concitoyens germanophones

Comme en 2008, la Cellule de Coordination Intranet a continué de participer intensément à la mise en place de la **nouvelle identité visuelle**, notamment au travers de l'uniformisation graphique des sites Internet conformément aux normes de la nouvelle Charte.





En outre, depuis le 3 juin 2009, le portail est disponible en **allemand** (http://www.provinzluttich.be) concrétisant ainsi la demande du Collège énoncée dans sa déclaration de politique générale 2006-2012 : "En matière de communication, le Collège provincial réservera une attention particulière au développement d'un site Internet complet, cohérent, coordonné et multilingue".

Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'antenne d'information d'Eupen, avec pour priorité la traduction des informations à caractère général, à savoir les rubriques reprises sous le menu "La Province" et les 22 compétences ("*Die 22 Kompetenzen*"). Il se poursuivra en 2010 avec la traduction progressive de l'annuaire thématique, puis des différents sites Internet, sur base d'un planning à établir avec le Service provincial de la Communication.

Parallèlement à cette mise à jour graphique et linguistique, de nouveaux sites ont été développés ou actualisés en réponse à des projets plus ponctuels ou de nouveaux besoins : citons le site du Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) l'Accueil (http://www.chsa.be), à l'occasion du 125^e anniversaire de cet établissement, le projet "Ça balance [...]" (http://www.cabalance.be) qui s'est doté d'un nouveau site Internet entièrement provincial donnant beaucoup plus d'autonomie aux gestionnaires du site, ou enfin le site



relatif au passage de la Vuelta (http://www.provincedeliege.be/vuelta) présentant le tracé



de l'étape liégeoise et les nombreuses activités organisées en annexe. La galerie photos, qui proposait des photos de citoyens prises sur le stand scénarisé créé pour l'occasion (voir cicontre), a remporté un vif succès, avec plus de 1.300 de photos publiées, ce qui explique sans aucun doute la fréquentation remarquable du site (en moyenne 2.791 visites par mois).

Quelques mots enfin sur le site de **covoiturage** (http://covoiturage.provincedeliege.be) qui a été mis à disposition des agents provinciaux et des étudiants de la Haute école de la Province de Liège en 2008. Bien que son succès reste mitigé auprès du personnel provincial, plusieurs communes et organisations extérieures (citons le Centre Hospitalier régional de la Citadelle et la Haute Ecole libre Mosane...) ont manifesté de l'intérêt pour la réalisation d'un partenariat. Cette question, qui appelle une réflexion technique et juridique, est actuellement en cours d'étude. Elle se pose également dans le cadre de la politique provinciale en matière de mobilité.

2. Gestion Electronique de Documents (GED)

Le projet GED, qui s'est concrétisé en juillet au travers de la mise en production du Portail des rapports au Collège provincial, est réellement le projet phare de 2009.



Plus de 300 utilisateurs utilisent déjà ce portail, point d'entrée unique et simplifié à une série de fonctions relatives au processus décisionnel du Collège provincial, un processus qui jusqu'il y a peu était encore géré au moyen d'outils aussi divers que variés... (voir ci-contre).

Depuis le 13 juillet 2009, plus de 7.000 dossiers ont été créés selon la logique mise en place, c'est-à-dire une **solution mixte** reposant sur la gestion en parallèle des dossiers papiers et de leur équivalent électronique. En effet, le papier reste incontournable (lisibilité, rapidité de validation, sceaux...), et reste donc le support de la prise de décision... mais en profitant des avantages de l'outil informatique de la GED : numérotation unique, signalétique avec



méta-données, formalisme commun, classement centralisé, partage de l'information, outil de recherche, génération de documents conformes à la nouvelle identité visuelle avec préencodage de certaines informations...

Au terme du processus administratif, l'ensemble du dossier est scanné une première fois, de façon à disposer dans le portail d'une version numérique complète du dossier, incluant les



pièces qui n'avaient jusque là qu'une existence papier, mais également les signatures, sceaux et cachets divers. Dès la proposition du dossier à l'ordre du jour, réalisée par les cabinets dans le portail, l'ensemble des Députés peuvent visualiser ce dossier complet (et l'imprimer s'ils le souhaitent), sans qu'il soit nécessaire, comme auparavant, de réaliser systématiquement 8 copies de chaque dossier papier, à jeter dès la séance du Collège levée...

En fonction du statut auquel ils se trouvent, les dossiers ainsi encodés permettent également l'établissement de l'**ordre du jour**, et du projet de **PV** soumis à la validation du Collège provincial. Les anciennes applications 'Indicateur' et 'PVDP' sont donc devenues inutiles.

Ce projet a monopolisé beaucoup de ressources à la Cellule de Coordination de l'Intranet, que ce soit pour la gestion de projet bien sûr, mais également pour assurer les formations en collaboration avec le Département Formation (environ 30 jours), la présence sur le terrain durant toute la période des tests 'grandeur nature', puis pour l'assistance au démarrage pendant près de deux mois, pour la configuration des PC des utilisateurs...

Dès la préparation du projet, la Cellule de Coordination de l'Intranet a également passé beaucoup de temps à **communiquer**, et ce afin de préparer au mieux l'arrivée de ce nouvel outil : plusieurs séances d'informations, soit avec les chefs de secteur, soit avec les représentants de l'Administration Centrale Provinciale et représentants des organisations syndicales, articles dans le journal "*Entre nous*", création d'un espace réservé à la GED sur le portail Intranet, présentation du projet au sein de chaque secteur, sur un mode plus interactif, avec des utilisateurs potentiels... Mais cet important volet "communication", associé à l'écoute des agents tout au long des formations, des tests et encore maintenant, au travers des réunions avec les utilisateurs clefs représentatifs des différents services de l'Administration déjà opérationnels dans la GED, a certainement participé à une bonne gestion du changement, et explique l'accueil généralement favorable et la transition en douceur de l'ancien mode de travail vers le système actuel.

Les phases ultérieures du projet prévues de 2010 à 2012 sont le **déploiement aux autres secteurs** émetteurs avec **intégration GED/SAP**, une extension à la numérisation et au **suivi du courrier** entrant/sortant, et/ou en réponse aux besoins établis dans le cadre du projet **Envol**.

3. Quelques autres projets 2009

Parmi les nouveaux projets entamés en 2009, on notera entre autres les projets suivants :

Depuis l'an 2000, les données des cinq provinces wallonnes relatives aux organismes et services qui initient et/ou développent des actions dans les domaines du social et de la santé étaient centralisées sur le site de la Fédération des Centres d'Etudes et de Documentation Sociales (FCEDS) (base de données Télésoc). Le projet ALISS ("Associatif Liégeois Secteur Social") a vu la Cellule de Coordination Intranet effectuer une longue analyse en vue de récupérer les données appartenant à la Province de Liège et de réécrire le programme de gestion de celles-ci. Début 2010, après mise à jour des données par les agents de la Maison de Social, ces informations seront mises à disposition du public sur Internet grâce à une recherche et une visualisation en ligne des fiches des institutions (http://www.aliss.be).



- Outre un support technique en ce qui concerne la mise en place du **réseau de la lecture publique** (migration vers la nouvelle version du logiciel (version 20) et intégration des bibliothèques partenaires (Burdinale-Mehaigne Wanze, Braives, Héron et Burdinne -, Fléron et Herstal)), la Cellule de Coordination de l'Intranet a également mis en place à la Bibliothèque Chiroux le logiciel **Visual Planning** pour la planification des ressources. C'est à la demande de la Cellule GRH que cette solution a été analysée puis installée, afin de permettre de réduire considérablement le temps de gestion du planning des services au public mais aussi potentiellement pour d'autres gestions (locaux, services divers à planifier).
- La Région wallonne souhaite développer un projet e-comptes provinces à l'instar de ce qu'elle a déjà entrepris dans les communes wallonnes. E-comptes est un outil d'analyse financière communautarisé qui est sensé fournir aisément une vue simplifiée et globalisée des données financières du pouvoir local concerné. Toutefois, il s'avère aujourd'hui que l'élargissement de l'e-compte communal aux provinces ne soit pas qu'une simple formalité. D'une part, les communes et les provinces ne travaillent pas sur les mêmes dimensions budgétaires ; d'autre part, le plan comptable n'est pas uniforme d'une province wallonne à une autre ; enfin, la programmation et les structures de données initiales d'e-comptes 'communes' sont telles que leur mise en application au sein des provinces requiert des interfaces assez lourdes à mettre en œuvre... C'est donc finalement une analyse globale de la mise en place d'un e-Province qui est en cours, en collaboration avec tous les acteurs impliqués (fournisseurs de solutions comptables, provinces wallonnes, cellule e-comptes de la Région wallonne), et des ressources complémentaires devront probablement être dégagées dans les provinces pour la mise en place de cette mutualisation... Elles pourraient être en partie couvertes par un subside visant à promouvoir la communautarisation des outils de gestion financière,
- toujours à l'étude. Pour l'Ecole Virtuelle (EV), portail pédagogique permettant d'étendre les communications entre les différents acteurs de la Haute Ecole (enseignants, étudiants et membres du personnel administratif, mais aussi des anciens ou avec des entreprises), 2009 a été l'année de l'intégration avec GiHEP, l'application de

Gestion informatisée



de la <u>H</u>aute <u>E</u>cole de la <u>P</u>rovince de Liège, dont le développement a été pris en charge par la Cellule de Coordination de l'Intranet à la demande de la Direction générale de l'Enseignement. Les deux applications, sur lesquelles travaille une équipe informatique mixte placée sous l'autorité du Directeur en Chef de la Cellule



de Coordination de l'Intranet, composée d'agents de la Cellule Intranet, de la Direction générale de l'enseignement et de la Haute école, connaissent un succès grandissant. Le nombre total d'utilisateurs de l'école virtuelle s'élève à 16.072 en janvier 2010, soit une nette augmentation des comptes actifs aussi bien chez les étudiants (+14,5 %) que chez les professeurs (+11,2 %) par rapport aux chiffres de janvier 2009. L'amélioration constante des outils (dont le Centre des ressources présenté ci-contre, espace de diffusion des notes de cours, de fichiers pour les laboratoires...) y participe pour une large part. L'intérêt grandissant des directions et des professeurs est le deuxième pilier de ce succès (ce qui met une fois de plus en avant l'importance de l'adhésion des utilisateurs à un projet comme condition de réussite de celui-ci). GiHEP compte actuellement une cinquantaine d'utilisateurs effectifs qui sont dispersés sur une dizaine d'implantations et gèrent plus de 8.000 étudiants. La deuxième phase du projet relative aux programmes personnalisés, aux sessions d'examens et aux délibérations a été mise en production en mai 2009. Le planning a été scrupuleusement respecté et toutes les échéances fixées par la Communauté française (documents à fournir) ont pu être honorées.

On mentionnera enfin le souhait du laboratoire d'analyses des terres des Services Agricoles de mettre en place une application informatique permettant d'assurer toute la gestion (clients, résultats, facturations) du module d'analyses REGIFERT "Analyse des fumures". A cette fin, nous avons fait appel à la société NRB, en conformité avec le contrat-cadre, pour la désignation d'un consultant spécialisé. Cette intégration est en cours et devrait être finalisée à la fin du 1^{er} trimestre 2010.

Maintenance et assistance

En termes d'acquisition de matériel, on note les mêmes tendances qu'en 2008, dont le nombre croissant de demandes de portables avec connexion à Internet par la téléphonie mobile (solution mise en place pour les Conseillers provinciaux) et la disparition progressive des écrans CRT (même s'ils sont toujours opérationnels) au profit d'écrans plats, afin de faire face à la multiplication des demandes en ce sens émanant du SPMT (Service de Prévention et de Médecine du Travail) ou aux demandes ponctuelles d'agents, attestées par des certificats médicaux d'ophtalmologues.

Outre la maintenance matérielle et logicielle, la Cellule de Coordination Intranet a continué d'assurer une **assistance** aux utilisateurs sous la forme:

- D'une offre de services centralisés et professionnels (impression couleur – environ 40.000 impressions par mois -, gravure de CD et DVD...).
- Du prêt, de l'installation... de matériel informatique pour des foires et manifestations.

Le service 'Maintenance et Assistance' a en outre participé de façon importante (tant sur le plan organisationnel que sur le plan purement informatique) aux **déménagements** de la





Maison de la Formation et des services qui ont emménagé dans le nouveau bâtiment de l'Opéra, dont on voit ci-contre la salle 'serveurs'.

On mentionnera enfin pour conclure l'implication de la Cellule de Coordination de l'Intranet pour deux événements qui ont marqué 2009 :

- L'organisation des différentes éditions du **Village provincial** (acquisition du matériel spécifique pour les villages, mise en place des connexions propres à chaque village, montage, démontage et permanence des techniciens...).
- Nous avons également mis en place pour la course de la Vuelta toute la transmission des données vers Internet et des images vers la salle de presse située au Palais des Congrès, conformément au cahier des spécifications émis par le service télécom de la course.



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2010

LE TOURISME



1. FEDERATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIEGE ASBL (FTPL)

Structure institutionnelle - Personnel:



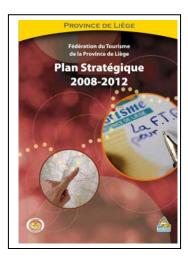
- Statut : asbl créée en 1938
- Siège : boulevard de la Sauvenière 77 à 4000 Liège (immeuble appartenant à l'institution provinciale)
- **Objet**: La promotion du tourisme sous toutes ses formes.
- Principaux Membres
 - Province de Liège
 - Maisons du Tourisme, Syndicats d'Initiative et Offices du Tourisme
 - Communes
 - Organismes officiels (CGT, OPT, OTCE, SNCB)
 - Associations professionnelles (TCB, RMU, HORECA, ADEPS...)

Soit 180 délégués à l'Assemblée Générale, qui se réunit deux fois par an.

- Conseil d'administration : 31 membres, dont 16 mandats provinciaux 2 réunions par an
- Bureau exécutif : 13 membres, dont 7 mandats provinciaux 2 réunions par mois



2. ACTIVITES



Sur base du Plan stratégique (2008-2012), les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2009 :

2.1 Promotion - Communication - Relations publiques

Participation aux actions des clubs de promotion de l'Office de Promotion du Tourisme (OPT), dont la FTPL est membre.

Etablissement des cartes d'accès permanent, pour l'année 2009, à destination des autorités provinciales en collaboration avec les 6 attractions touristiques (para-)provinciales.

Recherche d'annonceurs publicitaires pour les éditions mensuelles de l'agenda des manifestations touristiques de la Province de Liège.

Recherche d'annonceurs pour la brochure « Groupes » (édition 2010) et organisation du mailing de ladite brochure.

Prospection du secteur hôtelier (néerlandais et allemand) via une agence de consultance recommandée par l'OPT.

Diverses actions de promotion sur le marché du Sud-Limbourg.

Participation à l'accueil des étudiants d'échange et à l'accueil de délégations de Suède.

Actions communes des sites touristiques (para-)provinciaux.

Développement du tourisme réceptif en Province de Liège et création du département Wal'Incoming (mini-trips).

Insertions promotionnelles.

Relations avec la presse (envois d'informations à la presse, partenariats, conférences et communiqués de presse, revue de presse).



2.2 Editions / Site Internet / Photothèque

Brochures générales :

- « Nos Coups de Cœur Touristiques » : une version printemps été (50.000 exemplaires FR/NL/GB/D) et une version automne hiver (50.000 exemplaires FR/NL/GB/D). L'offre y est structurée autour des 5 points de chute (Aywaille, Huy, Liège, Malmédy et Spa) et déclinée en diverses thématiques (Nature Culture Détente et loisirs Special kids).
- « Groupes » : 30.000 brochures FR, 35.000 brochures NL, 2.000 brochures GB, 2.000 brochures D.
- « Agenda mensuel des manifestations » : 9.000 exemplaires mensuels et 80.000 ex. pour l'édition de juillet-août 2009

Brochures thématiques :

- «Découverte Pédagogique du Patrimoine Provincial» : 5.000 brochures FR.
- «Clap Première Tourisme»: 2.000 brochures FR
- «Mini-Trips»: 15.000 brochures FR/NL
- «Carte Ski»: 4.000 cartes FR, 4.000 cartes NL.

Editions pour le compte de tiers (dont les agendas des Maisons du Tourisme)

Gestion d'une photothèque (40.000 clichés), introduction de panoramas animés type QuickTime VR, portefolio, espace presse, et géolocalisation.

Gestion des sites internet (www.liegetourisme.be, www.tourismegps.be (Tourisme GPS pour la Province de Liège))

2.3 Foires et Salons



Participation aux foires et salons pour professionnels et/ou grand public, en Belgique ou à l'étranger, dont :

Bruxelles (Salon des vacances, Zénith), Utrecht, Anvers, Madrid, Liège (Salon Vert Bleu Soleil, Papi'on, Ribambelle), Marche, Bruges, Retie, Barcelone, Reims, Gand, Namur

2.4 Actions Spéciales

Fêtes de Wallonie 2009, Passage de la Vuelta 2009 (Tour d'Espagne), Projets Passages 2009-2010, Campagnes de Promotion.



3. FORMATION DES ACTEURS TOURISTIQUES

Un des objectifs de la FTPL est de renforcer les connaissances des acteurs touristiques, publics et privés vis-à-vis de l'ensemble des produits touristiques de la Province de Liège.

Opérations menées par la FTPL :

13/02/09: Colloque « le tourisme lent, une autre façon de voyager » ;

10/03/09: Journée de séminaire et table-ronde co-organisée avec l'OPT sur le marché

espagnol;

21/04/09 : Présentation des nouveaux outils promotionnels de la FTPL aux opérateurs touristiques lors d'une soirée organisée à l'Espace St Antoine du Musée de la Vie wallonne,

17/07/09 : Cérémonie de lancement de la « Journée des forts » au fort de Lantin.

La FTPL a également participé à divers workshops et réunions.

La FTPL collabore avec l'IFAPME ainsi que le centre « Formation PME » à Liège pour l'organisation de formations spécifiques au secteur touristique.

3.1. Infrastructure et Logistique

Gestion d'une banque de données touristiques et statistiques.

Aides et partenariats avec les organismes touristiques.

Observatoire du tourisme.

Tourisme et handicap – L'accessibilité des sites touristiques (au sens large) aux PMR : 42 sites touristiques ont été évalués en 2009. Le résultat est identifié par un Indice Passe Partout (IPP) décliné sous forme de pictogrammes et de feux par type de handicap pour une question de lisibilité et de simplification. Des consignes et indications pratiques sont également donnés afin d'améliorer la situation.

Equipement touristique : La FTPL est appelée à formuler un avis préalable à tout octroi de subside d'équipement touristique émanant tant de la Région wallonne que de la Commission européenne. En outre, la FTPL assure un rôle de conseiller au niveau de la constitution et du suivi des dossiers. La FTPL coordonne et cofinance l'équipement de divers sites touristiques en appareils d'audioguidage.

Gestion et entretien des routes balisées, organisation de la « Journée des Forts », etc.

3.2. Evolution du tourisme en Province de Liège

Offre touristique :

La Province de Liège dispose d'atouts importants (situation géographique, sites naturels de haute qualité, nombreuses infrastructures d'accueil, d'information et d'hébergement, etc.).

Statistiques touristiques:

Le tourisme en province de Liège génère 820 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus de 19.000 emplois directs et quelque 4 millions de nuitées. Le secteur représente ainsi 30 % du tourisme en région wallonne.



On observe une augmentation constante des nuitées au niveau du « tourisme du terroir ». Les gîtes ruraux et les meublés comptabilisent à eux seuls 81.3 % de la fréquentation. La région des cantons de l'est comptabilise 39% des nuitées, suivie par celle d'Ourthe-Amblève et le Pays des Sources (Spa), dans une moindre mesure.

3.3. Bilan Touristique

Eté 2009:

Pour les attractions, le bilan est positif. Sur l'ensemble des prestataires interrogés, 38 % sont satisfaits et 47 % considèrent cet été comme bon, voire très bon.

Le taux de satisfaction est toutefois le plus élevé pour les attractions outdoor grâce aux conditions météorologiques particulièrement favorables.

Pour les attractions indoor, le bilan est également positif.

Pour la plupart, cet été est équivalent à l'été 2008. A noter également, une hausse du public de proximité et une baisse significative des visiteurs originaires de régions plus éloignées. Bilan positif également pour les expositions, les grandes manifestations et le secteur de l'hébergement.

Hiver 2009:

Le manteau blanc a recouvert l'Est de notre province pendant toutes les vacances de fin d'année. Les touristes ont bien profité de la poudreuse pour envahir les Fagnes et environs. En ce qui concerne le marché de Noël à Liège, les avis sont mitigés.

On note en général, une diminution de la fréquentation aux guichets des Maisons du Tourisme en Région wallonne.

On constate une augmentation constante des consultations des sites Internet des Maisons du tourisme en province de Liège. Le lancement du nouveau site Internet de la FTPL a entraîné une forte hausse de la fréquentation par rapport à l'ancien portail.

Comme le préconise le Plan Stratégique 2008-2010 de la FTPL, l'objectif 2010 sera d'accroître davantage les actions en faveur des courts séjours dans notre province en offrant aux touristes des packages complets, alliant découvertes touristiques, hébergement et restauration.

Le plan de communication de la FTPL, le nouveau site Internet et les nouvelles brochures « Nos Coups de cœur touristiques » et « Mini-trips » sont autant d'outils permettant d'atteindre cet objectif.

3.4 Relations internationales

Contact et collaboration avec les bureaux de l'OPT à l'étranger.

La FTPL est partenaire dans divers projets euregionaux à caractère touristique, soutenus à travers le programme INTERREG IV – A Euregio Meuse-Rhin. Trois projets (programmés sur la période 2010-2013) ont été officiellement déposés auprès de la Fondation Euregio Meuse-Rhin en date du 20 novembre 2009 :

- « Beleving van een Euregio met Smaak »
- « Slow Travel »
- « Tiger ».

Après examen technique par la Fondation, ces projets seront soumis au Comité de suivi Interreg, programmé le 19/02/2010, en vue d'un avis final et d'une acceptation du



financement partiel par les fonds FEDER. Un cofinancement sera sollicité auprès de la Région wallonne.

La FTPL est également « partenaire associé» (sans implication financière) du projet « tourisme culturel »

Enfin, la FTPL a participé aux réunions d'information organisées par l'Association des Provinces Wallonnes relatives à l'éventuelle participation desdites provinces à l'Exposition Universelle qui se tiendra à Shanghai en 2010. La FTPL a marqué un accord de principe sur sa collaboration aux actions que mènera l'OPT avant, pendant et après cet événement majeur.

3.4.1 Etudes d'Ingénierie Touristique

a) Le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie - CITW

Le CITW a été mis en place en 2008 par le Gouvernement de la Région wallonne, dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels et en particulier les programmes opérationnels FEDER Convergence et Compétitivité. Le CITW est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) dont les membres sont les intercommunales de développement économique wallonnes : IDETA (Tournai), IGRETEC (Charleroi), IDELUX (Arlon), BEP (Namur) et SPI+ (Liège). Il travaille de manière étroite avec le CGT (Direction de la Stratégie). Pour la partie liégeoise du projet, la FTPL est l'interlocuteur privilégié de la SPI+. L'enveloppe financière attribuée à la Province de Liège pour la réalisation d'études sur la programmation 2008-2013 est de 696.917 €.

Faisant référence à la fiche-projet FEDER, la mission principale du CITW porte sur la réalisation d'études qui permettront de développer de nouveaux produits touristiques dans quatre filières identifiées par le plan marketing de la Région wallonne, à savoir :

- détente / séjour ;
- découverte / excursion ;
- tourisme de pleine nature ;
- tourisme d'affaires (MICE).

Un pas plus loin, la fiche-projet FEDER énonce : « Le but de l'ingénierie opérationnelle est de pouvoir amener les investissements privés pour répondre aux priorités définies dans le Plan stratégique de structuration et de valorisation de l'offre touristique, sur le territoire le plus approprié. Les partenariats public-privé seront donc privilégiés ».

b) Rôle de la FTPL

Dans le cadre de leur collaboration, la FTPL et la SPI+ réalisent les tâches suivantes :

- Identification des sujets d'études à explorer et/ou rencontre et analyse des demandes provenant d'acteurs de terrain;
- Rédaction et/ou validation des cahiers des charges des études dont les sujets ont été approuvés par le Comité de Direction du CITW;
- Rédaction et/ou validation des rapports d'attribution des marchés d'études ;
- Pilotage du comité d'accompagnement de chaque étude. La SPI+ intervient en sa qualité d'organisme-expert dans le développement du territoire et la FTPL pour sa capacité d'avis basée sur sa connaissance de l'offre touristique provinciale.



c) Etat des lieux

3 marchés d'études ont été attribués en 2009 (dont 2 proposés et coordonnés par la FTPL), à savoir :

- Etude de faisabilité d'un hôtel à Malmedy ;
- Valorisation des sites touristiques (para)-provinciaux de Liège ;
- Réalisation d'un plan de développement du tourisme fluvial sur la Meuse liégeoise.

Plusieurs projets d'études ont été acceptés par le comité de Direction du CITW pour 2010, il s'agit de :

- Tourisme culturel à Liège (projet FTPL) ;
- Opérations « Cœurs de ville » à Spa, Verviers, Stavelot, Huy, Malmedy ;
- Opération Cœur de Ville Liège et mise en réseau des Villes d'Art ;
- Plan de développement touristique des Ardennes liégeoises Spa-Francorchamps.

D'autres sujets sont en cours de réflexion afin d'être soumis, en 2010, au comité de Direction du CITW.

Marchés Publics:

Appel d'offres général de fournitures pour l'acquisition d'un autocar neuf (DPPP)

- Marché sans suite

Appel d'offres général de fournitures pour l'acquisition d'un autocar d'occasion (DPPP)

- Adjudicataire : Evobus Belgium - Kobbegem

Procédure négociée sans publicité pour la fourniture d'un véhicule de service neuf (FTPL)

- Adjudicataire : Etablissements Dehon (Citroën) - Liège

Procédure négociée constatée par simple facture acceptée pour la fourniture d'un photocopieur

- Adjudicataire : Marcel Heens Bureautique - Liège

Adjudication publique pour l'impression et la fourniture d'agendas touristiques

- Adjudicataire : IPM Printing - Bruxelles

Procédure négociée sans publicité pour le mailing de la brochure « Voyagez en groupe - 2010 »

- Adjudicataire : Agora Mailing - Grâce-Hollogne

Subsides octroyés en 2009

Subsides de fonctionnement : 395.153.00 € Subsides d'équipement touristique : 239.000.00 €

Autres subsides annuels : 369.159.57 € Subsides ponctuels : 14.749.00 €

TOTAL : 1.018.061.57 €



4. DOMAINE PROVINCIAL DE WEGIMONT



4.1. Structure institutionnelle - Personnel

Statut: Institution provinciale

■ Siège : Chaussée de Wégimont, 76 – 4630 – Soumagne

■ Objet : Inauguré en 1938, le Conseil Provincial de Liège conféra au

Domaine une vocation sociale et touristique visant à procurer aux

touristes d'un jour détente et loisirs

Cette vocation est toujours sienne actuellement

■ Personnel : 59 agents (hors saisonniers et étudiants)

4.2. Gestion matérielle

Travaux d'investissement effectués et acquisition de matériel – mobilier – véhicule

4.3. Rapports d'activités

4.3.1 Château

Durant toute l'année, le château est accessible aux groupes à des conditions tarifaires différentes suivant qu'ils poursuivent ou pas une vocation sociale, pédagogique, culturelle, sportive ou touristique.

Statistiques :

Nombre de personnes accueillies en internat et en externat

En 2008 : 28.948 En 2009 : 27.608

Nombre de groupes accueillis en internat et en externat

En 2008 : 467 En 2009 : 464



Nombre de repas servis en internat et en externat

En 2008 : 64.586 En 2009 : 63.109

Ventilations des recettes : 2008 : 444.417,14 € HTVA 2009 : 439.844,57 € HTVA

Tarifs :

Les tarifs du centre d'hébergement sont depuis le 1^{ier} janvier 2009 liés à l'évolution de l'indice santé

4.3.2. Camping touristique

A la suite de réaménagements de zones distinctes destinées aux caravanes résidentielles, saisonnières et de passage, le Commissariat Général au Tourisme a autorisé, en date du 9 septembre 2008, le camping du Domaine à faire usage de la dénomination « Terrain de camping touristique ».

Statistiques

Camping de passage Ventilation de fréquentation

2008 : 7.632 nuitées 2009 : 8.516 nuitées

Camping résidentiel Ventilation de fréquentation

2008 : 34.952 nuitées 2009 : 14.433 nuitées

Produits

Ventilation des recettes

2008 : 83.676.7 € HTVA et sans électricité 2009 : 86.865.9 € HTVA et sans électricité

Répartitions des nuitées au camping touristique par nationalité

Total:

2008 : 42.584 2009 : 22.949

Tarifs camping 2009:

Tarifs inchangés depuis 2008.

4.3.3 Parc

Le parc est ouvert toute l'année et est accessible au public gratuitement entre le 1^{er} septembre et le 30 avril offrant la possibilité de s'y promener, d'y découvrir ses étangs, son arboretum, son sentier de silhouettes d'oiseaux et de profiter des installations sportives et de loisirs.

Le Jardin des Roses a été réalisé en vue de faire découvrir au grand public une gamme variétale issue du savoir-faire de pépiniéristes locaux.



Statistiques

Nombres d'entrées au parc à partir du 1er mai :

2008 : 63.262 personnes 2009 : 82.664 personnes

Produits

Ventilation des recettes 2008 : 245.932,76 € 2009 : 368.675,66 €

Les résultats sont nettement meilleurs que ceux enregistrés en 2008.

Tarifs

Inchangés depuis le 1er mai 2007

4.4. Sécurité

L'étroite collaboration avec les responsables de la police locale et fédérale a été intensifiée en 2009 en vue d'améliorer la présence et les missions de surveillance préventive sur le site et aux abords du Domaine.

En 2009, aucune intervention majeure n'a été réalisée.

4.5 Activités socio-culturelles et sportives

Manifestations à caractère exceptionnel

02/06/09: 20e anniversaire du CIPREA

05/09/09: 100e anniversaire du Royal Camping et Caravaning club de Belgique

19-20/09/09: « 12h et 24h vélo »

Manifestations à vocation pédagogique

23 et 27/03/09 : courses d'orientation et autres activités sportives

19/05/09 : Journée des benjamins secouristes

18-22-25-26-28-29 mai et 2-4-5-8 et 9 juin 2009 : Initiation à la course d'orientation

27/06/09 : Journée Gym Jeux

29/06/09 : Journée sportive de l'enseignement lire de Soumagne 7-22-30 septembre 2009 : Organisation de journées sportives

11/09/09 Journée organisée par le Collège de la Providence de Herve

23/10/09: « Je cours pour ma forme »

25/01,22/02, 29/03, 26/04, 27/09, 31/10, 29/11 : « Balade Contée »

Organisation de classes vertes

2008: 49 classes vertes 2009: 36 classes vertes

Découverte pédagogique du patrimoine provincial

Journées d'animations ou/et d'excursions payantes pour les enfants des écoles de l'enseignement maternel et fondamental avec pris en charge du transport.

9 journées ont été organisées en 2009.

4.6 Marchés Publics: Sans objet



5. COMPLEXES TOURISTIQUES PARAPROVINCIAUX

Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée

5.1. Structure institutionnelle - Personnel

Statut : asbl créée en 1980

Siège : Ferme de la Bouverie, rue de la Bouverie, 1

4190 Vieuxville (Ferrières)

Personnel: 48 agents

Gestion du matériel : l'asbl investit soit sur fonds propre, soit avec l'aide des subsides d'équipement touristique alloués par la Province de Liège, via la FTPL

5.2. Activités

5.2.1. Château de Harzé :



- centre de séminaires résidentiels, 23 chambres,
 4 salles de séminaires, 5 salles de réception, 3.240 personnes accueillies en 2007
- Fréquentation : 2.287 chambres vendues contre 2.390 en 2008.



5.2.2 Domaine de Palogne :



- Capacité d'hébergement de 131 lits 24.946 nuitées en 2007.
- Classes de dépaysement : 55 écoles accueillies en 2007.
- Cafétéria, descentes de l'Ourthe en Kayak, randonnées VTT, plaine de jeux, courts de tennis...
- En 2009, le chiffre d'affaire global du Domaine s'est maintenu par rapport à 2008.

5.2.3 Château-fort et Musée de Logne :

32.819 visiteurs en 2008 contre 30.921 visiteurs en 2009.

Activités en 2009 :

- Poursuite des travaux de stabilisation et de maintenance des vestiges archéologiques sur le site du château fort;
 - Poursuite du relevé topographique général du site du château
- Poursuite des travaux de remontage et d'inventaire des découvertes réalisées lors des fouilles du puit,
 - Poursuite de contacts avec le Service de l'Archéologie de la Région wallonne.

La nouvelle exposition s'ouvrira au printemps 2010.

5.2.4. Domaine touristique de Blegny-Mine :







a) Structure institutionnelle - Personnel

Statut: asbl créée en 1983

Siège: rue Lambert Marlet, 23 – 4670 Blegny

Personnel: 68 agents

b) Rapport sur la gestion du 01/01/09 au 31/12/09

Gestion matérielle

- Divers travaux réalisés par l'équipe technique de Blegny-Mine
- Travaux gérés spécifiquement par le responsable technique externe
- Travaux réalisés par le service entretien de Blegny-Mine
- Travaux et investissement réalisés par des firmes extérieures (financés par la Province de Liège, la Région Wallonne ou sur fonds propres).

c) Rapports d'activités

Editions - promotion

Mailing - e-mailing et diffusion sur la lettre interne d'informations provinciales sur Internet

Impressions:

2 Folders/brochures: 115.825 impressions

3 Bateau: 56.000 impressions

4 Manifestation : 20.950 impressions

5 Mailings: 12.250 impressions

6 Divers: 3520 impressions

Distributions de folders, Publicités, Foire et salons (salons grand public et journées pédagogiques), Promotion, Promotion spécifique (bateau, service pédagogique, hébergement), réductions accordées.

Blegny Mine

Les visites à Blegny-Mine sont en légère diminution ainsi que l'hébergement. La fréquentation des classes taupy baisse également.

La bonne nouvelle vient du bateau, tant en ce qui concerne les croisières que les locations d'entreprises. Les croisières augmentent de 5.33% et les charters de 28%.

A une exception près, le budget devrait être respecté.

Blegny-Mine a été retenu par la Région Wallonne pour être proposée à la reconnaissance comme patrimoine mondial par l'UNESCO, reconnaissance qui, si elle devient effective (en juillet 2010), devrait nous amener un flot supplémentaire de visiteurs estimé à \pm 20% à partir du mois d'août prochain.

Origine des visiteurs :

La proportion de visiteurs étrangers par rapport aux visiteurs belges est restée stable à 20,83% (20,725 % en 2008). Au niveau de la répartition des visiteurs par origine, il y a peu de changements par rapport à 2008, si ce n'est un léger fléchissement de la clientèle flamande et bruxelloise.

Les visiteurs individuels représentent 31,35 % du total des visiteurs.



Bateau « PAYS DE LIEGE »

Le Bateau Pays de Liège a accueilli 26.863 passagers en 2009, contre 23.274 en 2008. Il a effectué 240 sorties, représentant 280 croisières différentes.

Les croisières « shopping à Maastricht » ont encore bien progressé. On constate pour la 2^e année un tassement des escapades Val St Lambert.

Classes Taupy

12 propositions étaient faites aux écoles francophones en 2009. C'est l'activité « Biotope du terril » qui a recueilli le plus de voix.

Au total, 689 élèves ont été accueillis en 2009.

Centre Liégeois d'Archive et de Documentation de l'Industrie Charbonnière (CLADIC)

Tâches documentaires (encodage, indexation), recherches (bibliographiques, historiques ou de synthèse), tâches administratives, transferts, manifestations, divers.

Musée international du cyclisme

Les travaux d'aménagement de « l'enveloppe », pris en charge par la Région Wallonne et le Feder, qui avaient débuté en août 2008, se sont poursuivis début 2009. Budget : 627.231,17 €

Il faut toutefois noter que la sprl Corda, adjudicataire principal, a fait faillite au printemps 2009, ce qui n'a pas permis de terminer les travaux. La récupération du cautionnement par le CGT devrait permettre leur achèvement en 2010.

Un ascenseur a été installé par la firme Kone. Budget : 41.866 €.

La scénographie a été conçue et progressivement mise en place par deux agents provinciaux. Elle se poursuivra au printemps 2010. Budget total : ± 270.000 €.

La forme finale que prendra le projet (musée permanent, exposition temporaire, musée itinérant...) doit être débattue avec les autorités provinciale en janvier 2010.

Les archives ont été transférées du Cladic vers le nouveau bâtiment. Le non-remplacement de l'archiviste (fin de contrat Province au 31/12/2008) n'a cependant plus permis de poursuivre l'encodage de ces fonds.

Collection « Comté de Dalhem »

Aucun ouvrage n'a été publié en 2009.

Un ouvrage d'Alain Dethise sur les Cramignons en Basse-Meuse paraîtra début 2010.

Caféteria Blegny-Mine

En raison de la faillite de la sprl Gourmandises du Terroir, gestionnaire de la cafétéria de 1997 à mars 2009, l'asbl s'est vue dans l'obligation de reprendre la gestion de cette activité importante pour l'animation du site.

L'opération s'est malheureusement avérée déficitaire, les frais de personnel s'avérant beaucoup trop élevé pour pouvoir rentabiliser l'opération.

La cause est double : un manque de rigueur de la gestionnaire, et une disposition des lieux ne permettant pas un travail efficace. Un réaménagement complet des lieux s'avère indispensable avant remise en gestion à un gestionnaire privé. Une partie des travaux est programmée en janvier-février 2010.



Centre d'hébergement

Le nombre de nuitées a diminué fortement en 2009 par rapport à 2008, en particulier au second semestre. Néanmoins le nombre de personnes qui ont fréquenté le centre s'est maintenu.

2008 : 1975 personnes et 4155 nuitées 2009 : 1939 personnes et 3536 nuitées

- URBSFA:

Réservations Urbsfa 2008 : 334 personnes et 844 nuitées Réservations Urbsfa 2009 : 239 personnes et 455 nuitées

- CFTT : En 2008, comme en 2009, le CFTT a réservé 14 séjours.

Réservations CFTT 2008 : 276 personnes et 485 nuitées Réservations CFTT 2009 : 417 personnes et 573 nuitées

Le centre a accueilli les équipes habituelles lors des différentes épreuves cyclistes dans la région.

Les clubs de football ont réservé très peu de séjours cette année en juillet-août

Caféteria CREF

Reprise de la gestion de la cafétéria du CREF.

Le gestionnaire a pu être réengagé et la gestion posait peu de problèmes.

La rentabilité n'est toutefois assurée que grâce à une prise en charge partielle (43%) des coûts du gestionnaire par l'AWIPH et à un subside APE pour le poste « entretien ».

Deux grosses manifestations ont fait l'objet d'une convention spéciale de sous-traitance, à savoir la Coupe de la Province et le challenge Benoit Thans.

La fin de l'année a été marquée par la reprise du complexe de Wihogne pas le CS Visé.

Bus DPPP

Excepté au mois de septembre, le bus DPPP (Découverte pédagogique du Patrimoine provincial), géré au départ de Blegny-Mine, a été utilisé au maximum de sa capacité durant les journées scolaires.

Suite au déclassement à la mi-mai du premier véhicule, la Fédération du Tourisme de la Province de Lège a acquis pour le début de la rentrée scolaire 2009-2010 un autre bus d'une capacité de 52 places (contre 40 pour le premier), ce qui explique notamment que le nombre de voyageurs transportés est supérieur alors que le nombre de voyages effectués est légèrement inférieur que les coûts par voyage et par passager sont inférieurs, le nouveau véhicule consommant moins.

En 2008 : 145 voyages – 5.100 passagers En 2009 : 139 voyages – 5.449 passagers



5.2.5. Centre Nature de Botrange

a) Structure institutionnelle - Personnel

Statut : asbl « Centre Nature de Botrange – Maison du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel » créée en 1971

Siège: route de Botrange, 131 – 4950 Robertville (Waimes)

Personnel: 18 agents



b) Gestion matérielle

Investissements

Dans le cadre de la subvention wallonne pour la Maison du Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel, l'asbl a proposé en 2009 :

- la construction d'un hangar pour le stockage de matériel (matériel pour les expositions, les véhicules, les machines pour l'entretien de réserves naturelles...) et pour une future chaufferie fonctionnant aux copaux de bois ;
- la rénovation des sanitaires.

Cette subvention wallonne est allouée au Pouvoir organisateur (PO) du Parc, la Province de Liège. De plus, afin de pouvoir bénéficier de cette subvention, le PO doit être propriétaire du bien. Pour cette raison, l'asbl a prorogé le bail emphytéotique la liant à la Région wallonne et l'a cédé à la Province de Liège. La Province de Liège est devenu officiellement emphytéote en septembre 2009, avec effet rétroactif à partir du 1^{er} décembre 2007, date à laquelle le bail de l'asbl venait à terme.

En fonction de cette nouvelle situation, le service provincial des bâtiments a entamé la planification de la construction de ce hangar et de la rénovation des sanitaires. Néanmoins, les délais obligatoires pour ce genre de procédure n'ont pas permis d'attribuer le marché en 2009. En conséquence, la subvention wallonne de 150.000 € devra être budgétisée une nouvelle fois par le Service public de Wallonie en 2010. Cette somme représente 60% des coûts. Les 40% restants seront pris en charge par :

- la subvention d'équipement allouée à l'asbl par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège : 50.000 €
- une subvention complémentaire de 50.000 € allouée directement par la Province de Liège. Cette dernière subvention devra être réinscrite au budget en 2010 lors d'une modification budgétaire, étant donné que les travaux n'ont pas été adjugés en 2009.



c) Activités

Caféteria

Depuis le 15 novembre, la gestion de la cafétéria est confiée à la SPRL « JL Concept » de Trois-Ponts.

Exposition permanente « Naturama »:

Réflexion approfondie sur l'avenir de l'exposition permanente. La planification se poursuit en 2009, raison pour laquelle aucune modification de l'exposition actuelle n'a été réalisée. 5.088 visiteurs en 2009 contre 7.347 en 2008.

Expositions temporaires:

Home sweet home, Fagnes et Ardennes, Animaux et paysages d'Udo Bongard.

Manifestations : Fête du berger, week-end champignons, marché de Nöel,

Animations nature:

Classes des Fagnes 2.451 en 2008 3.892 en 2009 Animations d'un jour 2.451 en 2008 2.190 en 2009

Programme « découverte nature» et promenades guidées :

1.366 en 2008 987 en 2009

Chars à bancs :

2.774 passagers entre avril et fin octobre 20082.633 passagers entre avril et fin octobre 2009



Ski:

706 skieurs en 2009 contre 702 en 2008.

Travaux dans les réserves naturelles agrées

Comme les années précédentes, les ouvriers ont réalisé de nombreux travaux dans les réserves naturelles.

Dans le cadre de l'action d'ébouage en Fagne des « Amis de la Fagne », le Centre Nature de Botrange était à nouveau le point de ralliement.



Promotion - Editions

Chaque année, le Centre Nature de Botrange insert un encart publicitaire dans différentes brochures (tourisme et éducation).

Campagnes de promotion

Pour chaque manifestation, le Centre Nature a envoyé un communiqué de presse. Pour certaines d'entre elles, des moyens supplémentaires ont été mis en œuvre (affiches de promotion, spot radio, annonces dans le Wochenspiegel et le Passe-Partout, etc.)



Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2009

RELATIONS EXTERIEURES

LES ACTIONS DE RELATIONS EXTERIEURES
DE LA PROVINCE DE LIEGE



1. LES ACTIONS DE RELATIONS EXTERIEURES DE LA PROVINCE DE LIEGE

Bras opérationnel

= le BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA PROVINCE DE LIEGE (BREL)

B.R.E.L.

= Fédérateur et **Centralisateur** de toutes les relations internationales de la Province de Liège.

Missions

= **Gestion et Coordination** - au sein de l'administration provinciale - de cette **action** de relations internationales.

■ Relations internationales de la Province de Liège =

- 1. relations privilégiées établies au travers de Chartes d'Amitié et de Collaboration que la Province a successivement signées avec la Province du Fujian (Chine), le Gouvernorat de Sousse (Tunisie), la Voïvodie de Malopolska (Pologne), les Départements des Côtes d'Armor et du Rhône (France), la Province de Frosinone (Italie) et Ho Chi Minh Ville (Vietnam), coordonnées par le BREL et appliquées par l'ensemble des services provinciaux.
- 2. relations ponctuelles ou récurrentes avec l'étranger en dehors des Chartes d'Amitié visées ci-dessus, développées par l'ensemble des services provinciaux et coordonnées par le BREL.

Objectifs =

- 1. Assurer à la Province de Liège une visibilité et une notoriété à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ces relations internationales.
- **2.** Optimaliser les **échanges internationaux** entrepris par les autres services provinciaux.
- **3.** Permettre aux opérateurs liégeois de terrain (acteurs économiques, culturels, etc.) de **valoriser leur savoir-faire à l'étranger** et d'y établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province.

Activités

- 1. Actions internationales ciblées dans le cadre des Chartes d'Amitié et de Collaboration
- 2. Participation et soutien à l'organisation de manifestations d'envergure internationale
- 3. Organisation de missions effectuées à l'étranger par les Collège et Conseil provinciaux
- 4. Organisation de l'accueil, en province de Liège, de délégations étrangères
- 5. Gestion et suivi de l'opération des « ambassadeurs de la province de Liège »
- 7. Services rendus par le BREL aux citoyens
- 6. Site Internet du BREL



Organigramme

1 Attachée-Chef de Service (Conseillère en relations extérieures) - (à titre définitif et à temps plein)

- 1 Attachée (Licenciée en traduction) (à titre temporaire et à temps plein)
- 1 Employée d'administration (Graduée en marketing) (à titre temporaire et à temps plein)
- 1 Employée d'administration (à titre temporaire et à 9/10ième temps plein)

■ Coordonnées du Service

Bureau des Relations Extérieures de la Province de Liège (B.R.E.L.) Palais Provincial Place Saint-Lambert, 18A 4000 LIEGE

Tél: 00 32 (0) 4 232 33 60 Fax: 00 32 (0) 4 221 13 49

Site Internet : http://brel.provincedeliege.be Adresse électronique : brel@provincedeliege.be

2. ACTIONS INTERNATIONALES MENEES DANS LE CADRE DES CHARTES D'AMITIE ET DE COLLABORATION VISEES CI-AVANT :

Chine – Province du Fujian

Exemple:

 Participation de la Province de Liège à l'organisation du Festival international d'arts Europalia Chine, qui se déroule d'octobre 2009 à février 2010.



■ France – Département des Côtes d'Armor

Exemples:

- Accueil d'une délégation officielle des Côtes d'Armor à l'occasion du vernissage de l'Exposition « Mer & BD » présentée au Musée de la Vie Wallonne du 10 juillet au 13 septembre 2009;
- Réunion à l'Antenne parisienne des Côtes d'Armor sur le thème des Programmes européens.



■ Italie – Province de Frosinone

Exemples:

- Participation de la Province de Liège aux Fêtes de la Saint-Gérard, à Gallinaro 07 au 12 août 2009.
- Pologne Voïvodie de Malopolska

Exemple:

• Accueil, à Liège, le 13 octobre 2009, de 4 étudiants de l'Ecole Nationale d'Administration Publique de Varsovie (KSAP°), en stage en Belgique



■ Tunisie – Gouvernorat de Sousse

Exemples:

- Participation de la Province de Liège au Carnaval d'Aoussou à Sousse, du 22 au 25 juillet 2009 ;
- Organisation d'un stage d'entraînement à Sousse, du 19 au 24 décembre 2009, pour l'équipe des Jeunes Espoirs du Standard de Liège.



3. ACTIONS INTERNATIONALES MENEES PAR LES AUTRES SERVICES PROVINCIAUX DANS LE CADRE DES CHARTES D'AMITIE ET DE COLLABORATION VISEES CI-AVANT :

Les Chartes d'Amitié et de Collaboration signées par la Province de Liège avec ses régionspartenaires énoncent un certain nombre d'actions, d'échanges, de projets que les deux parties souhaitent développer dans la période déterminée. Suivant leur objet, ces actions sont mises en application par les différents services provinciaux concernés, en collaboration avec le BREL.



Le rapport d'activités du BREL reprend, à titre indicatif, les actions menées dans ce contexte par les autres services, qui sont bien entendu décrites avec détails dans chacun de leurs rapports d'activités.

4. ACTIONS INTERNATIONALES MENEES PAR LE BREL EN DEHORS DES CHARTES D'AMITIE ET DE COLLABORATION VISEES CI-AVANT :

4.1. Participation et soutien à l'organisation de manifestations d'envergure internationale

- Soutien de la Province de Liège, octroyé à l'Institut Confucius de l'Université de Liège, dans le cadre de l'organisation de la « Quinzaine du Nouvel An chinois » à Liège, du 26 janvier au 7 février 2009 ;
- Octroi d'un subside de la Province de Liège, à l'ASBL « Idée Fixe », dans le cadre de l'organisation du Festival International du Film Policier de Liège, du 16 au 19 avril 2009 :
- Soutien logistique accordé par la Province de Liège, au Comité « Relations Europe Trois-Ponts », dans le cadre du 1er anniversaire du jumelage entre la Commune de Trois-Ponts et la Municipalité française de Monchamp Mai 2009 ;
- Soutien à l'organisation des Journées de l'Amitié belgoroumaine organisées à l'initiative de l'Ambassade de Roumanie à Bruxelles – 29-31 mai 2009;
- Participation de la Province de Liège aux Open Days
 2009 : « La Semaine européenne des Régions et des Villes », du 5 au 8 octobre 2009, à Bruxelles.

4.2. Organisation de missions effectuées à l'étranger par les Collège et Conseil provinciaux

- Mission liégeoise à Uppsala 13-15 mai 2009 ;
- Déplacement à Turin dans le cadre du réseau PARTENALIA 2-3 décembre 2009.



4.3. Organisation de l'accueil, en Province de Liège, de délégations étrangères

- Accueil, au Palais provincial, le 4 mars 2009, d'un groupe de jeunes étudiants étrangers en séjour d'un an en Province de Liège dans le cadre du programme d'échange du Rotary International;
- Accueil, en Province de Liège, le 1^{er} septembre 2009, d'une délégation espagnole des Diputacions de Badajoz et Caceres, ainsi que de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, accompagné de représentants de l'Ambassade, dans le cadre du passage de la Vuelta en Province de Liège.



4.4. Gestion et suivi de l'opération des « ambassadeurs de la Province de Liège »

- Organisation, le 3 juin 2009, de la séance-rencontre annuelle des « ambassadeurs de la Province de Liège » ;
- Organisation, le 8 octobre 2009, d'une Séance exceptionnelle d'Intronisation de nouveaux candidats « ambassadeurs de la Province de Liège », parmi lesquels les membres du Jury du Festival international du Film Policier 2009 à Liège, ainsi que M. Zaïr KEDADOUCHE, Consul général de France à Liège;
- Intronisation, le 24 octobre 2009, de Monsieur Laurent GERRA, Humoriste français comme « ambassadeur d'honneur de la province de Liège ».

5. ACTIONS INTERNATIONALES MENEES PAR LES AUTRES SERVICES EN DEHORS DES CHARTES D'AMITIE ET DE COLLABORATION VISEES CI -AVANT :

En dehors de ses Chartes d'Amitié et de Collaboration, la Province de Liège est évidemment en relation avec de nombreuses autres régions et villes étrangères, pour des actions plus ponctuelles.

Il s'agit notamment de la participation de représentants du Collège provincial et/ou d'agents provinciaux à différents colloques, congrès, réunions, ... organisés à l'étranger.

Il s'agit également des nombreuses missions et autres stages organisés par les établissements scolaires provinciaux dans le cadre des projets européens Leonardo ou Erasmus notamment.

Ces déplacements à l'étranger effectués par les autres services provinciaux sont mentionnés dans le rapport d'activités du BREL (et décrits en détails dans les rapports d'activités des différents services concernés) de façon à pouvoir donner au Conseil provincial une vue d'ensemble sur toutes les actions de relations internationales menées au niveau de la Province de Liège.



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2009

PROTOCOLE COMMUNICATION GRANDS EVENEMENTS



1. AVANT-PROPOS

Le Service Communication et Protocole de la Province de Liège gèrent les relations de l'Institution provinciale avec les médias locaux et nationaux (voire internationaux lors de grands évènements) : conférences de presse, diffusion des communiqués et décisions des Collèges et Conseils provinciaux... Ces relations avec les médias (presse écrite, radios, TV, Internet) constituent un relais efficace vers le grand public.

Le Service Communication et Protocole travaillent en parfaite collaboration avec tous les autres services provinciaux en mettant en place des synergies transversales.

A Eupen, Huy, Verviers et Waremme, le Service Communication et Protocole assurent une présence de la Province dans ses différents arrondissements grâce aux Antennes d'informations ouvertes au grand public.

Il intervient également dans des domaines tels que les visites diplomatiques (Chefs d'Etat, Ambassadeurs...) en Province de Liège. Ainsi, il assure la permanence et la qualité de ses relations avec les différentes composantes de l'Etat fédéral, le monde diplomatique et consulaire ainsi qu'avec la Ville de Liège. Il veille à l'application des règles de préséance et permet le bon déroulement protocolaire des manifestations officielles de la Province de Liège.

2. LE SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DU PROTOCOLE

2.1 Structure institutionnelle - Personnel

- Un Directeur (chapeautant le Service de la Communication et du Protocole);
- Un Chef de Division (Responsable du Service Communication) ;
- Un attaché (responsable du service du Protocole) ;
- 33 collaborateurs, répartis entre 3 implantations (ACP installée depuis le mois de novembre 2009 dans le « Bâtiment Opéra », Maison de la Presse, Palais) et 4 antennes d'informations (Eupen, Huy, Verviers, Waremme).

2.2 Missions du service

Dans la Déclaration de Politique générale 2006-2012, il fut décidé que les services du Protocole et de la Communication seraient dorénavant associés sous une même Direction et placés sous l'autorité directe de Madame la Greffière provinciale.

Voici d'ailleurs repris le chapitre concerné :

« Les services du protocole et de la communication seront dorénavant associés et placés sous l'autorité directe de la Greffière provinciale.

Outre la bonne organisation de visites protocolaires, le service du protocole assurera notamment, en parfaite synergie avec le service de la communication, une mission de gestion centralisée des listes protocolaires et fichiers d'adresses utiles à l'ensemble des secteurs provinciaux pour l'organisation de différentes manifestations.



La communication externe d'une part, a fait des pas importants notamment avec la publication du périodique « Notre Province » ainsi que par le biais du site internet. L'action de proximité a également gagné du terrain grâce aux antennes d'information. De plus, les communiqués de presse se sont systématisés notamment pour le Collège provincial (...).

Pour l'avenir, le Collège provincial entend s'atteler à redéfinir une unicité d'image cohérente, moderne et dynamique, gage d'une promotion performante de la Province.

L'objectif est aussi d'intensifier la communication interne en vue de promouvoir l'esprit d'entreprise.

Les antennes décentralisées seront évaluées et leurs objectifs redéfinis, afin d'atteindre une meilleure performance dans leurs raison d'être essentielles : des actions de proximité, diversifiées, en réponse directe aux besoins de la population.

Une attention particulière sera enfin apportée à parfaire, notamment via le site Internet et le journal « Notre Province », la communication en langue allemande à destination des habitants de la Communauté germanophone.»

2.3 Réalisations du service

La nouvelle image de la Province de Liège
 Pour rappel, depuis le 21 mars 2008, la Province de Liège s'est dotée d'une
 nouvelle identité visuelle. Depuis janvier 2009, le nouveau logo est
 progressivement apparu sur les véhicules, sur le bateau « Pays de Liège » et
 sur les bâtiments (para) provinciaux. En 2010, les panneaux autoroutiers
 seront remplacés afin d'être en conformité avec la nouvelle image.

- Communication interne:

- Revue de presse électronique : réalisée via Pressbanking et mise en ligne quotidiennement. Elle est consultable au départ de l'Intranet provincial via un login et un mot de passe par près de 200 utilisateurs ;
- Lettre d'information « Entre Nous » : destinée à tous les agents provinciaux ainsi qu'aux retraités des cinq dernières années ;
- o Actions promotionnelles via intranet;
- o Courts-métrages et montages vidéos : présentant les activités de la Province et en partie disponibles sur le site intranet ;
- Accueil des nouveaux collaborateurs : dans le cadre de la mise en place de l'optimalisation et la simplification des services de la Province de Liège, le Collège a lancé un programme d'actions relatif à la mise en place d'une politique d'accueil des nouveaux agents provinciaux.

- Communication externe:

- Le trimestriel « Notre Province » « Unsere Provinz » (+/- 525.000 exemplaires)
- o Les spots publicitaires télévisés



- L'information au Conseil provincial : le service de la communication et du protocole assure l'accueil de la presse lors des séances du Conseil provincial
- o Les séances thématiques du Conseil :

Deux séances ont été retransmises en 2009 :

- « La Province de Liège au service de ses agriculteurs pour une alimentation de qualité », le jeudi 11 juin.
- « Enfance et adolescence », le jeudi 17 décembre.

Ces séances ont donc été retransmises en direct (avec des rediffusions) sur RTC Télé Liège et Télévesdre. Des encarts promotionnels ont été insérés dans les quatre éditions du journal La Meuse, et ce pour chacune des thématiques abordées. De même, Vivacité-Liège en a assuré la promotion dans « Liège Matin ».

Afin de mesurer la pertinence et le succès de ce projet, une étude a été réalisée par des étudiants de la Haute École de la Province de Liège encadrés par leurs professeurs. Ce travail a été effectué entre mars et juin 2009. S'il portait principalement sur la retransmission des débats thématiques du Conseil provincial de Liège, il a également fourni quelques résultats sur le trimestriel « Notre Province », le site www.provincedeliege.be, et les audiences de RTC Télé-Liège et TéléVesdre.

Au niveau quantitatif, il en ressort que près de 21 % des téléspectateurs sondés ont déjà regardé au moins l'un de ces débats soit sur RTC Télé-Liège, soit sur TéléVesdre.

L'enquête qualitative a, quant à elle, clairement indiqué que le public a perçu ces émissions comme intéressantes, instructives, didactiques. Elle montre que ces retransmissions ont leur raison d'être et qu'elles fournissent une réelle information aux citoyens.





- o Le site internet www.provincedeliege.be
- o Les antennes d'informations ouvertes au public
- Les conférences de presse et contacts avec les médias (+/- 100 contacts avec la presse)
- o Les communiqués de presse
- o Les communiqués de la séance du Collège
- o Accueils de visiteurs au Palais



- Visibilité lors d'événements
- Présence et actions du service de la Communication et du Protocole à l'occasion de manifestations :
 - o Salon des Mandataires 12 et 13 février 2009
 - o Marché des Gourmets 28 et 29 mars 2009
 - o Salon Biomédica 1er et 2 avril 2009
 - o Festival du Film policier du 15 au 19 avril 2009
 - o Trophée de pétanque des personnalités et décideurs 13 juin 2009
 - o La Vuelta 1^{er} septembre 2009
 - o 125^e anniversaire du CHS l'Accueil à Lierneux 10 au 13 septembre 2009
 - o Inauguration du Techni-Truck 16 septembre 200





o Accueil des Ambassadeurs de la Province de Liège – 8 octobre 2009



- o Rentrée académique de la Haute Ecole 19 octobre 2009
- o Fêtes de Wallonie : 18 au 20 septembre 2009
- o Fête des Retraités : 18 novembre 2009
- o Inauguration du CTA, Centre de Technologie Avancée (infrastructure de formation spécialisée en industrie graphique) 4 décembre 2009
- o Fête du Personnel et remise des distinctions honorifiques 18 décembre 2009 (+/- 1.600 collaborateurs présents)





Les « Villages de la Province au cœur des Villes et des Communes »

Depuis le mois de février 2009, la Province de Liège a entamé le tour de ses villes et communes. Huit étapes, d'une journée chacune, ont été programmées en 2009, et ce ne fut qu'un début puisque cette action se poursuivra en 2010 et 2011. Au total, 21 rencontres au sein des différents cantons de la Province sont prévues.

L'objectif est d'aller à la rencontre des 84 communes pour mieux faire connaître l'institution provinciale : ses compétences, ses initiatives et les actions qu'elle développe à destination des citoyens, des communes, des associations et des entreprises.

Deux rendez-vous sont prévus à chaque étape : une rencontre avec le grand public, dynamisée par des démonstrations du savoir-faire des différents services et un collège conjoint avec les bourgmestres et échevins des entités concernées, dont le but est de dégager des projets communs.









Les étapes furent les suivantes :

- 4 février : Herstal
- 5 mars : Spa (communes de Spa, Pepinster, Theux) ;
- 1^{er} avril : Waremme (communes de Waremme, Berloz, Crisnée, Donceel, Faimes, Fexhe-le-haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Saint-Georgessur-Meuse);
- 6 mai : Aywaille (communes d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Sprimont);
- 10 juin : Eupen (communes d'Eupen, Kelmis, Lontzen, Raeren) ;
- 7 octobre : Nandrin (communes de Ferrières, Nandrin, Anthisnes, Clavier, Engis, Hamoir, Modave, Ouffet, Tinlot) ;
- 28 octobre : Grâce-Hollogne (communes de Grâce-Hollogne, Awans, Flémalle) ;
- 2 décembre : Herve (communes de Herve, Dison, Aubel, Plombières, Thimister-Clermont).

2.4 Protocole

Les tâches confiées aux agents administratifs sont de préparer les dossiers qui sont présentés au Collège, d'assurer la mise en place des détails pratiques visant au parfait déroulement des réceptions. Les huissiers sont chargés d'assurer le service en salle lors des différentes réceptions et manifestations. Tandis que l'Ordonnateur des fêtes et cérémonies est l'agent de liaison entre ces équipes visant à assurer une parfaite coordination.

Il faut distinguer deux grandes catégories d'activités auxquelles le Service du Protocole participe : les activités-manifestations qui sont portées *ab initio* par le Service et celles auxquelles le Service apporte une collaboration.

- Activités portées ab initio par le Service
 - La gestion des salles de réception du Palais provincial : note d'orientation pour l'occupation des locaux du Palais
 - o La mise en place de réceptions
 - Réceptions initiées par le Collège ou le Gouverneur : visites de courtoisie, réceptions officielles, visites d'Etat et visites royales.

0

- Réceptions souhaitées par des associations extérieures.

Dans cette catégorie, notons l'accueil le 16 décembre 2009 au Palais provincial de M. Herman Van Rompuy, Premier Président permanent du Conseil européen, dans le cadre des conférences du « Grand Liège ».







3. CELLULE DE COORDINATION DES GRANDS EVENEMENTS

3.1 Localisation:

Cellule de Coordination des Grands Evénements Maison des Sports de la Province de Liège – 3^e étage Rue des Prémontrés, 12 à 4000 LIEGE

3.2 Personnel:

2 agents administratifs à temps plein.

3.3 Rôle:

Le rôle de cette Cellule consiste, d'une part, à apporter sa collaboration à l'Autorité provinciale dans le cadre de l'obtention et/ou l'organisation d'événements d'importance en province de Liège, organisés, co-organisés ou soutenus par l'Institution provinciale et, d'autre part, à assurer la coordination nécessaire des services provinciaux impliqués, de par la nature de l'événement concerné dans la préparation et le déroulement de celui-ci.

3.4 Activités

Initiées par la Province de Liège :

- Féeries provinciales le 23 mai 2009
- Accueil d'une étape de la Vuelta le 1^{er} septembre 2009



- Coordination de l'organisation des Fêtes de Wallonie les 18, 19 et 20 septembre 2009
- Organisées avec le soutien de la Province de Liège : entre autres :
 - Le Marché des Gourmets les 28 et 29 mars 2009
 - Le Meeting international d'athlétisme le 15 juillet 2009
 - Le Jumping international de Liège du 4 au 8 novembre 2009
 - ... et bien d'autres événements encore comme le festival Bel'Zik du 25 au 28 mars 2009, le festival international du film policier (du 15 au 19 avril 2009), l'accueil des agents provinciaux à l'occasion du spectacle « Samson et Dalila » le 25 septembre au Country Hall ou encore l'organisation partielle de la Legend's Cup les 24 et 25 octobre 2009.



4. CONCLUSION

En 2009, le Service Communication et Protocole se sont attelés à la poursuite de la mise en place de la nouvelle identité visuelle de la Province de Liège. Les vecteurs d'image physiques — véhicules, enseignes et documents de papeteries (enveloppes...) — ont subi un sérieux lifting.

Deux Conseils thématiques provinciaux ont été réalisés en 2009, un par RTC Télé-Liège et un par TELEVESDRE. Une évaluation en collaboration avec la Haute Ecole de la Province de Liège a été menée de mars à juin 2009. Le concept de l'émission devrait encore être améliorée en 2010 avec le développement d'une nouvelle formule en deux temps.

Le Service Communication et Protocole s'est aussi beaucoup investi (tant au niveau de la communication vers les médias locaux qu'au niveau de la promotion vers le grand public) dans la nouvelle opération de proximité « Le Village de la Province au cœur des villes et communes » qui a connu 9 éditions au cours de l'année écoulée.

La communication interne continue à se développer avec la lettre d'information « Entre Nous » et la newsletter envoyée via l'Intranet. Le trimestriel toutes-boîtes « Notre Province »/« Unsere Provinz » rencontre encore davantage de succès auprès des citoyens. Ses nouvelles mise en page et ligne éditoriale remportent le succès escompté.

Le Service Protocole est à présent parfaitement intégré au sein du Service Communication.

Parmi les tâches essentielles qui lui sont confiées, il y a la gestion des demandes, internes ou externes, d'occupation des salles du Palais provincial et l'organisation des réceptions qui y sont associées. Toutefois, en fonction des missions qui lui sont demandées par le Collège provincial, le Service du Protocole est aussi amené à travailler à l'extérieur du Palais provincial. Ses missions l'amènent aussi à apporter son aide aux autres services provinciaux qui le sollicitent.

« Les collaborateurs sont les meilleurs ambassadeurs de l'entreprise. »



Rapport d'activités

Conseil provincial Session de mars 2009

CELLULE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Ce rapport d'activités présente dans un 1^{er} temps la Cellule de Gestion des Ressources Humaines précisant ses coordonnées, son rôle et son évolution.

Dans un 2^e temps, il explique l'état d'avancement des projets réalisés par cette Cellule durant l'année 2009.

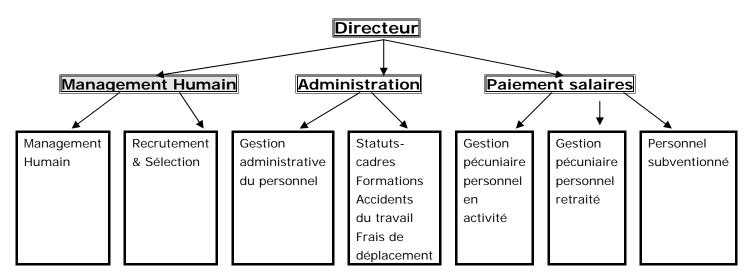
1. EVOLUTION DE LA CELLULE GRH

Par résolution du 24 novembre 2009, le Conseil provincial a marqué son accord sur le nouveau cadre du personnel des établissements et services provinciaux qui inclut la création d'un cadre spécifique à la Cellule GRH, intégré dans le cadre global de la "nouvelle" Direction générale transversale du Budget, des Finances, des Ressources Humaines, des Affaires Générales, des Technologies de l'Information et de la Communication.

A noter qu'à cette occasion, la Cellule de Gestion des Ressources Humaines a été rebaptisée "Service du Management Humain" comprenant deux sections : d'une part, le "Management Humain" proprement dit (ex "Cellule GRH") et d'autre part, le "Recrutement et la Sélection" (ex "Secrétariat des recrutements"), nouvelle section qui vient d'intégrer le nouveau "Service du Management Humain". Cette mesure sera d'application dans le courant de 2010.

Le "Service du Management Humain" fera dorénavant partie de la nouvelle Direction "Ressources Humaines" (ancienne Direction "Service du personnel") qui se situe dans les bureaux du Complexe "Opéra", aux étages 2 et 3.

Organigramme Direction des Ressources Humaines





2. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTS PROJETS

Les projets et actions menés au sein de la cellule GRH concernent 15 mesures sur les 30 mesures du projet ENVOL pour l'optimalisation et la simplification des services provinciaux ainsi que deux autres gros projets GRH, à savoir l'élaboration des descriptions de fonction et le développement d'une politique de gestion de la diversité des Ressources Humaines au sein de la Province de Liège.

■ Elaboration d'un organigramme fonctionnel (mesure 9)

Grâce à la bonne collaboration de la Cellule de Coordination de l'Intranet, un organigramme fonctionnel est en cours de réalisation. Il sera disponible in fine sur support papier mais surtout sur l'Intranet.

De nombreuses applications et de nombreux projets en cours se basent sur les informations relatives aux services provinciaux et aux nouveaux agents qui les composent. C'est pourquoi la cellule de coordination de l'intranet à développé une application centralisée dans laquelle toutes ces informations sont encodées et mise à jour, puis mises à disposition des projets et autres applications.

Des améliorations et corrections seront encore apportées à cette application dans laquelle 2080 agents (sur 2500 potentiels dans un 1^{er} temps) sont déjà encodés à la date du 31 décembre 2009.

■ Analyse approfondie des cadres organique et fonctionnel (mesure 10)

Plusieurs étapes ont été nécessaires afin de mener à bien la révision des cadres du personnel de l'Administration provinciale.

Un groupe de travail constitué du Greffe provincial, de la Cellule GRH et du Service du personnel et assisté par la SA EUROGROUP CONSULTING a été mis sur pied. Afin de mener à bien la mission, les directions générales ont été associées à l'élaboration des propositions sur base des missions génériques et spécifiques des secteurs.

La démarche de construction du nouveau cadre de la Province de Liège a été conduite en déterminant précisément les fonctions nécessaires à la bonne réalisation des différentes missions de chaque secteur, sur base des missions actuellement exercées par la Province de Liège et sur une logique de rationalisation tout en améliorant le service rendu.

Par résolution du 24 novembre 2009, le Conseil provincial a marqué son accord sur le nouveau cadre du personnel des établissements et des services provinciaux.

■ Mise en place d'une cellule GRH (mesure 14)

La cellule GRH a été créée en 2008 et comptait, au 31 décembre 2009, sept agents.

Accueil des nouveaux agents (mesure 15)





En 2009, une deuxième et une troisième séance d'accueil ont été organisées : une le 20 mai 2009 au Palais provincial réunissant 72 nouveaux agents (non-enseignants) et une le 30 novembre 2009 au Campus 2000 réunissant 205 nouveaux agents (enseignants et non-enseignants).

A noter qu'il ressort de l'évaluation de ces séances d'accueil par les nouveaux agents y participant un taux de satisfaction très positif : les nouveaux agents sont en effet ravis de recevoir, lors de cette séance, toute une série d'informations utiles sur l'Institution provinciale ainsi que sur leur situation administrative et pécuniaire.

Il est prévu d'encore améliorer l'accueil des nouveaux agents provinciaux en pérennisant les journées d'accueil mais aussi par le biais d'autres mesures visant à leur intégration harmonieuse au sein de leur service.

■ Politique de Remplacement (mesure 16)

La cellule GRH s'est penchée sur les intentions de départ à la retraite des agents entre **55 et 65 ans** en proposant aux différents secteurs **un questionnaire**.

En prévision des nombreux départs, des tableaux prévisionnels seront établis, par secteur, en tenant compte des nouveaux cadres du personnel, des effectifs déjà en place en favorisant la mobilité du personnel.

Les descriptions de fonctions

Les descriptions de fonctions sont des outils incontournables pour une gestion efficace des ressources humaines. Ils sont utilisés dans le recrutement, l'évaluation, la formation, ainsi que dans le développement personnel des agents.

De nombreuses propositions concernant les descriptions de fonction des postes à pourvoir ont été émises durant l'année 2009 sur des dossiers à propos desquels le Collège provincial a été amené à statuer.



A ce sujet, la Cellule GRH a réalisé une note méthodologique concernant l'élaboration des descriptions de fonction, note qui a été approuvée par le Collège provincial en séance du 17 décembre 2009. A souligner que les agents ainsi que leur hiérarchie vont directement être impliqués dans l'élaboration de ces descriptifs de fonctions. Actuellement, près de 200 fonctions sont répertoriées dans nos statuts. Un descriptif de fonction est transversal et est donc valable pour l'ensemble des agents provinciaux non-enseignants occupant une même fonction.

Optimalisation de la procédure d'évaluation (mesure 17)

La réalisation des descriptifs de fonction est un préalable nécessaire à l'optimalisation de la procédure d'évaluation des agents. Ce descriptif de fonction va préciser le rôle de l'agent dans l'institution et permettre de réaliser une évaluation sur base de critères plus objectifs connus dés le départ par l'agent en terme de savoirs, savoir-faire, savoir-être.

■ Evaluation de l'application du régime disciplinaire (mesure 18)

Un groupe de travail (la direction du service du personnel, le service juridique et la cellule GRH) est prévu afin de mener une réflexion sur le sujet.

Formation continuée (mesure 19)

Le service du personnel informe chaque année les agents provinciaux des formations organisées par l'IFPASP auxquelles ils peuvent s'inscrire. Ces formations visent essentiellement leur évolution barémique.

Le plan de formation devra être adapté aux besoins réels des agents et du service. Durant l'année 2009, la cellule GRH est intervenue à 2 reprises pour l'établissement de plans de formation à savoir dans le cadre de :

- la planification des horaires du personnel fonctionnant aux Bibliothèques et Médiathèque des Chiroux ;
- la phase 1 du projet de Gestion Electronique des Documents.

A noter qu'un plan de formation continuée plus global ne pourra être mis sur pied que lorsque les descriptions de fonction auront été réalisées.

Lutte contre l'absentéisme (mesure 20)

En date du 29 octobre 2009, le Collège provincial a marqué son accord sur des propositions émises conjointement par le Service de contrôle médical, le Service du personnel et la Cellule GRH, concernant une approche de la problématique de l'absentéisme par le biais de l'Indice de Bradford.

Il faut savoir que les absences répétées de courte durée sont plus difficiles à gérer qu'une absence de longue durée. La méthode de Bradford donne plus d'importance à la fréquence de l'absence qu'à la durée. L'agent qui s'absente pour des petites incapacités, de manière répétitive, perturbe la bonne organisation de son service. Ce comportement traduit peut-être un mal-être. Il peut dès lors être tenté de trouver un axe de prévention par le biais de cet indicateur.



Cette méthode est basée sur le nombre de jours de maladie x fréquence des maladies².

Ce volet implique que la cellule GRH élabore des guides d'entretiens destinés à servir d'outil pour aider les responsables de service lors des retours d'absences.

■ Lutte contre les assuétudes (mesure 21)

Un programme de prévention et de gestion des dysfonctionnements professionnels liés à l'état d'ivresse et à la consommation chronique supposée d'alcool ou de drogues sur les lieux de travail a été élaboré par le groupe de travail et sera développé au cours de l'année 2010.

Plusieurs réunions ont été nécessaires pour réaliser ce programme, à certaines desquelles d'autres Services provinciaux ont été associés (le Service provincial de la Communication et le Service provincial de Promotion de la Santé), en fonction de leur compétence respective.

Il convient d'attirer l'attention sur l'importance de la prévention concernant les assuétudes sur les lieux de travail, l'objectif étant vraiment d'éviter l'apparition du problème.

■ Bien-être et santé au travail (mesure 22)

o Charge psychosociale occasionnée par le travail :

La Cellule de GRH s'est penchée sur la problématique de la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail dont la violence, le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales et réglementaires concernant la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail, l'employeur doit conformément aux principes généraux en matière de prévention, déterminer les mesures à prendre pour prévenir la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail. Ces mesures portent en autre sur les procédures d'applications quand de tels faits sont signalés.

Afin de concrétiser cette obligation légale, un projet de procédure interne relative à la protection contre la violence et /ou le harcèlement moral et sexuel au travail a été réalisé par la cellule GRH en collaboration avec différentes parties prenantes, dont les deux nouvelles personnes de confiance et le conseiller en prévention spécialisé du SPMT.

La nouvelle procédure interne relative à la protection contre la violence et/ou le harcèlement moral et sexuel au travail et l'identité des nouvelles personnes de confiance a été diffusée auprès de l'ensemble du personnel provincial.

Toutes les données utiles sont également consultables sur le portail Intranet.



o Réaffectation des agents provinciaux bénéficiant de recommandations médicales :

En collaboration avec le Service du personnel, la cellule de GRH s'est dès lors intéressée à la problématique de la réaffectation de ces agents.

L'état de la situation a été présenté au Collège provincial.

Un relevé des 195 agents ayant fait l'objet de recommandations médicales (au 31/12/2008) a été établi en collaboration avec le Service du personnel et les Directions/Secrétariats des différents Etablissements provinciaux.

Sur 195 cas répertoriés :

- 153 cas étaient déjà réglés : il s'agit des agents ayant bénéficié d'un changement d'affectation ou d'une adaptation de leur poste de travail (au niveau du matériel ou des tâches) ou dont les restrictions étaient limitées dans le temps ou encore, qui ont été pensionnés anticipativement ;
- 7 cas particuliers subsistent, plus lourds, qui restent dans l'état et ne nécessitent pas de mesure dans l'immédiat, qu'il s'agisse d'agents en maladie de longue durée ou en attente d'un règlement définitif (pension prématurée,...) (difficilement résolubles);
- 35 cas restaient à régler.

En ce qui concerne les cas déjà réglés, il faut noter que certains établissements prennent systématiquement, dans la mesure des possibilités, des dispositions en interne.

Il ne paraissait donc pas opportun d'élaborer un règlement en la matière. L'objectif est plutôt de gérer de manière dynamique les cas de reclassements dans l'optique de la bonne gouvernance telle que souhaitée par le Collège provincial. Dès lors, des propositions ont été émises en ce sens qui se développent sur 4 axes, à savoir :

- la responsabilisation de la ligne hiérarchique à cette problématique ;
- la mise en place d'une organisation au sein du Service du personnel de l'Administration centrale provinciale ;
- l'intervention éventuelle de la Cellule GRH qui rencontre, à la demande des Directions, les agents à reclasser pour lesquels ils n'ont pas trouvé de solution en interne, afin d'examiner leur dossier et ensemble, le cas échéant, avec l'aide de « spécialistes », établir un bilan de compétences de l'agent concerné;
- la présentation au Collège provincial du relevé des agents recensés à reclasser lorsque des besoins en personnel sont identifiés dans les différents services sans qu'ils ne bénéficient toutefois d'une priorité sur les autres agents.

Demandes de transferts :

Dans ce cadre, la cellule GRH rencontre les agents qui le souhaitent afin de les aider dans une éventuelle réorientation de leur carrière dans la mesure des possibilités qui s'offrent en interne.



■ Développement d'un esprit d'entreprise propre au service public (mesure 23)

o Séances d'accueil des nouveaux agents :

Ces journées d'accueil visent à favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein de l'Institution Provinciale, à contribuer au développement d'une véritable culture d'entreprise, faite de valeurs et d'attitudes communes, à renforcer la communication interne et de fournir également les informations utiles à l'agent pour favoriser son épanouissement tant personnel que professionnel.

o Journal d'entreprise « entre-nous » :

La Cellule GRH a participé au cours de l'année 2009 au comité de rédaction du journal d'entreprise l' «Entre-Nous» en émettant des propositions.

Outils pertinents d'aide à la décision en matière de RH (mesure 24)

- o Organigramme de la Province de Liège : voir mesure 9.
- o Aide à la planification des horaires aux Bibliothèques et Médiathèque des Chiroux :

Face à ces difficultés d'application en matière d'horaire, la cellule GRH est intervenue pour aider la direction à trouver une solution qui s'est déclinée en 2 axes, un des axes étant la recherche d'une solution en matière de planification d'horaires de travail. Cet outil de planification, le logiciel Visual Planning, proposé par la Cellule de Coordination de l'Intranet, semble rencontrer les besoins exprimés par les demandeurs.

- o Gestion prévisionnelle des départs : voir mesure 16.
- Logiciel RH :

La Cellule GRH, grâce à la collaboration de la Cellule de Coordination de l'Intranet, a participé à des ateliers avec des spécialistes informatiques de la GRH afin de préparer le projet de l'informatisation de la gestion des Ressources Humaines.

Néanmoins, la mise en œuvre de différents chantiers RH est une base préalable nécessaire au développement d'une politique de gestion des Ressources Humaines informatisée (cf. analyse approfondie des cadres organiques et fonctionnels, descriptifs de fonction,...).

En effet, il s'agira de pouvoir alimenter le futur logiciel GRH de données qui sont en cours de réalisation.

■ Le rapport annuel (mesure 25)

L'objet de cette mesure est le rapport d'activités annuel de la Cellule GRH. Il permet d'informer sur l'état d'avancement des projets réalisés (ou en cours de réalisation) par la Cellule GRH, cela dans un souci de transparence et de bonne gouvernance.



■ L'élaboration d'une charte de bonne conduite administrative (Mesure 28)

Ce projet est à l'étude dans le cadre de l'élaboration du règlement de travail.

Politique de diversité

La gestion de la diversité des ressources humaines est la mise en œuvre, dans le cadre d'une concertation sociale, d'une politique de gestion des ressources humaines axée sur le management des compétences, s'inscrivant dans le respect de l'égalité des droits et de traitement de tous les travailleurs (avec ou sans emploi) et se traduisant par des mesures structurelles et des résultats concrets en la matière (afin de refléter au mieux la diversité de la société sous l'angle du genre, du handicap, de l'origine ou encore de l'âge).

La Région Wallonne octroie des aides à la diversité dans la gestion des Ressources Humaines. Ces aides sont affectées au financement d'intervenants extérieurs pour la réalisation de projets, selon la méthodologie de travail suivante qui comporte quatre phases, à savoir l'analyse et le diagnostic, l'implémentation, le suivi et l'évaluation de la politique de mise en place et enfin, l'engagement dans un processus de labellisation éventuel.

Un subside de 10.000 € a été accordé par la Région Wallonne en date du 26 mars 2009 pour la réalisation de la première phase du projet (analyse et diagnostic). Suite au marché public passé à cet effet, une convention de collaboration a été conclue avec le Centre de Recherche EGID de l'Université de Liège en date du 11 août 2009 en vue de réaliser la 1^{re} phase du projet.

Il faut noter que le diagnostic sera établi sur l'ensemble du personnel provincial afin d'avoir une vue plus globale de notre situation, tout en sachant, compte tenu de l'ampleur du chantier, que le plan d'actions pourrait se décliner en 2 phases : une 1^{ère} phase portant sur le personnel non enseignant et, en fonction des résultats obtenus sur base du diagnostic, une 2^e phase portant sur le personnel enseignant, via la Direction Générale de l'Enseignement.

Un plan d'actions sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2010.

Conclusions

Voici un aperçu non exhaustif des travaux entrepris par le Cellule GRH dans le courant de cette année 2009.

Certains d'entre eux sont des préalables nécessaires pour débuter les chantiers 2010.

Dans un contexte économique, financier et institutionnel difficile, il est plus que jamais pertinent pour l'Institution provinciale de répondre de manière optimale aux attentes des citoyens et de démontrer ainsi l'importance de cette institution pour la population, les entreprises et associations et les autres partenaires publics. C'est ensemble, grâce à l'implication de chacun de ses collaborateurs, que la Province de Liège doit relever ce défi.



Rapport d'activités

Conseil provincial
Session de mars 2009

EUREGIO-INTERREG



EUREGIO

Réforme de la Structure

Après 30 ans de coopération transfrontalière mise en œuvre avec succès, les cinq partenaires de l'Euregio Meuse-Rhin ont exprimé leur volonté de renforcer et d'approfondir leur coopération. Le document de vision qui a été signé le 16 novembre 2007 par les représentants des régions partenaires, définit sept domaines d'actions prioritaires :

- 1. Développement économique
- 2. Institutions de savoir
- 3. Marché de l'emploi et formation
- 4. Soins de santé
- 5. Mobilité et infrastructure
- 6. Culture et tourisme
- 7. Sécurité

et prévoit également une restructuration de l'Euregio Meuse-Rhin, y compris le Conseil Eurégional, le Comité Directeur, les commissions, les groupes de travail et les réseaux.

La composition et les missions du comité directeur restent inchangées, chaque région partenaire y délègue 4 personnes.

Le conseil eurégional est scindé en un conseil eurégional politique et un conseil eurégional économique et social. 2 représentants du Conseil Eurégional et 2 représentants du Conseil Eurégional Economique et Social participent avec voix consultative aux réunions du Comité Directeur.

Le Conseil Eurégional est composé comme suit :

- Regio Aachen	18
- Province de Liège	10
- Province du Limbourg (B)	9
- Province du Limbourg (NL)	9
- DG	5

Le Conseil Eurégional Economique et Social (CEES) compte 30 membres, 6 par région partenaire. Il se compose comme suit :

- au moins 1/3 des membres provient d'organisations de travailleurs,
- au moins 1/3 des membres provient d'organisations patronales,
- les autres membres de chaque délégation forment un groupe dont la composition est au libre choix de chacune des régions.

Les deux conseils se réunissent en principe quatre fois l'an. Pour un meilleur adossement aux organes politiques des régions partenaires, les conseils se réunissent à tour de rôle dans les différentes institutions des régions partenaires. Le bureau de l'EMR se chargeant de l'intendance des réunions et les institutions des régions partenaires du soutien logistique des réunions. Pour un meilleur adossement des activités eurégionales aux institutions délégantes, des représentants des groupes politiques des régions hôtes seront invités aux réunions du Conseil Eurégional.

La Présidence des conseils devrait être exercée par la région qui assure la présidence de la Stichting.

Les commissions sont remplacées par des groupes stratégiques d'accompagnement dans le cadre des priorités du document de vision.



Chaque région partenaire délègue jusqu'à 4 représentants de son administration ou d'une institution proche au sein de chaque groupe stratégique d'accompagnement. Une participation maximale de 10 personnes serait idéale.

Les groupes stratégiques d'accompagnement sont compétents pour l'accompagnement administratif de la coopération transfrontalière.

Ils soutiennent le travail du bureau EMR et celui des réseaux établis. Ils garantissent une participation adéquate des administrations respectives à la mise en œuvre des plans triennaux. Ils font rapport au Comité Directeur EMR sur le suivi du travail dans les thèmes dont ils sont chargés et contribuent à l'élaboration du rapport triennal de l'EMR.

Les ébauches de projets INTERREG seront présentées de façon informative aux groupes stratégiques d'accompagnement.

Il incombe au bureau EMR de répartir les demandes en fonction des thèmes.

Par ailleurs, tous les projets qui sont financés sur fonds propres dans le cadre des plans triennaux sont évalués par ces instances.

Les groupes stratégiques d'accompagnement se réunissent 3-4 fois par an, généralement au siège de l'EMR. Le/la président(e) est nommé(e) par le Comité Directeur EMR sur proposition des groupes stratégiques d'accompagnement.

Pour les thèmes et les défis les plus urgents dans l'Euregio Meuse-Rhin des comités temporaires seront installés au début et pour le temps d'une présidence.

Les thèmes seront proposés par les organes EMR (réseaux, conseils et groupes stratégiques d'accompagnement), présentés lors le la conférence triennale et établis par le comité Directeur EMR.

Les comités temporaires pourront initier des processus créatif tels que des ateliers d'avenir, des auditions, Open Spaces ou autres.

Chaque région partenaire envoie par thème jusqu'à 2 personnes dans les Comités Temporaires, 5 personnes peuvent être désignées par le Conseil Eurégional et 2 par le Conseil Eurégional Economique et Social. Les Comités Temporaires peuvent désigner des experts et des représentants de la société civile comme membres supplémentaires.

Chaque groupe stratégique d'accompagnement élabore un plan triennal pour son domaine thématique.

Les plans triennaux doivent également être vus comme une spécification des directives des programmes d'aides de l'UE. Ils doivent également jouer un rôle déterminant dans l'évaluation de l'opportunité des projets présentés.

Des appels à projet directs peuvent également être formulés dans le cadre des plans triennaux.

À l'occasion du changement de présidence de l'EMR tous les trois ans une Conférence triennale sera organisée, à laquelle seront invités tous les membres des Conseils, tous les représentants des réseaux, comités temporaires et groupes de travail.

Cette conférence dressera le bilan du travail des 3 dernières années et déterminera le cadre de travail pour les trois prochaines années.



La conférence triennale est également le lieu où les nouveaux plans triennaux pour chacun des thèmes seront présentés au public.

La nouvelle structure organisationnelle sera mise en œuvre début 2010, lors du changement de présidence.

RET

A travers les bons rapports entretenus avec le Limbourg néerlandais, la Province de Liège est parvenue à s'accrocher à une initiative néerlandaise visant à renforcer la coopération stratégique en matière d'économie, d'innovation technologique, de compétitivité transfrontalière entre les Gouvernement flamand et néerlandais d'une part, le Gouvernement néerlandais et le Gouvernement du Land de NRW d'autre part. L'objectif est désormais de développer une région d'excellence technologique dans l'espace géographique de l'Euregio Meuse-Rhin élargi aux Brabants flamand et néerlandais.

Plusieurs réunions techniques ont été organisées afin de définir les contours de la future RET. La SPI y a participé activement. Début mars aura lieu la prochaine réunion plénière à Aix-la-Chapelle lors de laquelle le business plan sera présenté aux responsables politiques.

Biomedica

Le salon Biomedica a pour ambition de devenir l'un des évènements phare consacrés aux biotechnologies et sciences du vivant en Europe. Il est le résultat d'une collaboration eurégionale fructueuse entre BioLiège-Université de Liège, LifeTec Aachen-Juelich, LifeTecZone Nederland et LifetechLimburg.be. Ce salon prend place successivement à Aachen, Maastricht et Liège. En 2009, c'est Liège qui a accueilli l'évènement. Les 1er et 2 avril 2009, plus de 1200 scientifiques, académiques et professionnels ont participé à Liège (Palais des Congrès) à Biomedica, un des rendez-vous internationaux les plus importants en Sciences de la Vie. Les thèmes de Biomedica 2009 étaient les biomatériaux et biopolymères, l'imagerie moléculaire et médicale, les produits pharmaceutiques et nutraceutiques, les dispositifs et instruments médicaux.

INTERREG

Le programme opérationnel INTERREG IV-A de l'EMR a été officiellement approuvé le 18 septembre 2007 par la Commission européenne.

Le Comité de suivi a été mis en place le 16 novembre 2007 et le 13 juin, les 14 partenaires concernés ont signé une convention formelle négociée par procédure écrite qui s'est clôturée lors de la séance du Comité de suivi du 13 juin de Maastricht par une conférence de presse.

Lors du comité de suivi 13 juin 2008, 6 mars, 5 juin et 24 septembre 2009, les projets suivants ont été approuvés :



	Montants FEDER	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	TOTAL
	Projets INTERREG	46.829.148,00	12.968.072,00	7.924.933,00	4.322.690,00	72.044.843,00
Tour 2	Extensio	542.503,50				542.503,50
	Interccom	535.824,74				535.824,74
	Köpfchen	579.817,63				579.817,63
	Lingua	2.075.410,07				2.075.410,07
	Vennbahnroute		3.103.150,00			3.103.150,00
	Bioecologica		1.016.210,00			1.016.210,00
	MRSA			1.198.283,00		1.198.283,00
	PTC	1.097.801,00				1.097.801,00
	TOTAL Tour 2	4.831.356,94	4.119.360,00	1.198.283,00	0000	10.148.999,94
Tour 3	Mobilität ohne Grenzen		1.579.300,00			1.579.300,00
	TOTAL Tour 3	0000	1.579.300,00	0000	00'0	1.579.300,00
Tour 3 bis	Aquadra		2.276.100,00			2.276.100,00
	Automotive Cluster	1.213.609,77				1.213.609,77
	EMRIC+			951.327,80		951.327,80
	EMROD			359.000,00		359.000,00
	Fijnstof		1.194.322,50			1.194.322,50
	NEEGAN	708.795,87				708.795,87
	TOTAL Tour 3 bis	1.922.405,64	3.470.422,50	1.310.327,80	0,00	6.703.155,94
Tour 3 ter	ASTE	1.851.010,00				1.851.010,00
	Blue Spot Hot Spot	1.745.953,95				1.745.953,95
	Eurocat	1.627.853,00				1.627.853,00
	Organext	3.745.728,26				3.745.728,26
	Quartier mit Zukunft (SUN b)			548.873,50		548.873,50
	TOTAL Tour 3 ter	8.970.545,21	0000	548.873,50	0000	9.519.418,71



Projets tour 2 : Description des projets

Extensio:

Partenaire liégeois : UCM - Office de création d'entreprises

Mise en place d'outils et d'un réseau eurégional pour optimiser le marketing

- création d'un réseau de conseillers pour créateurs d'entreprise (échange d'expériences)
- création d'un réseau de créateurs d'entreprises
- formation et accompagnement de porteurs de projets.

INTERcCOM:

Partenaire liégeois : Université de Liège

- renforcement des qualifications linguistiques des étudiants du secondaire et du supérieur pour augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi au sein de l'EMR.
- projet complémentaire aux buts de la stratégie des langues
- apprentissage et maîtrise des langues et des cultures de l'EMR.
- augmenter l'attractivité de l'EMR et réduire le départ de personnes hautement qualifiées.

Grenzübergang Köpfchen:

Partenaire liégeois : Commune de Raeren

- aménager le site et à réduire les nuisances de la circulation routière en préservant le poste frontalier et en créant un élément commun reliant les deux côtés de la frontière.
- revitalisation touristique, culturelle et économique (circuit artistique « changement de temps » de mai à octobre dans le cadre de l'EuRegionale 2008).
- « station frontalière de Köpfchen » : présence permanente sur place (art, culture, histoire frontalière, pédagogie forestière et vente de produits régionaux).
- rattachement de Köpfchen à des réseaux eurégionaux de randonnées existants et en voie de création. (tour panoramique, sentier Vita, connexion au réseau RAVEL,...)
- Le but final est la valorisation de Köpfchen en tant que porte d'entrée vers l'Euregio Meuse-Rhin.

Lingu@:

Partenaire liégeois : Maison des Langues – Liège

-Augmenter l'afflux multilingue et pluriculturel sur le marché de l'emploi eurégional en améliorant les connaissances des langues voisines EMR et des particularités interculturelles. En utilisant les études de différents centres et le potentiel didactique des différentes régions partenaires de l'EMR (telles que des méthodes didactiques, du matériel pédagogique et des ressources humaines), le projet vise à améliorer la problématique au moyen de 6 actions stratégiques visant les différents groupes cibles au sein de l'enseignement et des milieux sociaux. Par un effet de levier, ces actions permettront de favoriser la mobilité économique et sociale au sein de l'Euregio Meuse-Rhin.

Vennbahnroute-Ravel:

Partenaire liégeois : Service Public Wallonie – Direction générale opérationnelle routes et bâtiments – Commune de Waimes



L'objectif du projet est de faire de l'EMR une des premières régions d'Europe pour marcheurs et cyclotouristes, grâce à l'aménagement de la route touristique des Hautes Fagnes : découverte de la nature, de l'histoire et de la culture.

L'objectif est de faire de la route des Hautes Fagnes l'épine dorsale touristique de l'EMR, paradis de la nature et de l'aventure, et de relier les nombreuses attractions touristiques locales existantes à ce tracé.

Bio Ecologica:

Partenaire liégeois : Centre Nature de Botrange

- Promotion du développement durable et de la protection de l'environnement en respectant un équilibre entre les aspects touristiques, économiques et socio-économiques.
- Une importante attention sera apportée à 'la protection de la nature et des paysages'.
- Promotion de l'intégration sociale et renforcement de la position des groupes à risques.
- Pour la réalisation du projet, nous proposons une intervention sur trois niveaux :
 - Le développement et l'expérience de produits dans le domaine du tourisme durable ;
 - L'entreprise socialement responsable dans le cadre du produit touristique défini :
 - Echanges d'expériences et projets pilotes au sein du réseau
 - Emploi des groupes à risques au profit de la gestion durable (économie sociale)
 - Prise de conscience sociale à l'attention des habitants, des touristes, des vacanciers... en vue de l'amélioration de la qualité de vie dans l'EMR.

MRSA:

Partenaire liégeois : Université de Liège

EMR-EurSafety Health-net vise principalement la sécurité des patients. Concrètement, le projet entend protéger la population de tout danger d'infection, notamment la protection contre les agents pathogènes avec résistance aux antibiotiques :

- Formation de réseaux solides entre les acteurs des différents niveaux
- Le recensement des microorganismes résistants aux antibiotiques
- L'épidémiologie moléculaire et la typification des microorganismes résistants aux antibiotiques
- Le recensement d'infections associées au traitement
- L'établissement d'un système de surveillance eurégional pour le recensement des infections nosocomiales (EuNiss).

PTC:

Partenaire liégeois : Hôpital universitaire de Liège

- Objectif du projet : création, planification de la mise en place et de la réalisation d'un Centre de Thérapie Particulaire (CTP) dans l'EMR.
- Les cliniques universitaires de Aachen et de Maastricht souhaitent renforcer et développer leur collaboration transfrontalière.
- L'Europe ne dispose que de peu d'expérience de projets transfrontaliers impliquant deux hôpitaux. (Questions d'ordre juridique, facturation et capacités logistiques et de conception) -
- Pour renforcer la cohérence eurégionale du projet, les partenaires des provinces belges de Liège et de Limburg sont associés comme partenaires au projet.

Projets tour 3:

Mobilität ohne Grenzen:

Partenaire liégeois : RW - Service public de wallonie



- Planning des liaisons transfrontalières additionnelles train/bus
- Suppression des obstacles dans le transport en commun transfrontalier \rightarrow de tarification euregionale
- Amélioration du marketing et de la information
- Utilisation des nouvelles technologies dans les domaines de la billetterie
- Amélioration de l'offre du transport en commun.

Aquadra:

Partenaire liégeois : Agence de développement local LOntzen/Plombière - Welkenraedt

Amélioration de la qualité et des problèmes de quantité d'eau dans quatre sous-bassins de la Meuse (du Geer, de la Voer, de la Berwinne et de la Gueule) par une approche intégrée par bassin hydrographique en intégrant la gestion de l'eau organisée au niveau régional. Le projet est clairement complémentaire aux tâches réalisées au sein de la Commission Internationale de la Meuse qui a pour objectif de garantir au niveau supérieur du bassin hydrographique de la Meuse une intégration des plans de gestion faîtiers. La mise en place d'outils pratiques de gestion au niveau des bassins versants n'étant pas reprise dans les tâches de cette commission.

Automotive cluster:

Partenaire liégeois : Cluster – Auto- Mobilité de Wallonie

- Développement de l'industrie automobile dans l'Euregio Meuse-Rhin en unissant les compétences individuelles de chaque partenaire.
- Présentation et positionnement ciblés de l'Euregio Meuse-Rhin en tant que région automobile ;
- Sécuriser l'emploi dans la région (création de connaissances et d'informations ; améliorer les possibilités de recrutement de collaborateurs hautement qualifiés dans la région) ;
- Renforcer la perception et l'attrait de l'EMR en tant que région offrant de multiples carrières, via la création d'incitants pour les étudiants diplômés des universités techniques ;
- Améliorer la compétitivité et renforcer l'industrie régionale (concentrer les technologies clés et créer des pôles d'excellence, créer des réseaux d'entreprises, créer des possibilités de programmes de soutien communs et transfrontaliers).

EMRIC+:

Partenaire liégeois : Province de Liège (Gouverneur)

- Objectif : sécurité de la population de l'Euregio Meuse-Rhin.
- Création d'un bureau d'appui chargé d'assister les forces opérationnelles.
- Amélioration de l'échange d'informations, la préparation des décisions et la numérisation. -
- projet pilote pour un centre d'appui de l'EMR à créer. Le groupe de pilotage *sécurité* publique et lutte contre les catastrophes s'engage à réaliser une structure permanente pour le bureau d'appui au terme du projet.

EMROD:

Partenaire liégeois : Province de Liège - Gouverneur

- Objectif général : Rassembler, étudier analyser scientifiquement l'évolution de la délinquance dans l'EMR et dresser une image aussi précise que possible de la sécurité objective et subjective, afin de fixer une stratégie coordonnée pour la prévention et la lutte contre la criminalité.

L'objectif est clairement de développer une politique générale de sécurité qui ne se limite pas aux seuls aspects policiers.



Fijnstof:

Partenaire liégeois : ISSEP

Collecte de données fiables en matière de pollution par les poussières fines dans les zones frontières de l'EMR \rightarrow modélisation spatiale, connaissance affinée des sources et des phénomènes de dispersion.

En communiquant sur tout cela, le projet doit aider pour les prises de décisions. Une telle approche commune pour combattre cette pollution par les poussières fines est très précisément demandée par l'actuel programme Interreg 2007-2013 Euregio Meuse Rhin. Mise en route d'un laboratoire mobile commun (PM-Lab), déployé avec des appareils de référence à travers toute l'Euregio.

Evaluation de l'exposition de la population et évaluation des impacts sanitaires.

NEEGAN:

Partenaire liégeois : Centre Nature de Botrange

- nouvelles activités « découverte nature »
- Amélioration transfrontalière de la coopération entre protection de la nature et tourisme
- Application conséquente de l'idée de durabilité dans le sens des décrets de l'Union Européenne.

ASTE:

Partenaire liégeois : Campus automobile

- 1. La création d'un équipement innovant, intégrant des bancs d'essais didactiques transportables, vecteur d'une offre de formation pluridisciplinaire dans les domaines techniques et scientifiques liés à la mobilité durable ;
- 2. La création d'une offre de formation « non technique » basée sur les systèmes qualités et la gestion des chaînes d'approvisionnement. Utilisation de cas-ICT spécifiques pour l'industrie automobile, focalisés sur les systèmes ERP et MRP. Intégration de notions spécifiques au secteur automobile comme zero stock, just-in-time, just-in-sequence et utilisation de RFID en cours de production et/ou distribution ;
- 3. Les sessions d'information et de sensibilisation ;
- 4. Les sessions de formations.

Blue Spot Hot Spot:

Partenaire liégeois : ASBL de gestion du Complexe touristique de la Gileppe et environs

Le projet *Blue Spot > Hot Spot* réunit dix partenaires qui comptent une solide expérience et présentent les compétences, en matière d'infrastructures, de personnels et de structures, requises pour poursuivre l'expansion de la région Eifel-Ardennes conformément aux tendances touristiques actuelles concernant les jeunes, mais aussi pour devenir sur le marché du tourisme une destination vedette qui attirera des jeunes et des groupes de jeunes.

L'objectif vise à améliorer la création de valeur touristique dans la région Eifel-Ardennes grâce à une mise en valeur adéquate de l'offre en loisirs pour les jeunes

EuroCat:

Partenaire liégeois : Hôpital universitaire de Liège

Réussir le traitement d'un cancer passe par une approche individuelle. La formulation du diagnostic et le choix de modalités de traitement sont subordonnés aux caractéristiques propres à un patient, aux caractéristiques biologiques de sa tumeur et à des zones



spécifiques au sein de la tumeur. Or, ces soins individualisés sont en porte-à-faux avec les méthodes actuelles extrêmement onéreuses appliquées de la recherche fondamentale aux essais cliniques à grande échelle en vue de déterminer si de nouvelles modalités peuvent bénéficier à un certain groupe de patients. C'est pourquoi, ce projet vise le développement d'un nouveau cadre informatique Eurégional unique au monde en faveur de la recherche clinique sur le cancer, au sein duquel les caractéristiques d'un patient et de sa tumeur sont prises en compte plus explicitement lors du développement et des essais cliniques de nouvelles modalités diagnostiques et thérapeutiques.

Organext:

Partenaire liégeois : Université de Liège

L'objectif général du projet est le **développement une plate-forme de connaissance interdisciplinaire «ORGANEXT»** composée notamment **des industriels** (PME et grandes entreprises), **des décideurs politiques** et **des centres de recherche de haut niveau** afin que **l'Euregio Meuse-Rhin**, **Eindhoven et Leuven** devienne une **région reconnue pour ces compétences et son savoir-faire** dans le domaine des **nanotechnologies**, **des nouveaux matériaux**, **de l'optoélectronique**, **des cellules solaires** ainsi que de **l'analyse économique**, et puisse ainsi renforcer son **infrastructure et son économie** dans ce domaine prometteur d'activités à croissance rapide.

SUN B:

Partenaire liégeois : ULG

Les objectifs du projet SUN sont identiques à ceux du projet de base SUN. Basés sur le développement que les villes allemandes ont déjà connu, il y a trois objectifs qui en constituent le point central : la mise en réseau et l'échange d'expériences dans le cadre de la plateforme SUN, la promotion de l'économie ethnique dans des quartiers particuliers ainsi que la promotion de la cohésion sociale et de l'inclusion multi-ethnique dans des quartiers posant problèmes. Pour ce qui est du dernier aspect, la gestion de l'histoire et du développement de l'immigration dans l'EMR en tant qu'instrument central seront d'une grande importance. L'histoire de l'EMR est une histoire de l'immigration, de la migration et de l'intégration. Cette histoire peut donner d'une part des approches précieuses d'actions faces aux défis actuels, d'autre part, elle doit servir à la sensibilisation et à l'information de la population.